



7503-M007-00

**DÉMONTE-PNEU SÉRIE
NAV26HW.T et GRS926.MOVI**

MANUEL D'INSTRUCTIONS
Applicable aux modèles suivants

ROT.N26HW.201867

ROT.N26HW.200266

RAV.GR926.206312

RAV.GR926.200211

FR

TRADUCTION DES
INSTRUCTIONS ORIGINALES

Pour les tables partie des rechanges se référer au document « LISTE DES PIÈCES DÉTACHÉES » à demander au fabricant.

- Pour tout renseignement complémentaire s'adresser au revendeur le plus proche ou directement à :

VEHICLE SERVICE GROUP ITALY S.r.l

Via Filippo Brunelleschi, 9 - 44020 Ostellato - Ferrara - Italy

Phone (+39) 051 6781511 - Fax (+39) 051 846349 - e-mail: aftersales.emea@vsgdover.com

7503-M007-00 - Rév. n. 00 (11/2023)

SOMMAIRE

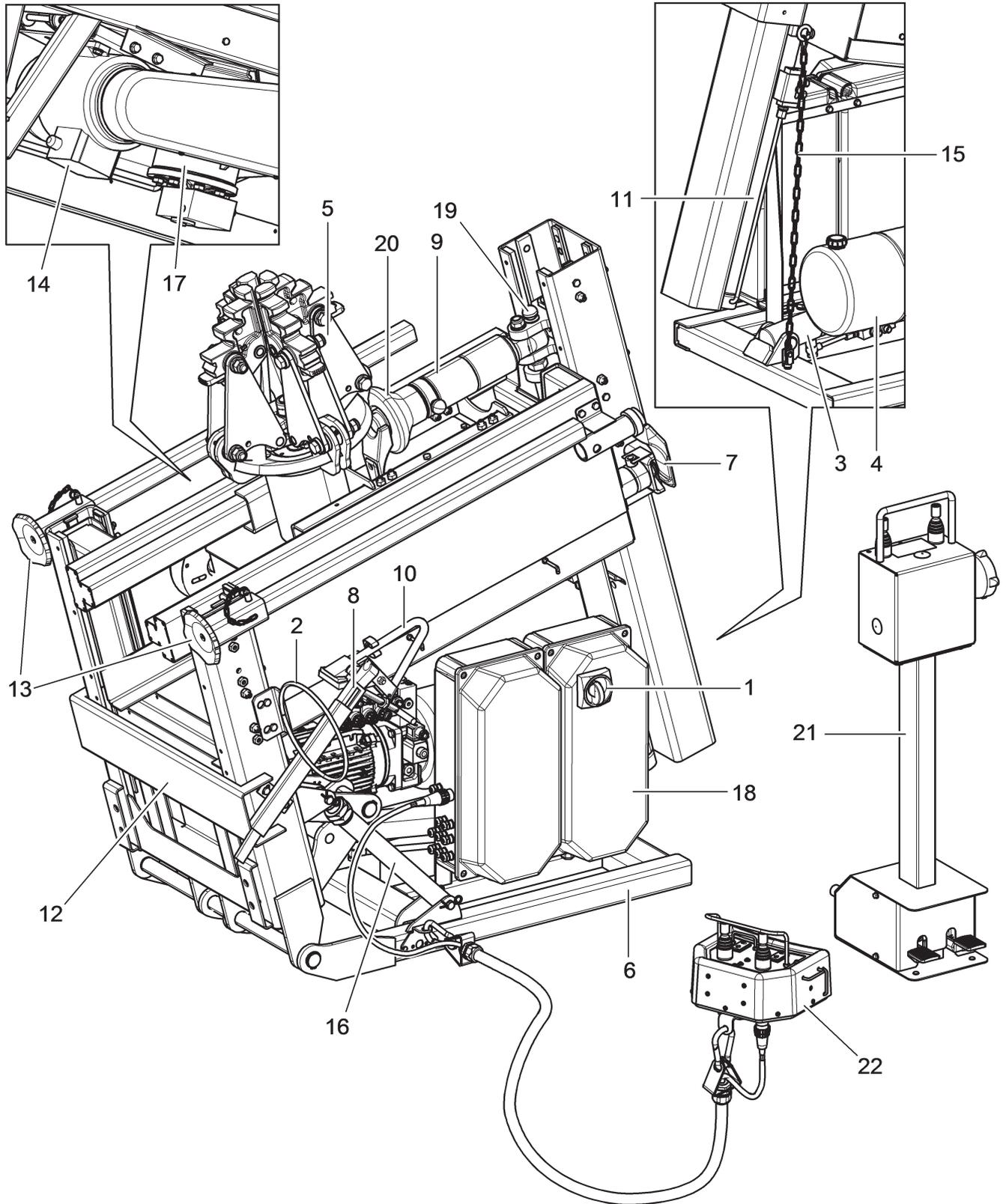
DESCRIPTION GÉNÉRALE _____	4	12.0 EMPLOI DE L'ÉQUIPEMENT _____	21
SYMBOLES UTILISÉS DANS LA NOTICE _____	6	12.1 Mesures de précaution au cours du montage et du démontage des pneus _____	21
TABLE DE MISE EN PLACE DES PLAQUES _____	7	12.2 Placer l'équipement en position de travail _____	23
1.0 GÉNÉRALITÉS _____	9	12.3 Opérations préliminaires _____	24
1.1 Introduction _____	9	12.4 Préparation de la roue _____	24
2.0 DESTINATION D'EMPLOI _____	9	12.5 Blocage de la roue _____	24
2.1 Préparation du personnel préposé _____	9	12.6 Fonctionnement du bras porte-rouleau _____	26
3.0 DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ _____	10	12.7 Pneus tubeless _____	27
3.1 Risques résiduels _____	11	12.7.1 Décollage des talons _____	27
4.0 CONSIGNES DE SÉCURITÉ IMPORTANTES _____	11	12.7.2 Démontage _____	29
4.1 Normes générales de sécurité _____	12	12.7.3 Montage _____	31
5.0 EMBALLAGE ET DÉPLACEMENT POUR LE TRANSPORT _____	13	12.8 Pneus avec chambre à air _____	34
6.0 DÉBALLAGE _____	13	12.8.1 Décollage des talons _____	34
7.0 DÉPLACEMENT _____	14	12.8.2 Démontage _____	34
8.0 ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL _____	14	12.8.3 Montage _____	35
8.1 Position de travail _____	14	13.0 MAINTENANCE ORDINAIRE _____	38
8.2 Aire de travail _____	14	14.0 TABLEAU RECHERCHE INCONVÉNIENTS ÉVENTUELS _____	40
8.3 Éclairage _____	15	15.0 DONNÉES TECHNIQUES _____	42
9.0 MONTAGE DE L'ÉQUIPEMENT _____	15	15.1 Données techniques électriques _____	42
9.1 Système d'ancrage _____	15	15.2 Données techniques mécaniques _____	42
9.2 Fonctionnalité et réglage du fin de course _____	16	15.3 Dimensions _____	43
10.0 BRANCHEMENTS ÉLECTRIQUES _____	17	16.0 MISE DE CÔTÉ _____	44
10.1 Contrôle de l'huile de la centrale oléohydraulique _____	18	17.0 MISE À LA FERRAILLE _____	44
10.2 Contrôle du sens de rotation du moteur _____	18	18.0 DONNÉES DE LA PLAQUE _____	44
10.3 Contrôles électriques _____	19	19.0 SCHÉMAS FONCTIONNELS _____	44
11.0 COMMANDES _____	19	Table A - Schéma électrique (pour les modèles avec pédalier de commande) _____	45
11.1 Dispositif de commande au sol (pour les modèles avec pédalier de commande) _____	19	Table B - Schéma électrique (pour les modèles avec radiocommande) _____	50
11.2 Dispositif de commande Bluetooth (pour les modèles avec radiocommande) _____	20	Table C - Schéma oléohydraulique _____	66
11.3 Utilisation du câble d'urgence (pour les modèles avec radiocommande) _____	20	CONTENU DE LA DÉCLARATION DE CONFORMITÉ CE _____	68
		CONTENT OF THE UK DECLARATION OF CONFORMITY _____	69

Caractéristiques / Accessoires	Modèle ROT.N26HW.201867	ROT.N26HW.200266	RAV.GR926.206312	RAV.GR926.200211
Pédalier de contrôle	●		●	
Radiocommande		●		●

● = standard

DESCRIPTION GÉNÉRALE

Fig. 1



LÉGENDE (Fig. 1)

- | | |
|---|--|
| 1 - Interrupteur général | 13 - Pieds de support |
| 2 - Anneau porte-graisse | 14 - Moteur rotation mandrin à mâchoires |
| 3 - Cylindre ouverture/fermeture équipement | 15 - Chaîne de verrouillage en position fermée |
| 4 - Distributeur hydraulique | 16 - Tige d'arrêt |
| 5 - Mandrin à mâchoires | 17 - Cylindre ouverture/fermeture mandrin à mâchoires |
| 6 - Structure de fixation sur véhicule | 18 - Tableau électrique |
| 7 - Outil décolle-pneus à cliquet | 19 - Pivot de blocage bras porte-rouleau |
| 8 - Levier avec tête | 20 - Rouleau décolle-pneus |
| 9 - Bras porte rouleau décolle-pneus | 21 - Pédalier de contrôle (standard pour certains modèles) |
| 10 - Étau pour jantes en alliage (option) | 22 - Radiocommande (standard pour certains modèles) |
| 11 - Cylindre translation outil/rouleau décolle-pneus | |
| 12 - Structure de support mobile | |

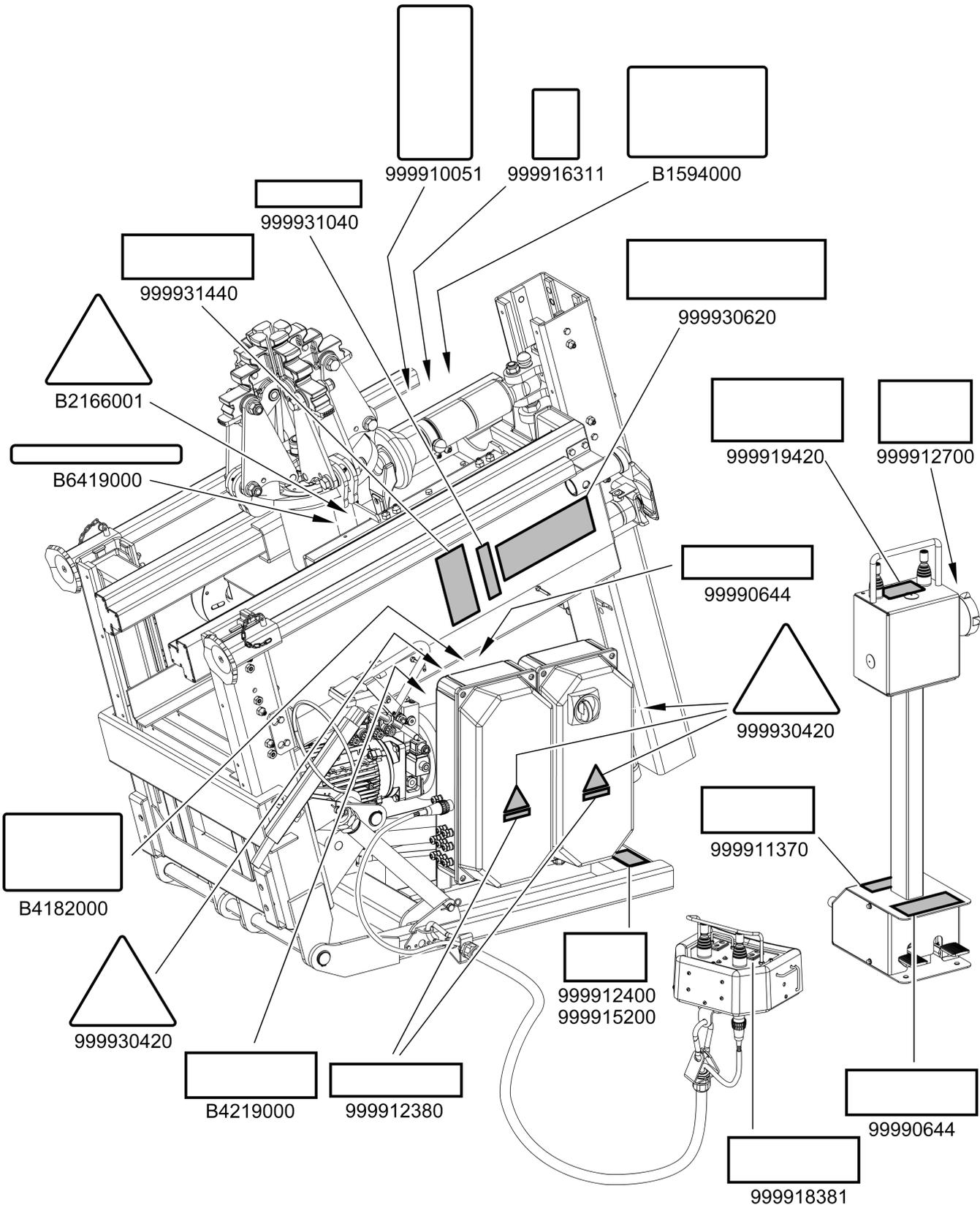
SYMBOLES UTILISES DANS LA NOTICE

Symboles	Description
	Lire le mode d'emploi.
	Porter des gants de travail.
	Mettre des chaussures de travail.
	Porter des lunettes de sécurité.
	Obligation. Opérations ou interventions à réaliser obligatoirement.
	Attention. Prêter particulier attention (possibles dommages matériels).
	Danger! Faire très attention.

Symboles	Description
	Note. Indication et/ou information utile.
	Déplacement avec chariot élévateur ou transpalette.
	Levage par le haut.
	Assistance technique nécessaire. Interdiction d'exécuter toute opération de maintenance.
	Attention : charges suspendues.
	Danger de chute du pneu.
	Danger d'écrasement et choc.

TABLE DE MISE EN PLACE DES PLAQUES

Fig. 2



Codification des plaques

B1594000	<i>Plaquette date</i>
B2166001	<i>Plaquette danger décolle-pneus</i>
B4182000	<i>Plaquette spécifications moteur électrique</i>
B4219000	<i>Plaquette rotation moteur</i>
B6419000	<i>Plaquette rotation</i>
99990644	<i>Plaquette index rotation mandrin</i>
999910051	<i>Plaquette utilisation dispositifs de protection</i>
999911370	<i>Plaquette pédalier (pour les modèles ROT.N26HW.201867 - RAV.GR926.206312)</i>
999912380	<i>Plaquette tension 400 V - 3 Ph - 50 Hz</i>
999912400	<i>Plaquette matricule (pour les modèles RAV.GR926.206312 - RAV.GR926.200211)</i>
999912700	<i>Plaquette distributeur 1 levier (pour les modèles ROT.N26HW.201867 - RAV.GR926.206312)</i>
999915200	<i>Plaquette matricule (pour les modèles ROT.N26HW.201867 - ROT.N26HW.200266)</i>
999916311	<i>Plaquette poubelle déchets</i>
999918381	<i>Plaquette radiocommande (pour les modèles ROT.N26HW.200266 - RAV.GR926.200211)</i>
999919420	<i>Plaquette commandes (pour les modèles ROT.N26HW.201867 - RAV.GR926.206312)</i>
999922940	<i>Plaquette Ravaglioli horizontale (pour les modèles RAV.GR926.206312 - RAV.GR926.200211)</i>
999930420	<i>Plaquette danger électricité</i>
999930620	<i>Plaquette logo Rotary (pour les modèles ROT.N26HW.201867 - ROT.N26HW.200266)</i>
999931040	<i>Plaquette "Engineered by Butler" (pour les modèles ROT.N26HW.201867 - ROT.N26HW.200266)</i>
999931440	<i>Plaquette équipement</i>



EN CAS D'ABSENCE OU DE DÉCHIFFREMENT NON PARFAIT D'UNE OU DE PLUSIEURS PLAQUES PRÉSENTES SUR L'ÉQUIPEMENT, IL EST NÉCESSAIRE DE REMPLACER LA/LES PLAQUES ET DE LES COMMANDER EN CITANT LE NUMÉRO DE CODE RELATIF.



QUELQUES ILLUSTRATIONS CONTENUES DANS CE MANUEL, ONT ÉTÉ OBTENUES DE PHOTOS DE PROTOTYPES, DONC LES ÉQUIPEMENTS ET LES ACCESSOIRES DE LA PRODUCTION STANDARD PEUVENT ÊTRE DIFFÉRENTES DE CEUX ILLUSTRÉS.

1.0 GÉNÉRALITÉS

Le présent manuel fait partie intégrante de l'équipement et devra accompagner toute la vie opérationnelle de l'équipement même.

Lire attentivement le présent manuel car ils fournit des indications importantes au sujet le **FONCTIONNEMENT**, la **SÉCURITÉ DE L'EMPLOI** et de **L'ENTRETIEN**.



GARDER DANS UN ENDROIT BIEN CONNU ET FACILEMENT ACCESSIBLE POUR ÊTRE CONSULTÉ PAR LES TECHNICIENS DE MAINTENANCE EN CAS DE DOUTE.



LE FABRICANT NE PEUT ÊTRE TENU RESPONSABLE DES DOMMAGES À LE GARAGE, À L'ÉQUIPEMENT OU À LA ROUE/PNEU DU CLIENT QUI POURRAIENT SURVENIR SI LES INSTRUCTIONS INDICUÉES DANS CE MANUEL NE SONT PAS OBSERVÉES. LE NON-RESPECT DE CES INSTRUCTIONS POURRAIT ENTRAÎNER DES BLESSURES OU LA MORT.

1.1 Introduction

Merci d'avoir acheté ce démonte-pneus ! Le démonte-pneus a été conçu et construit pour les garages professionnels. Le démonte-pneus est facile à utiliser et a été conçu avec la sécurité comme objectif. En suivant les soins et l'entretien décrits dans ce manuel, votre démonte-pneus sera en mesure de garantir des années de service.

2.0 DESTINATION D'EMPLOI

L'équipement objet de ce manuel est un démonte-pneus qui utilise deux systèmes :

- un moteur électrique couplé à un motoréducteur pour gérer la rotation des pneumatiques, et
- un système de pompe hydraulique pour gérer le blocage et le mouvement des cylindres hydrauliques avec de multiples outils de montage/démontage.

L'équipement est destiné à être utilisé exclusivement pour le montage et le démontage de n'importe quel type de roue avec jante entière (à creux et avec talon), avec diamètre et largeur comme décrit dans le chapitre « Spécifications techniques ».

L'équipement **N'EST PAS** destinée à être utilisée pour le gonflage des pneus.



CET ÉQUIPEMENT NE DOIT EN AUCUN CAS ÊTRE UTILISÉE POUR DES OPÉRATIONS AUTRES QUE CELLES POUR LESQUELLES ELLE A ÉTÉ CONÇUE. TOUT AUTRE EMPLOI EST À CONSIDÉRER IMPROPRE ET PAR CONSÉQUENT DÉRAISONNABLE.



ON NE PEUT DONC CONSIDÉRER LE CONSTRUCTEUR RESPONSABLE DE DÉGÂTS ÉVENTUELS QUI SERAIENT CAUSÉS POUR DES EMPLOIS IMPROPRES, ERRONÉS ET DÉRAISONNABLES.

2.1 Préparation du personnel préposé

L'emploi de l'appareillage n'est consenti qu'au personnel entraîné expressément et autorisé.

Étant donné la complexité des opérations nécessaires pour gérer l'équipement et pour effectuer les opérations avec efficacité et sécurité, il est nécessaire que le personnel préposé soit entraîné d'une façon correcte pour qu'il apprenne les informations nécessaires afin d'atteindre une façon opérationnelle en ligne avec les indications fournies par le constructeur.



UNE LECTURE SOIGNEUSE DU PRÉSENT MANUEL D'INSTRUCTIONS POUR L'UTILISATION ET L'ENTRETIEN ET UNE BREF PÉRIODE D'ACCOMPAGNEMENT AU PERSONNEL EXPERT PEUVENT CONSTITUER UNE PRÉPARATION PRÉVENTIVE SUFFISANTE.

3.0 DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ



CONTRÔLER CHAQUE JOUR L'INTÉGRITÉ ET LA FONCTIONNALITÉ DES DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ ET PROTECTION SUR L'ÉQUIPEMENT.

L'équipement est équipé de :

- **commandes** « exigeant la présence de l'opérateur » (arrêt immédiat de l'action lors du relâchement de la commande) ;
- **disposition logique des commandes.**
Il sert pour éviter des erreurs dangereux de l'opérateur;
- **interrupteur magnétothermique** sur la ligne d'alimentation du moteur de la centrale oléodynamique: permet d'éviter la surchauffe du moteur en cas d'usage intensif ;



AUCUNE INTERVENTION DE VARIATION OU CALIBRAGE DE LA PRESSION DE FONCTIONNEMENT DES SOUPAPES DE PRESSION MAXIMUM OU DU LIMITEUR DE PRESSION DANS LE CIRCUIT HYDRAULIQUE N'EST PERMISE.

- **soupapes de retenue pilotées** sur :
 - ouverture des griffes mandrin à mâchoires,
 - soulèvement du mandrin à mâchoires,
 - translation rouleau décolle-pneus.

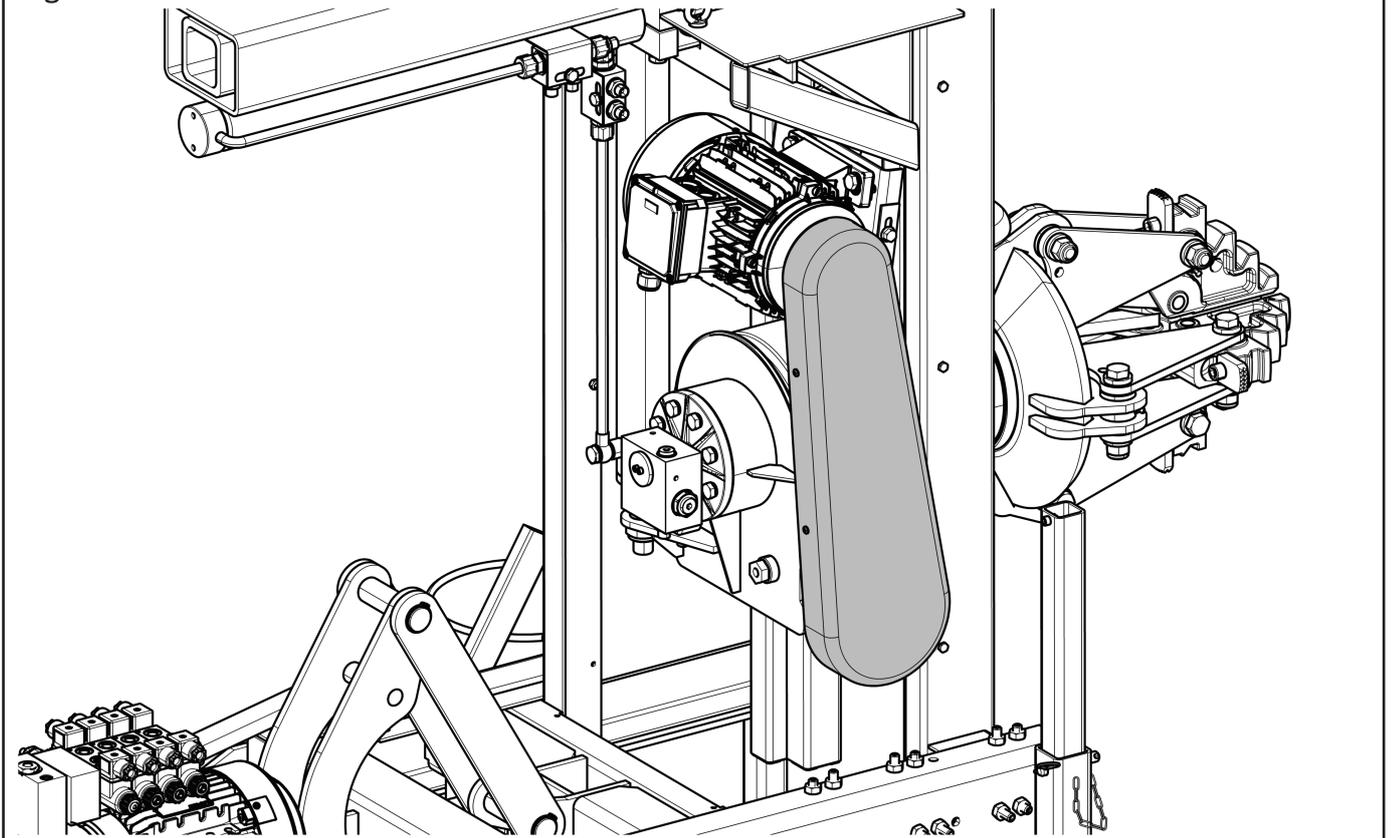
Ces vannes sont installés afin de éviter que accidentelles fuites d'huile provoquant, des mouvements indésirables à les griffes (et, par conséquent, la chute de la roue) et au rouleau décolle-pneus ;

- **fusibles** sur la ligne d'alimentation électrique du moteur du mandrin à mâchoires ;
- **Débranchement automatique de l'alimentation** en ouverture du tableau électrique ;
- **protections fixes et abris.**

Il se trouve sur la machine quelques protections de type fixe qui sont destinées à éviter des risques potentiels d'écrasement, de coupure et de compression.

Ces protections peuvent être vues dans la **Fig. 3** qui suivre.

Fig. 3



3.1 Risques résiduels

L'équipement a été soumise à une analyse complète des risques selon la norme de référence EN ISO 12100. Les risques ont été réduits, autant que possible, par rapport à la technologie et à la fonctionnalité de l'équipement.

D'éventuels risques résiduels ont été mis en évidence dans ce manuel et par les pictogrammes et les avertissements dont le positionnement est indiqué dans le « TABLE DE MISE EN PLACE DES PLAQUES » (voir **Fig. 2**).

4.0 CONSIGNES DE SÉCURITÉ IMPORTANTES

Lorsque vous utilisez un équipement de garage, vous devez toujours suivre les précautions de sécurité de base, y compris les suivantes :

1. Lisez toutes les instructions.
2. Des précautions doivent être prises car des brûlures peuvent survenir en touchant des pièces chaudes.
3. N'utilisez pas l'équipement avec un câble endommagé ou si l'équipement est tombé ou est endommagé jusqu'à ce qu'il ait été examiné par un technicien de service qualifié.
4. Ne laissez pas un cordon pendre du bord de la table, de la surface de travail ou du comptoir ou entrer en contact avec des collecteurs chauds ou des lames de ventilation en mouvement.
5. Si une extension est nécessaire, utilisez un câble avec un courant nominal égal ou supérieur à celui de l'équipement. Les câbles prévus pour un courant inférieur à celui de l'équipement peuvent surchauffer. Il faut prendre soin de disposer le câble de manière à ne pas créer de trébuchement ou qu'il n'est pas tendu.
6. Débranchez toujours l'équipement de la prise électrique lorsqu'il n'est pas utilisé. N'utilisez jamais le câble pour débrancher la fiche de la prise. Saisissez la fiche et tirez pour la déconnecter.
7. Laissez l'appareil refroidir complètement avant de le ranger. Enroulez le câble autour de l'équipement lorsque vous le rangez.
8. Pour réduire le risque d'incendie, n'utilisez pas l'équipement à proximité de conteneurs ouverts de liquides inflammables (essence).
9. Lors de travaux sur des moteurs à combustion interne, une ventilation adéquate doit être fournie.
10. Gardez les cheveux, les vêtements amples, les doigts et toutes les parties du corps éloignés des pièces mobiles.
11. Pour réduire le risque de choc électrique, n'utilisez pas l'équipement sur des surfaces humides ou ne l'exposez pas à la pluie.
12. Utilisez uniquement comme décrit dans ce manuel. N'utilisez que les accessoires recommandés par le fabricant.
13. **PORTEZ TOUJOURS DES LUNETTES DE SÉCURITÉ.** Les lunettes de tous les jours ont des verres résistants aux chocs, mais ce ne sont pas des lunettes de sécurité.

CONSERVEZ CES INSTRUCTIONS

4.1 Normes générales de sécurité



- Toute altération ou modification de l'équipement, quelles qu'elles soient, qui n'aient pas été autorisées auparavant par le constructeur libèrent ce dernier des dommages dérivant des actes indiqués ci-dessus ou pouvant s'y référer.
- L'enlèvement ou la manipulation des dispositifs de sécurité ou des signaux d'avertissement placés sur l'équipement, peut causer un grave danger et implique une violation des Normes Européennes sur la sécurité.
- L'emploi de l'équipement n'est permis que dans des lieux privés de risques d'explosion ou d'incendies.
- On recommande l'emploi d'accessoires et de pièces de rechange originaux. Nos équipements sont prévues pour n'accepter que des accessoires originaux.
- L'installation doit être exécutée par un personnel qualifié, en plein respect des instructions rapportées ensuite.
- Contrôler que, au cours des manœuvres opérationnelles, il ne se produisent pas des conditions de danger. Arrêter immédiatement l'équipement au cas où l'on rencontrerait des dysfonctionnements, et interpellé le service d'assistance du revendeur autorisé.
- En cas d'urgence et avant toute opération d'entretien ou de réparation, isoler l'équipement des sources d'énergie, en coupant l'alimentation électrique en activant l'interrupteur principal et/ou pneumatique.
- Contrôler que l'aire autour de l'équipement soit libre d'objets potentiellement dangereux et qu'il ne s'y trouve pas d'huile afin d'éviter que le caoutchouc puisse en être endommagé. De plus, l'huile répandue sur le sol présente un danger de glissade de l'opérateur.



LE CONSTRUCTEUR DÉCLINE CHAQUE RESPONSABILITÉ POUR DOMMAGES CAUSÉS PAR INTERVENTIONS NON AUTORISÉES OU PAR L'EMPLOI DE COMPOSANTES OU ACCESSOIRES NON ORIGINAUX.



L'OPÉRATEUR DOIT PORTER DES VÊTEMENTS DE TRAVAIL ADÉQUATS, DES LUNETTES DE PROTECTION ET GANTS POUR ÉVITER DES DOMMAGES DÉRIVANT DE LA PROJECTION DE POUSSIÈRE NUISIBLE, D'ÉVENTUELLES PROTECTIONS SACRUM-LOMBAIRES POUR LE SOULÈVEMENT DES PARTIES LOURDES. IL NE DOIT PAS PORTER D'OBJETS QUI PENDENT COMME DES BRACELETS OU AUTRES OBJETS SEMBLABLES. LES CHEVEUX LONGS DOIVENT ÊTRE PROTÉGÉS AVEC DES PRÉCAUTIONS OPPORTUNES, LES CHAUSSURES DOIVENT ÊTRE ADAPTÉES AU TYPE D'OPÉRATION À EFFECTUER.

- Les poignées et les points d'appui servant au fonctionnement de l'équipement doivent être maintenus propres et dégraissés.
- L'environnement de travail doit toujours être bien propre, sec et non à l'extérieur. Assurez-vous que les environnements de travail sont suffisamment éclairés.
L'équipement ne peut être utilisé que par un seul opérateur à la fois. Les personnes non autorisées doivent rester à l'extérieur de la zone de fonctionnement, suivant la **Fig. 6**. Éviter absolument toute situation de danger. En particulier ne pas utiliser cet équipement dans des milieux humides ou glissants ou à l'extérieur.
- Au cours du fonctionnement et de l'entretien de cet équipement respecter rigoureusement toutes les normes en vigueur en matière de sécurité et de protection contre les accidents.
L'équipement ne doit être manœuvré que par du personnel formé.



L'ÉQUIPEMENT OPÈRE AVEC UN FLUIDE HYDRAULIQUE EN PRES-SION. S'ASSURER QUE TOUTES LES PARTIES DU CIRCUIT HYDRAULIQUE SOIENT TOUJOURS CORRECTEMENT SERRÉES ; D'ÉVENTUELLES PERTES SOUS PRES-SION PEUVENT CAUSER DE GRAVES LÉSIONS OU BLESSURES.

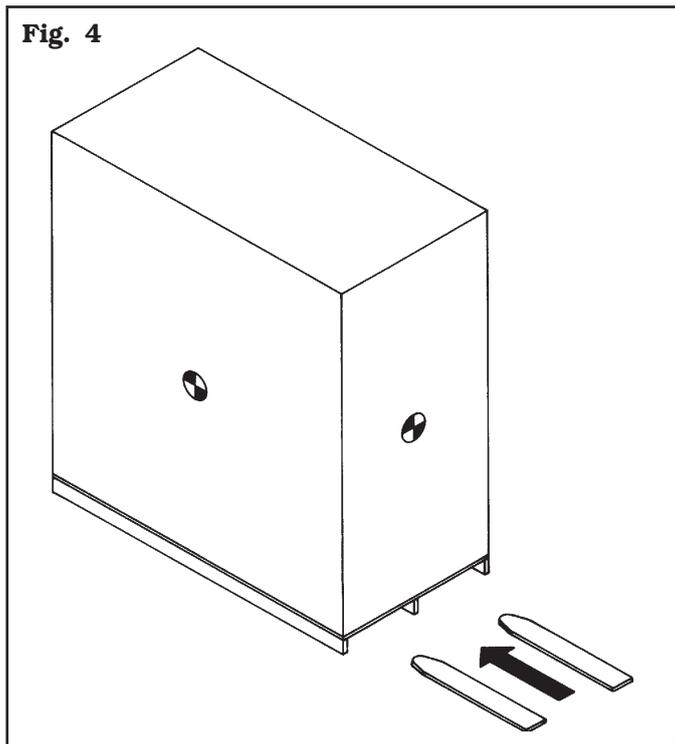


MAINTENEZ TOUJOURS LES COMMANDES HYDRAULIQUES EN POSITION NEUTRE.

5.0 EMBALLAGE ET DÉPLACEMENT POUR LE TRANSPORT

LES OPÉRATIONS DE MANUTENTION DES CHARGES NE DOIVENT ÊTRE EFFECTUÉES QUE PAR DU PERSONNEL QUALIFIÉ. LE DISPOSITIF DE LEVAGE DOIT AVOIR UNE PORTÉE CORRESPONDANT AU MOINS AU POIDS DE L'ÉQUIPEMENT EMBALLÉ (VOIR PARAGRAPHE DES « SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES »).

L'équipement est fourni complètement monté, emballé dans une boîte en carton.
 Le déplacement doit être effectué au moyen de transpalette ou chariot gerbeur.
 Les points de prise des fourches sont indiqués par des marques placées sur l'emballage (voir **Fig. 4**).



6.0 DÉBALLAGE

AU COURS DU DÉBALLAGE PORTER TOUJOURS DES GANTS AFIN D'ÉVITER TOUTES SORTES D'ÉGRATIGNURES POUVANT ÊTRE PROVOQUÉES PAR LE CONTACT AVEC LE MATÉRIEL D'EMBALLAGE (CLOUS, ETC.).

La boîte en carton se présente entourée de feuilards consistant en rubans en matière plastique. Couper ces feuilards avec des ciseaux adéquats. Avec un petit couteau, pratiquer des coupures le long des axes latéraux de la boîte et l'ouvrir à éventail.

Il est aussi possible d'effectuer le déballage en déclouant la boîte en carton de la palette sur laquelle elle est fixée. Après avoir enlevé l'emballage, s'assurer de l'intégrité de l'équipement elle-même en contrôlant qu'il n'y ait pas de parties visiblement endommagées. En cas de doute **ne pas employer l'équipement** et s'adresser à un personnel professionnellement qualifié (à son propre revendeur).

Les éléments de l'emballage (sacs en plastique, polystyrène expansé, clous, vis, bois, etc.) ne doivent pas être laissés à la portée des enfants en tant que sources potentielles de danger. Déposer les susdits matériaux dans des lieux spéciaux pour le ramassage s'ils sont polluants ou non biodégradables.

LA BOÎTE CONTENANT LES ACCESSOIRES EST CONTENUE DANS L'ENVELOPPE. NE PAS LA JETER AVEC L'EMBALLAGE.

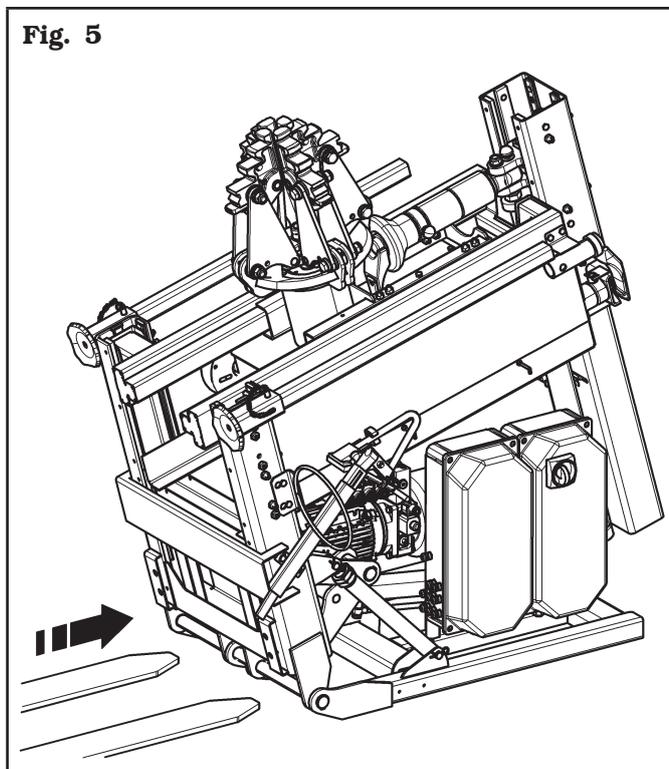
7.0 DÉPLACEMENT



IL DISPOSITIF DE LEVAGE DEVE AVERE UNA PORTÉE CORRESPONDANTE AU MOINS AU POIDS DE L'ÉQUIPEMENT (VOIR PARAGRAPHE DES SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES). IL NE FAUT ABSOLUMENT PAS FAIRE OSCILLER L'ÉQUIPEMENT SOULÉVÉ.

Suivre les instructions ci-dessous lors de la manutention de l'équipement de la plateforme de déballage à celle de l'installation:

- protéger les arêtes vives aux extrémités par un matériau adéquat (Pluribol-carton) ;
- ne pas employer de câbles métalliques pour la soulever ;
- maintenir l'équipement fermé pour garantir un correct équilibrage du chargement ;
- s'assurer que l'équipement soit débranchée du réseau électrique ;
- soulever et transporter au moyen d'un dispositif approprié et adéquatement dimensionné comme indiqué dans la **Fig. 5** (fourches insérées au centre pour assurer une correcte distribution des poids).



8.0 ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

Les caractéristiques de l'environnement de travail de l'équipement doivent respecter les limites suivantes :

- température : +5 °C - +40 °C (+41 °F - +104 °F);
- humidité relative : 30 - 95 % (sans rosée) ;
- pression atmosphérique : 860 - 1060 hPa (mbar) (12.5 - 15.4 psi).

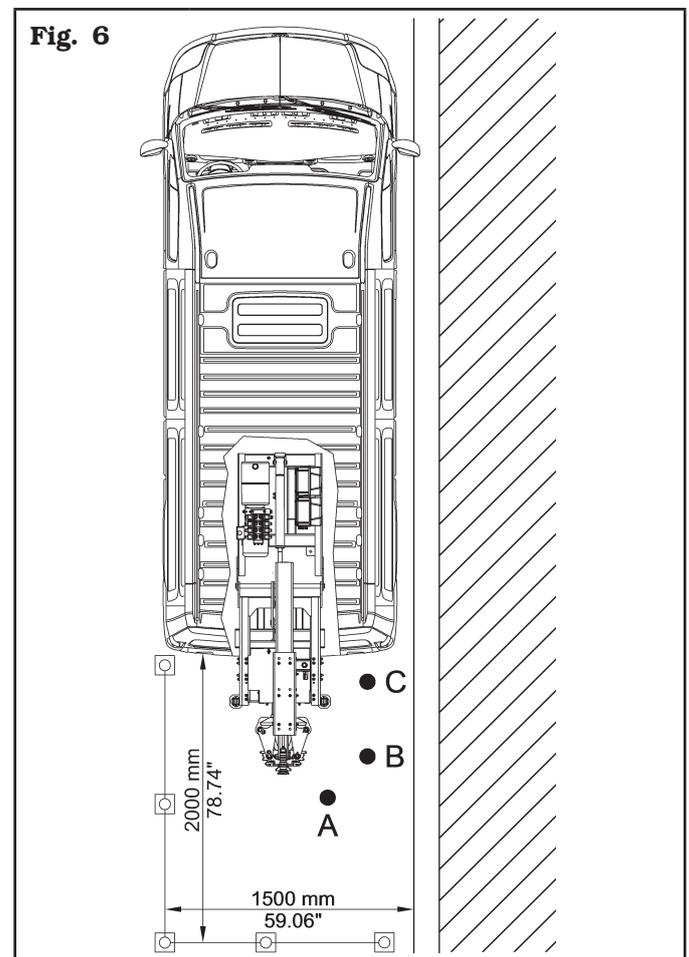
Toute utilisation de l'équipement dans des environnements ne présentant pas les caractéristiques spécifiées ne sera admise qu'après approbation et autorisé par le constructeur.

8.1 Position de travail

Sur les **Fig. 6** il est possible de repérer les positions de fonctionnement **A**, **B**, **C** qui seront rappelées pendant la description des phases opérationnelles de l'équipement.

Les positions **A** et **B** sont considérées les principales pour le montage et le démontage du pneu et pour le blocage de la roue sur le mandrin à mâchoires alors que la position **C** est la meilleure pour suivre les opérations de décollage des talons et démontage du pneu. En tout cas, le fait d'opérer dans les positions indiquées permet d'obtenir une plus grande précision et vitesse au cours des phases opérationnelles et permet à l'opérateur de travailler en toute sécurité.

8.2 Aire de travail





UTILISER L'ÉQUIPEMENT DANS UN ENDROIT SEC ET SUFFISAMMENT ÉCLAIRÉ, FERMÉ, PROTÉGÉ DE TOUTES LES CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES ET CONFORME À LA RÉGLEMENTATION EN VIGUEUR CONCERNANT LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL.

L'installation de l'équipement a besoin d'un espace utile, comme il est indiqué dans la **Fig. 6**. L'utilisation de l'équipement doit s'effectuer en suivant les proportions indiquées. De sa position de commande l'opérateur est à même de visualiser tout l'équipement et l'aire qui l'entoure. Il doit empêcher que ne se trouvent, dans cette aire, des personnes non autorisées et des objets qui pourraient représenter des sources de danger.

L'équipement doit être utilisée sur un plan horizontal. Éviter les plans instables ou disjoints.

La plan d'appui de l'équipement doit supporter les charges transmises au cours de la phase opérationnelle. Ce plan doit avoir une portée de 500 kg/m² au moins (100 lb/ft²).

La profondeur du plancher solide doit garantir un soutien fiable aux pieds de support.

L'aire de travail doit être entourée de barrières, comme il est indiqué dans la **Fig. 6**, pour éviter la présence de personnel non autorisé tout près de l'équipement pendant les phases de travail.

8.3 Éclairage

L'équipement doit être installé dans un endroit suffisamment éclairé en conformité avec toutes les mesures normatives.

9.0 MONTAGE DE L'ÉQUIPEMENT

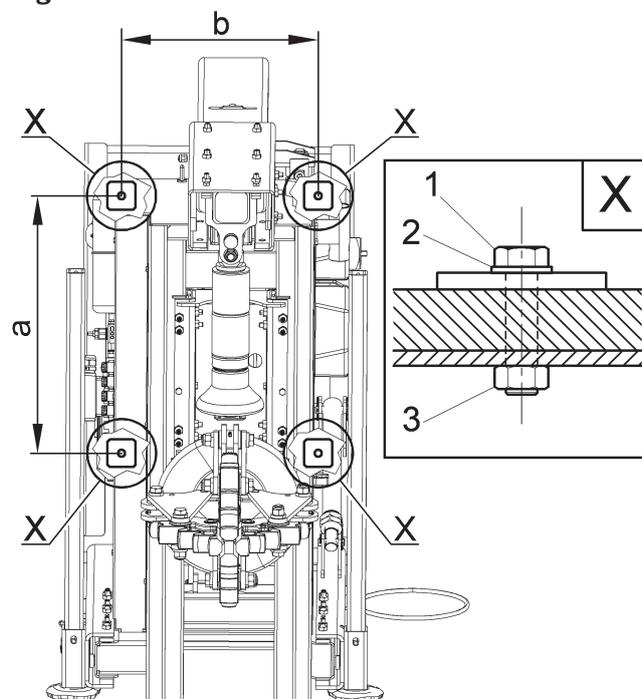


MÊME LA PLUS PETITE INTERVENTION DE NATURE MÉCANIQUE DOIT ÊTRE EFFECTUÉE PAR DU PERSONNEL PROFESSIONNELLEMENT QUALIFIÉ.

9.1 Système d'ancrage

L'équipement emballé est fixé à la palette de support par des trous sur le châssis indiqué dans la figure ci-dessous. Ces trous doivent également être utilisés pour le fixer au plancher du véhicule à l'aide de vis (non comprises dans la fourniture), comme indiqué sur la **Fig. 7**.

Fig. 7



a = 556 mm / 21.89"

b = 422 mm / 16.61"

- Pour fixer l'équipement, percez 4 trous de diamètre 15 mm (0.59") sur le plateau en correspondance des trous disposés sur le châssis de fond ;
- insérer les vis dans les trous (exclues de la fourniture) (**Fig. 7 ref. 1**) ;
- fixer l'équipement à la plate-forme en utilisant quatre vis avec une tige filetée M14 (UNC 9/16"-12) (exclues de la fourniture) (**Fig. 7 réf. 1**), les rondelles (exclues de la fourniture) (**Fig. 7 réf. 2**) et les écrous (exclus de la fourniture) (**Fig. 7 réf. 3**). Serrer les vis avec un couple de serrage d'environ 70 Nm (52 ft·lbs).



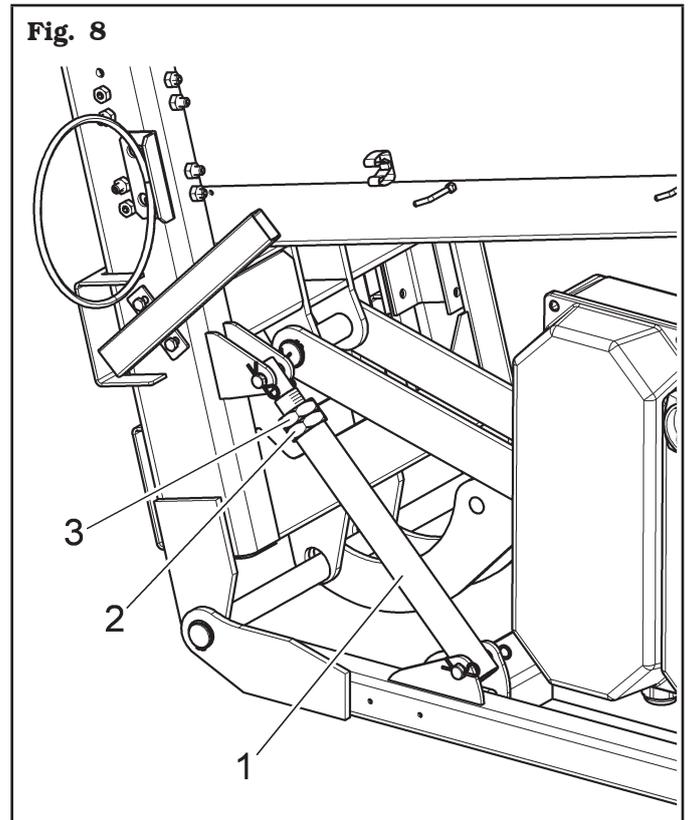
APRÈS LE POSITIONNEMENT DE L'ÉQUIPEMENT SUR LE FOURGON (EN SUIVANT DES INSTRUCTIONS DANS LE PAR. 9.1), EFFECTUER LE FORAGE SUR LES PIEDS AJUSTABLES EN FONCTION DE LA HAUTEUR DE LA PLATE-FORME DU VÉHICULE.

9.2 Fonctionnalité et réglage du fin de course

Pour éviter d'endommager l'équipement pendant le transport, l'interrupteur de fin de course doit être réglé comme décrit ci-dessous :

1. avec l'équipement retournée vers l'arrière (fermée) régler l'écrou (**Fig. 8 réf. 2**) de manière à l'amener en contact avec le tube (**Fig. 8 réf. 1**) ;
2. a la fin du réglage, serrer le contre-écrou (**Fig. 8 réf. 3**) contre l'écrou (**Fig. 8 réf. 2**) pour bloquer le réglage effectué.

Fig. 8



10.0 BRANCHEMENTS ÉLECTRIQUES



TOUS LES BRANCHEMENTS ÉLECTRIQUES DOIVENT ÊTRE EFFECTUÉS EXCLUSIVEMENT PAR DU PERSONNEL QUALIFIÉ.



AVANT DE BRANCHER L'ÉQUIPEMENT VÉRIFIER ATTENTIVEMENT :

- QUE LES CARACTÉRISTIQUES DE LA LIGNE ÉLECTRIQUE CORRESPONDENT AUX QUALITÉS REQUISES DE L'ÉQUIPEMENT REPORTÉES SUR LA PLAQUE D'IDENTIFICATION ;
- QUE TOUS LES COMPOSANTS DE LA LIGNE ÉLECTRIQUE SOIENT EN BON ÉTAT ;
- LA PRÉSENCE D'UNE MISE À LA TERRE EFFICACE ET DE DIMENSION APPROPRIÉE (SECTION SUPÉRIEURE OU ÉGALE À LA SECTION MAXIMALE DES CÂBLES D'ALIMENTATION) ;
- QUE L'INSTALLATION ÉLECTRIQUE EST DOTÉE DE INTERRUPTEUR PRINCIPAL VERROUILLABLE ET DISJONCTEUR AVEC PROTECTION DIFFÉRENTIELLE ÉTALONNÉE À 30 mA.

L'équipement est fournie avec un câble. Au câble doit être connectée une fiche répondante aux indications suivantes.



APPLIQUER AU CÂBLE DE L'ÉQUIPEMENT UNE FICHE CONFORME AUX CONDITIONS MENTIONNÉES CI-DESSUS (LE FIL DE MISE À LA TERRE EST DE COULEUR JAUNE/VERTE ET NE DOIT ÊTRE JAMAIS CONNECTÉ À A UNE DES PHASES OU AU NEUTRE).



L'INSTALLATION ÉLECTRIQUE D'ALIMENTATION DOIT ÊTRE COMPATIBLE AVEC LES CONDITIONS DE PUISSANCE NOMINALE SPÉCIFIÉES DANS LE PRÉSENT MANUEL ET DOIT POUVOIR GARANTIR UNE CHUTE DE TENSION A PLEINE CHARGE NON SUPÉRIEURE A 4% (10% EN PHASE DE DÉMARRAGE) DE LA VALEUR NOMINALE.



LA NON-OBSERVATION DES INSTRUCTIONS REPORTÉES CI-DESSUS ENTRAINE LA PERTE IMMÉDIATE DU DROIT DE GARANTIE ET PEUT ENDOMMAGER L'ÉQUIPEMENT.

Alimentation, moteur	Conformité aux normes	Tension	Amperage	Pôles	Degré de protection IP minimum
Alimentation triphasé, moteur à 1 vitesses	IEC 309	400V	16A	3P + Sol	IP 44

10.1 Contrôle de l'huile de la centrale oléo-hydraulique



LA CENTRALE OLÉOHYDRAULIQUE SERA FOURNIE SANS HUILE HYDRAULIQUE, PAR CONSÉQUENT, S'ASSURER DE REMPLIR LE RÉSERVOIR PRÉVU À CET EFFET AVEC UNE QUANTITÉ INDICATIVE D'HUILE DE 3 LITRES (0,79 GALLONS) ET EN FAISANT ATTENTION À NE PAS LE FAIRE DÉBORDER DU RÉSERVOIR.

L'HUILE HYDRAULIQUE À UTILISER DOIT AVOIR UN GRADE DE VISCOSITÉ ADAPTÉ AUX TEMPÉRATURES MOYENNES DU PAYS D'INSTALLATION, ET EN PARTICULIER:

- GRADE DE VISCOSITÉ 32 (POUR LES PAYS DONT LA TEMPÉRATURE AMBIANTE VA DE 0 °C - +30 °C (+32 °F - +86 °F));
- GRADE DE VISCOSITÉ 46 (POUR LES PAYS DONT LA TEMPÉRATURE AMBIANTE DÉPASSE LES +30 °C (+86 °F)).

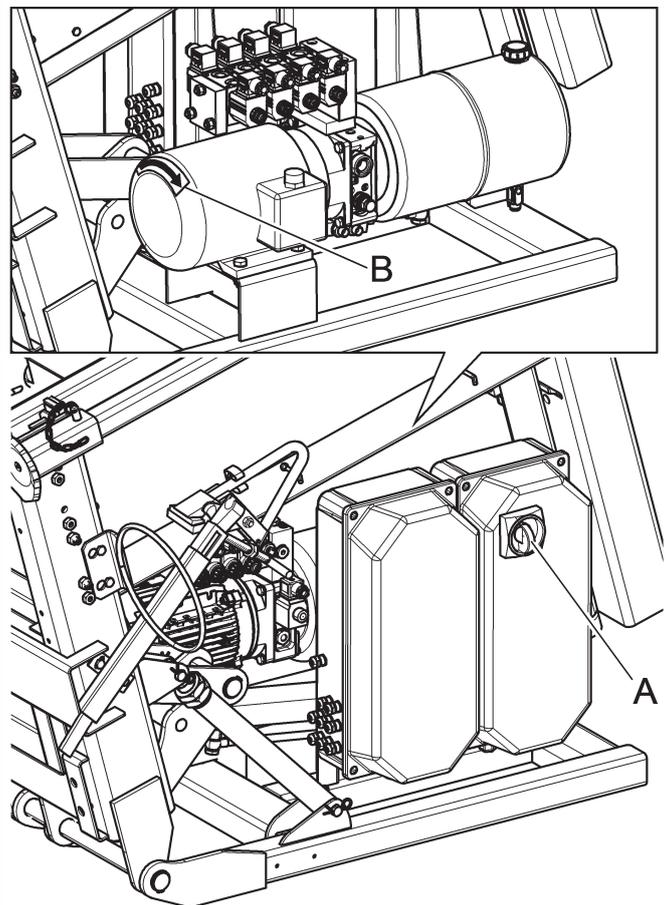
10.2 Contrôle du sens de rotation du moteur

Une fois que le branchement électrique est terminé, alimenter l'équipement au moyen de l'interrupteur principal (**Fig. 9 réf. A**) S'assurer que la rotation du moteur du distributeur hydraulique se passe dans la direction indiquée par la flèche (**Fig. 9 réf. B**), visible sur la calotte du moteur électrique. Si la rotation se passe en sens inverse, il est nécessaire d'arrêter immédiatement l'équipement et pourvoir à une inversion des phases à l'intérieur de la connexion de la fiche pour rétablir le sens de rotation correct.



LA NON-OBSERVATION DES INSTRUCTIONS REPORTÉES CI-DESSUS ENTRAÎNE LA PERTE IMMÉDIATE DU DROIT DE GARANTIE.

Fig. 9



LÉGENDE

A – Interrupteur général

B – Sens de rotation moteur centrale

10.3 Contrôles électriques



AVANT LA MISE EN SERVICE DU DÉMONTE-PNEUS, IL FAUDRA CONNAÎTRE LA POSITION ET LA MODALITÉ DE FONCTIONNEMENT DE TOUS LES ÉLÉMENTS DE COMMANDE ET EN VÉRIFIER LEUR EFFICACITÉ (À CE PROPOS, CONSULTER LE PARAGRAPHE « COMMANDES »).



VÉRIFIER TOUS LES JOURS, AVANT DE COMMENCER À UTILISER L'ÉQUIPEMENT, LE CORRECT FONCTIONNEMENT DE LES COMMANDES À ACTION MAINTENUE.

Une fois le branchement prise/bonde a été effectué, mettre l'équipement en marche au moyen de l'interrupteur général (**Fig. 9 réf. A**).

Pour les modèles avec radiocommande

Ensuite déplacer le levier (**Fig. 11 réf. H**) en sens horizontal ou vertical: la DEL rouge (**Fig. 11 réf. B**) clignotera.

Après quelques secondes la DEL vert s'allume (**Fig. 11 réf. A**). Donc relâcher le levier (**Fig. 11 réf. H**). À la fin, la DEL vert (**Fig. 11 réf. A**) clignote, en indiquant que l'équipement est prête pour le fonctionnement.



LORSQU'UNE COMMANDE EST ACTIONNÉE, LA DEL VERT (FIG. 11 RÉF. A) RESTE FIXE ET IL RETOURNERA À CLIGNOTER DÈS QU'IL EST RELÂCHÉ.



UNE FOIS TERMINÉES LES OPERATIONS DE MONTAGE FAIRE UN CONTRÔLE DE TOUTES LES FONCTIONS DE L'ÉQUIPEMENT.

Si au cours des opérations la DEL rouge (**Fig. 11 réf. B**) et la DEL vert (**Fig. 11 réf. A**), clignotent simultanément, il faut recharger les batteries de la commande par la prise appropriée pour chargeur, située sur la partie latérale de la commande (**Fig. 11 réf. G**).

L'équipement est doté d'un dispositif qui interrompt la communication entre la commande et le tableau électrique, après plus de six heures de la dernière commande effectuée. Dans ce cas, il suffit de répéter les opérations d'allumage décrites dans le chapitre « Contrôles Électriques ».

11.0 COMMANDES



VÉRIFIER L'ABSENCE DES PERSONNES OÙ OBJETS CACHÉS DU CHAMP VISUEL DE L'OPÉRATEUR DE L'ENCOMBREMENT DE LA ROUE (SPÉCIALEMENT S'ELLE EST DE GRANDES DIMENSIONS).



LE MANIPULATEUR NE DOIT PAS ÊTRE PLACÉ OÙ STAGNE L'EAU.

11.1 Dispositif de commande au sol (pour les modèles avec pédalier de commande)

Le commande (manipulateur) peut être mit en mouvement selon la nécessité de la position de l'opérateur. Il est recommandé de placer la commande dans la zone exempte de tout objet afin d'avoir une vision claire et complète de la zone opérationnelle.

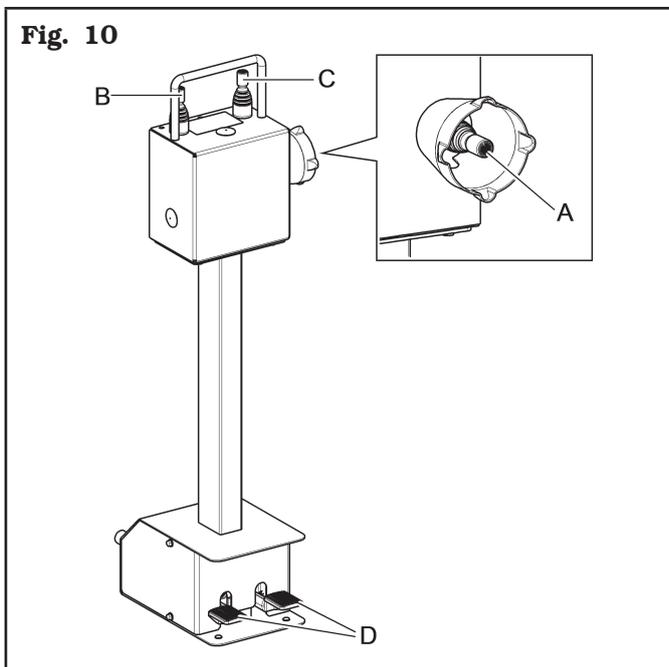
Le « levier **A** » a deux positions à action maintenue : levier en avant ou en arrière commande respectivement l'ouverture ou la fermeture du mandrin à mâchoires.

Le « levier **B** » a deux positions à action maintenue : levier vers le haut ou vers le bas commande respectivement le renversement en avant (ouverture) ou le renversement en arrière (fermeture) de l'équipement.

Le « levier **C** » a quatre positions à action maintenue :

- levier vers la droite ou la gauche, commande respectivement la translation du rouleau/outils décolle-pneus vers la droite ou la gauche (position de travail "**C**" **Fig. 6**) ;
- levier vers le haut ou vers le bas: pour soulever ou abaisser respectivement le mandrin à mâchoires.

Les « pédales **D** » commandent la rotation dans le sens horaire et anti-horaire du mandrin à mâchoires.



11.2 Dispositif de commande Bluetooth (pour les modèles avec radiocommande)

Grâce à des sangles appropriées, la commande (manipulateur) peut être fixée à l'opérateur en le suivant et en restant toujours à portée de main pendant toutes les phases de travail.

Il est recommandé que l'opérateur s'installe dans un endroit libre de tout obstacle afin d'avoir une visibilité totale et parfaite de la zone de travail.

Si la DEL vert "A" clignote, il indique la position d'attente de l'équipement. En actionnant n'importe quelle commande, l'équipement se redémarre et elle est prête à fonctionner. Pendant le fonctionnement la DEL vert « A » est allumé fixe.

L'illumination et le clignotement simultané de la DEL rouge « B » et de la DEL vert « A » indiquent que les batteries du manipulateur sont déchargées et il est nécessaire de les recharger pour continuer à travailler. Si la DEL rouge "B" reste allumé, cela indique la présence d'une anomalie au niveau de la connexion Bluetooth avec l'équipement.

Le "poussoir C" a une position à action maintenue, et lorsqu'il est pressé, il commande le renversement en avant (ouverture) de l'équipement.

Le "poussoir D" a une position à action maintenue, et lorsqu'il est pressé, il commande le renversement en arrière (fermeture) de l'équipement.

Le « poussoir E » a une position à action maintenue, et lorsqu'il est pressé, il commande l'ouverture du mandrin à mâchoires.

Le « poussoir F » a une position à action maintenue, et lorsqu'il est pressé, il commande la fermeture du mandrin à mâchoires.

Le « levier H » a quatre positions opérationnelles à action maintenue :

- levier vers la droite ou la gauche, commande respectivement la translation du rouleau/outils décolle-pneus vers la droite ou la gauche (position de travail « C » **Fig. 6**) ;

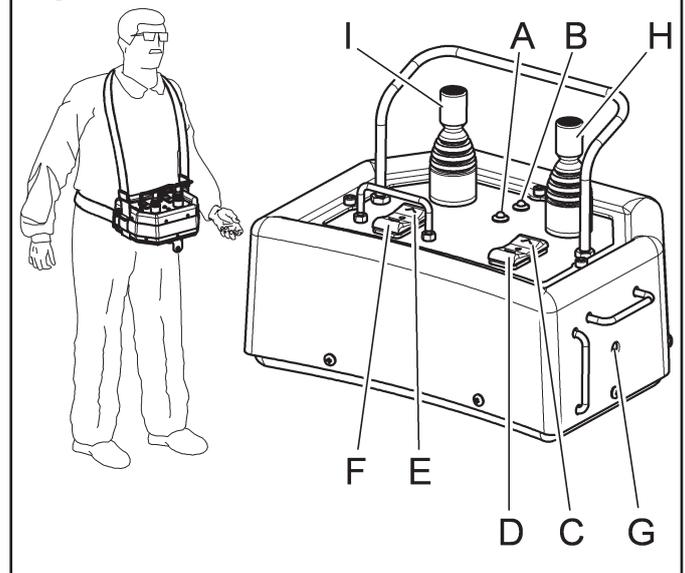
- levier vers le haut ou vers le bas: pour soulever ou abaisser respectivement le mandrin.

Le « levier I » a deux positions à action maintenue :

- levier vers la droite ou la gauche, commande la rotation du mandrin dans le sens des aiguilles d'une montre ou inverse des aiguilles d'une montre (de position de travail « A » **Fig. 6**).

En actionnant n'importe quelle commande, l'équipement se redémarre et il est prête à fonctionner et la DEL « A » clignotera.

Fig. 11



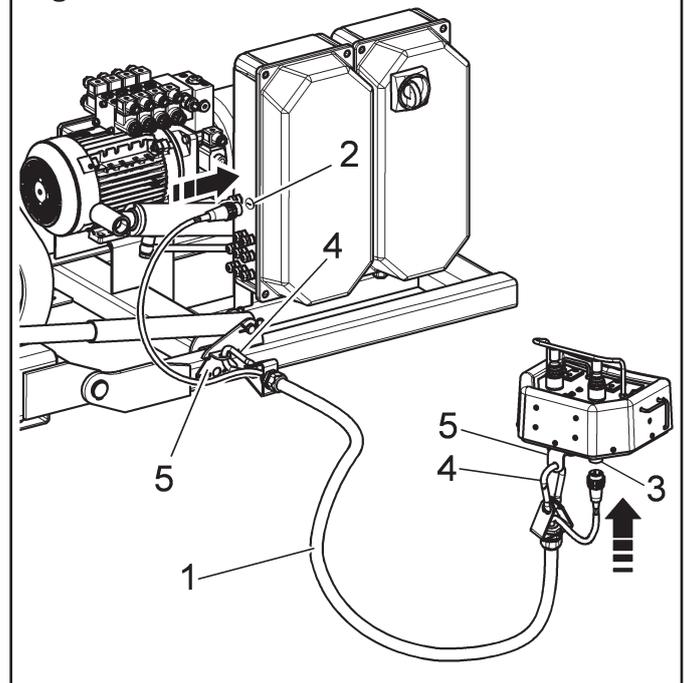
11.3 Utilisation du câble d'urgence (pour les modèles avec radiocommande)

En cas de dysfonctionnement de la transmission Bluetooth entre le dispositif de commande spécial et l'équipement, il est possible de la continuer à l'utiliser à l'aide du câble d'urgence (**Fig. 12 réf. 1**).

Branchez le câble d'urgence aux connecteurs spéciaux de l'équipement (**Fig. 12 réf. 2**) et au dispositif de commande (**Fig. 12 réf. 3**), comme indiqué sur la figure.

Une fois le câble d'interconnexion est connecté (**Fig. 12 réf. 1**), accrochez les mousquetons (**Fig. 12 réf. 4**) aux 2 supports (**Fig. 12 réf. 5**) spécialement préparés de manière à éviter que le câble, si est mis en tension, force sur les connecteurs.

Fig. 12



12.0 EMPLOI DE L'ÉQUIPEMENT

12.1 Mesures de précaution au cours du montage et du démontage des pneus



Avant d'effectuer le montage des pneus, suivre les normes de sécurité ci-dessous :

- utiliser toujours des jantes et pneus bien propres, secs et en bon état ; en particulier, si nécessaire, nettoyer les jantes et effectuer les contrôles suivants :
 - les talons, les flancs et la bande de roulement du pneu ne sont pas endommagés ;
 - la jante ne doit pas présenter de bosses et/ou de déformations (en particulier sur les jantes en alliage, les bosselures causent souvent des microfractures internes, non visibles à l'œil nu, mais qui peuvent compromettre la solidité de la jante et représenter un danger même dans la phase de gonflage) ;
- lubrifier abondamment la surface de contact de la jante ainsi que les talons du pneu à l'aide d'un lubrifiant spécial pour pneus ;
- remplacer la soupape de la jante par une nouvelle ou, dans le cas de soupapes en métal, remplacer la bague d'étanchéité ;
- vérifier toujours que le pneu et la jante ont les bonnes dimensions pour l'accouplement toujours ; ou dans l'impossibilité de vérifier les dimensions susdites, il ne faut pas effectuer le montage (généralement les dimensions nominales de la jante et du pneu sont imprimées sur ceux-ci) ;
- Ne pas utiliser de jet d'eau ou d'air comprimé pour nettoyer les roues.



LE MONTAGE D'UN PNEU AVEC UN TALON, UNE BANDE DE ROULEMENT ET/OU UN FLANC ENDOMMAGÉ SUR UNE JANTE RÉDUIT LA SÉCURITÉ D'UN VÉHICULE ÉQUIPÉ DE LA ROUE ET PEUT ENTRAÎNER DES ACCIDENTS DE LA CIRCULATION, DES BLESSURES GRAVES OU MÊME LA MORT.

SI UN TALON, UNE BANDE DE ROULEMENT OU UN FLANC DE PNEU EST ENDOMMAGÉ PENDANT LE DÉMONTAGE, NE JAMAIS REMONTER LE PNEU SUR UNE ROUE.

SI VOUS PENSEZ QU'UN TALON, UNE BANDE DE ROULEMENT OU UN FLANC D'UN PNEU PEUT AVOIR ÉTÉ ENDOMMAGÉ LORS DU MONTAGE, RETIREZ LE PNEU ET INSPECTEZ-LE ATTENTIVEMENT. NE JAMAIS LE REMONTER SUR UNE ROUE SI UN TALON, UNE BANDE DE ROULEMENT OU UN FLANC EST ENDOMMAGÉ.



UNE LUBRIFICATION INADÉQUATE DU PNEU, DE LA JANTE, DE LA TÊTE OUTIL ET/OU DU LEVIER PEUT PROVOQUER UN FROTTEMENT ANORMAL ENTRE LE PNEU ET CES ÉLÉMENTS LORS DU DÉMONTAGE ET/OU DU MONTAGE DU PNEU ET CAUSER DES DOMMAGES AU PNEU, RÉDUISANT LA SÉCURITÉ D'UN VÉHICULE ÉQUIPÉ DU PNEU.

LUBRIFIEZ TOUJOURS SOIGNEUSEMENT CES ÉLÉMENTS AVEC UN LUBRIFIANT SPÉCIFIQUE POUR PNEUS EN SUIVANT LES INDICATIONS CONTENUES DANS CE MANUEL.



L'UTILISATION D'UN LEVIER INADÉQUAT, USÉ OU ENDOMMAGÉ POUR RETIRER LES TALONS DE PNEU PEUT ENDOMMAGER UN TALON ET/OU UN FLANC DE PNEU, RÉDUISANT LA SÉCURITÉ D'UN VÉHICULE.

UTILISER UNIQUEMENT LE LEVIER FOURNI AVEC L'ÉQUIPEMENT ET VÉRIFIER SON ÉTAT AVANT CHAQUE DÉMONTAGE. S'IL EST USÉ OU ENDOMMAGÉ, NE L'UTILISEZ PAS POUR RETIRER LE PNEU, MAIS REMPLACEZ-LE PAR UN LEVIER FOURNI PAR LE FABRICANT DE L'ÉQUIPEMENT OU L'UN DE SES DISTRIBUTEURS AUTORISÉS.



UN POSITIONNEMENT INCORRECT DE LA SOUPAPE, AU DÉBUT DES OPÉRATIONS DE DÉMONTAGE ET/OU DE MONTAGE DE CHAQUE TALON DE PNEU, PEUT CONDUIRE LA SOUPAPE, PENDANT CES OPÉRATIONS, DANS OU À PROXIMITÉ D'UNE ZONE OÙ LE TALON S'EST INSÉRÉ DANS LA BASE DE LA JANTE.

LE TALON POURRAIT APPUYER SUR LE CAPTEUR DE PRESSION, SITUÉ SOUS LA SOUPAPE À L'INTÉRIEUR DE LA BASE, PROVOQUANT SA RUPTURE.

TOUJOURS RESPECTER LE POSITIONNEMENT DE LA SOUPAPE AU DÉBUT DE CHAQUE DÉMONTAGE ET/OU MONTAGE D'UN TALON INDIQUÉ DANS CE MANUEL.



LE FAIT DE NE PAS INSÉRER UNE SECTION APPROPRIÉE D'UN TALON À L'INTÉRIEUR DE LA BASE DE LA JANTE, COMME INDIQUÉ DANS CE MANUEL PENDANT LE MONTAGE OU LE DÉMONTAGE DU TALON, ENTRAÎNE UNE TENSION ANORMALE SUR LE TALON.

CELA PEUT PROVOQUER DES DOMMAGES AU TALON ET/OU AU FLANC DU PNEU AUQUEL LE TALON EST RELIÉ, EN RÉDUISANT LA SÉCURITÉ D'UN VÉHICULE ÉQUIPÉ DU PNEU.

SUIVEZ TOUJOURS LES INSTRUCTIONS DU MANUEL CONCERNANT L'ALIGNEMENT D'UNE SECTION D'UN TALON SUR LA BASE DE LA JANTE.

NE PROCÉDEZ PAS AU DÉMONTAGE OU AU MONTAGE D'UN TALON SI VOUS N'ÊTES PAS CAPABLE D'ALIGNER UNE SECTION D'UN TALON AVEC LA BASE DE JANTE INDIQUÉE DANS CE MANUEL.

12.2 Placer l'équipement en position de travail

Après avoir atteint le lieu d'utilisation de l'équipement, vérifier que les conditions respectent ce qui est décrit dans le Chapitre 8.0 « Environnement de travail ».

Éteignez le véhicule, engager la première vitesse et actionner le frein à main pour éviter quelconque mouvement pendant les opérations de démontage/montage pneu.

Enlever la clé de mise en marche du véhicule et gardez-la toujours avec vous jusqu'à la fin des opérations de travail (les opérations sont terminées lorsque l'équipement est fermée en position de repos à l'intérieur du véhicule et est déconnectée de l'alimentation générale).

- Ouvrir complètement les portes postérieures du véhicule et les verrouiller en la place atteinte ;
- connectez la fiche à la prise de courant, en respectant les caractéristiques indiquées dans le Chapitre 10.0 « Branchements électriques » ;
- tournez l'interrupteur principal sur « 1 » (ON) (**Fig. 13 réf. 1**) ;
- enlevez la chaîne de sécurité (**Fig. 13 réf. 2**) ;

Pour les modèles avec pédalier de commande

- placer le commande manipulateur dans une zone exempte d'obstacles et pousser le levier (**Fig. 10 réf. B**) vers le haut pour ouvrir l'équipement vers l'extérieur. Maintenez le levier poussé pour placer l'équipement en position horizontale.

Pour les modèles avec radiocommande

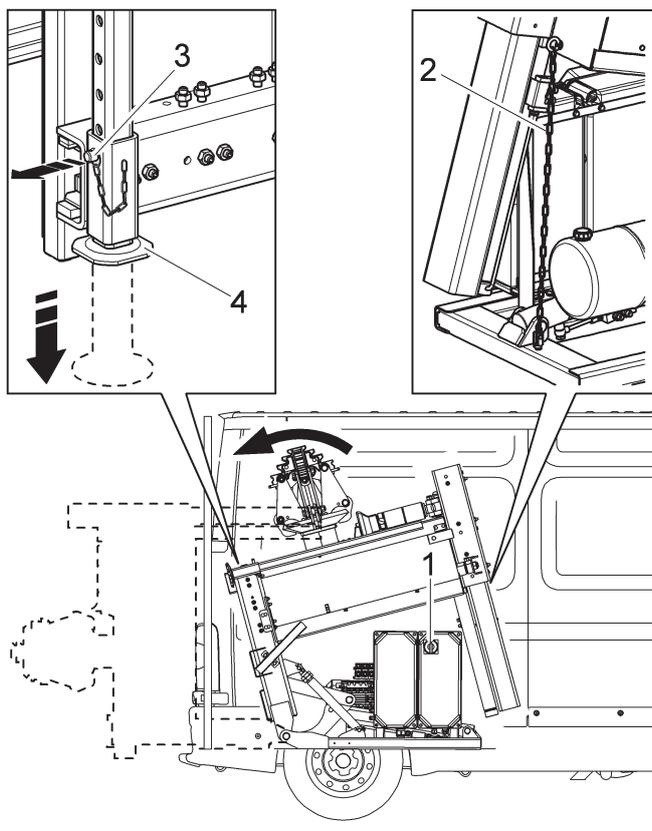
- Mettre le dispositif de commande en s'assurant que les courroies soient de la longueur appropriée aux dimensions de l'opérateur ;
- pousser le poussoir (**Fig. 11 réf. C**) jusqu'à la DEL vert clignote, montrant ainsi que le dispositif de commande est prêt à travailler ;
- pousser le poussoir (**Fig. 11 réf. C**) pour ouvrir l'équipement vers l'extérieur. Maintenez le poussoir poussé pour placer l'équipement en position horizontale.

Pour toutes les versions



AVANT D'ATTEINDRE LA POSITION HORIZONTALE, AVEC L'ÉQUIPEMENT FERMÉ, RÉGLER LA HAUTEUR CORRECTE DES PIEDS (FIG. 13 RÉF. 4) EN UTILISANT LA GOUPILLE DE VERROUILLAGE APPROPRIÉE (FIG. 13 RÉF. 3).

Fig. 13



- Continuez avec le positionnement de l'équipement jusqu'à les pieds soient correctement reposants sur le sol.

12.3 Opérations préliminaires

Compte tenu de la structure du démonte-pneus et de son usage, l'opérateur doit traiter roues/pneus de grand diamètre et avec une masse très grande.

Il faut faire très attention dans la manutention des roues en s'aidant des autres opérateurs qualifiés et avec le correct habillement.



IL EST CONSEILLÉ DE LUBRIFIER AVEC SOIN LES TALONS DES PNEUS POUR LES PROTÉGER CONTRE D'ÉVENTUELS ENDOMMAGEMENTS ET POUR FACILITER LES OPÉRATIONS DE MONTAGE ET DÉMONTAGE.

12.4 Préparation de la roue

- Enlever les contre-poids d'équilibrage sur les deux côtés de la roue ;



ENLEVER LA TIGE DE LA SOUPAPE ET LAISSER LE PNEU SE DÉGONFLER COMPLÈTEMENT.

- vérifier de quel côté on devra démonter le pneu, en regardant où se trouve la base ;
- vérifier le point de blocage de la jante.



AU CAS OÙ ON BOUGERAIT DES ROUES AVEC UN POIDS SUPÉRIEUR À 500 kg (1102,5 lbs), IL EST CONSEILLÉ D'UTILISER UN CHARIOT ÉLÉVATEUR OU UNE GRUE.

12.5 Blocage de la roue



EN RAISON DES DIMENSIONS ET DU POIDS DE LA ROUE/DU PNEU, ON A BESOIN D'UN DEUXIÈME OPÉRATEUR QUI MAINTIENNE LA ROUE EN POSITION VERTICALE, AFIN DE GARANTIR LES CONDITIONS DE SÉCURITÉ OPÉRATIONNELLES.

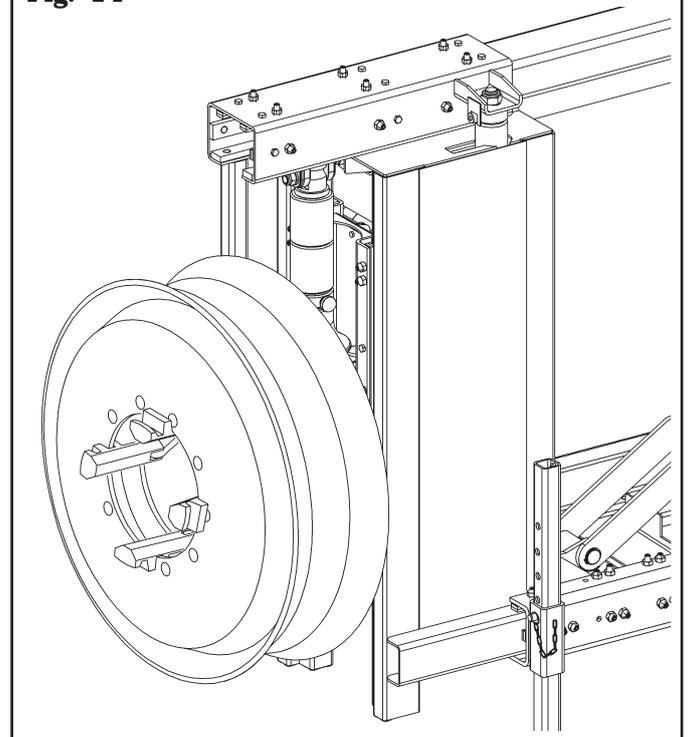


VEILLER A CE QUE LE BLOCAGE DE LA JANTE SOIT PARFAITEMENT EXÉCUTÉ ET QUE LA PRISE SOIT BIEN SURE, AFIN D'ÉVITER LA CHUTE DE LA ROUE AU COURS DES OPÉRATIONS DE MONTAGE OU DE DÉMONTAGE.



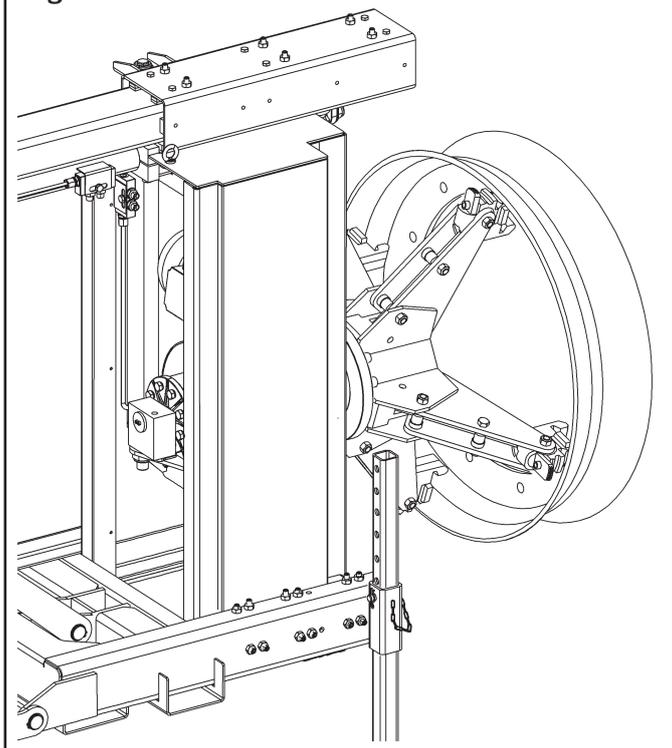
IL EST ABSOLUMENT INTERDIT DE MODIFIER LA VALEUR DE CALIBRAGE DE LA PRESSION DE SERVICE, EN AGISSANT SUR LES SOUPAPES DE PRESSION MAXIMALE ; TELLE ALTÉRATION EXCLUT TOUTE RESPONSABILITÉ DE LA PART DU CONSTRUCTEUR.

Fig. 14



Blocage sur le trou central

Fig. 15



Blocage sur le bord de jante



LE MOUVEMENT D'OUVERTURE/FERMETURE DU MANDRIN À MÂCHOIRES GÈNÈRE UNE GRANDE FORCE DE COMPRESSION LORS DU BLOCAGE/DÉBLOCAGE DE LA ROUE. GARDEZ TOUJOURS LES MAINS/DOIGTS OU TOUTE PARTIE DU CORPS À L'ÉCART DES ÉTAUX EN MOUVEMENT.

Toutes les roues doivent être bloquées de l'intérieur.



LE BLOCAGE SUR LA BRIDE CENTRALE DOIT TOUJOURS ÊTRE CONSIDÉRÉ COMME ÉTANT LE PLUS SÛR.



QUANT AUX ROUES DOTÉES DE JANTE À CREUX, BLOQUER LA ROUE EN SORTE QUE LE CREUX SE TROUVE SUR LE CÔTÉ EXTÉRIEUR PAR RAPPORT AU MANDRIN À MÂCHOIRES.



AU CAS OÙ IL NE SERAIT PAS POSSIBLE DE BLOQUER LA JANTE DANS LE VOILE, IL EST CONSEILLÉ D'EFFECTUER LE BLOCAGE SUR LE BORD À PROXIMITÉ DU VOILE.



EN CE QUI CONCERNE LE BLOCAGE DE ROUES DOTÉES DE JANTES EN ALLIAGE, ON PEUT DISPOSER DE GRIFFES SUPPLÉMENTAIRES DE PROTECTIONS QUI PERMETTENT DE TRAVAILLER SUR LES JANTES SANS LES ABÎMER. LES GRIFFES DE PROTECTION DOIVENT ÊTRE ENCLENCHÉES À BAÏONNETTE SUR LES GRIFFES NORMALES DU MANDRIN À MÂCHOIRES.

Pour procéder au blocage de la roue, suivre les instructions suivantes :

- mettre la roue en position verticale à proximité du mandrin à mâchoires ;
- en agissant sur le levier (**Fig. 10 réf. C et Fig. 11 réf. H**) positionner le mandrin coaxial avec le centre de la roue, de façon à ce que les extrémités de la griffe frôlent le bord de la jante ;
- en agissant sur le levier (**Fig. 10 réf. A et Fig. 11 réf. E/F**) positionner le mandrin coaxial avec le centre de la roue, de façon à ce que les extrémités de la griffe frôlent le bord de la jante ;
- actionner la commande (**Fig. 10 réf. A et Fig. 11 réf. E**) jusqu'au blocage complet de la roue ;
- vérifier soit que la jante soit bloquée et centrée correctement, soit que la roue soit soulevée du sol pour éviter le glissement de la jante elle-même pendant les opérations suivantes.



INSISTER SUR LA COMMANDE POUR LE BLOCAGE DE LA JANTE JUSQU'À ATTEINDRE LA PRESION MAXIMUM DE SERVICE (130 bar / 1885 psi).



IL EST CONSEILLÉ DE LUBRIFIER AVEC SOIN LES TALONS DES PNEUS POUR LES PROTÉGER CONTRE D'ÉVENTUELS ENDOMMAGEMENTS ET POUR FACILITER LES OPÉRATIONS DE MONTAGE ET DÉMONTAGE.



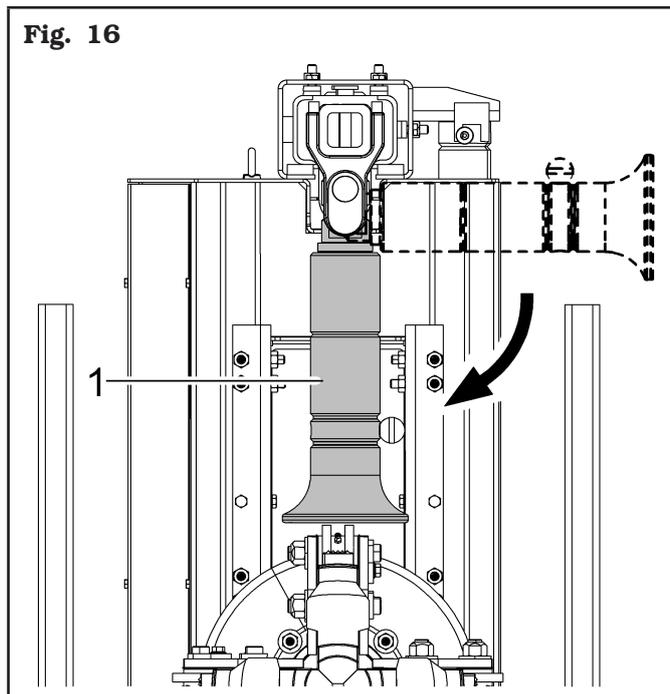
À LA FIN DES OPÉRATIONS DE MONTAGE/ DÉMONTAGE DU PNEUMATIQUE NE PAS LAISSER LA ROUE BLOQUÉE SUR LE MANDRIN À MÂCHOIRES ET DE TOUTE FAÇON NE LA LAISSER JAMAIS SANS SURVEILLANCE.

12.6 Fonctionnement du bras porte-rouleau

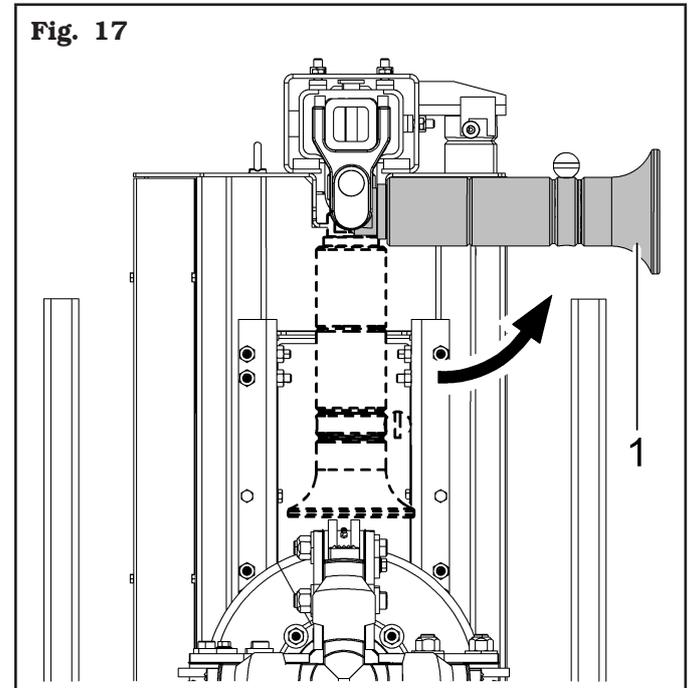
Le bras porte-rouleau peut maintenir, pendant les phases de travail, deux positions stables et plus précisément :

1. position de « service » ;
2. position « hors service ».

En « position de service » (**Fig. 16 réf. 1**) le bras porte-rouleau se trouve abaissé vers le mandrin à mâchoires et dans cette position il doit effectuer les différentes opérations de décollage des talons, le démontage et le montage du pneu.



En position « hors service » (**Fig. 17 réf. 1**) le bras porte-rouleau se trouve en position horizontale et il doit être porté dans cette position chaque fois que son usage n'est pas demandé et pour se porter d'un côté à l'autre du pneumatique pendant les différentes phases de travail.



Le bras porte-rouleau se déplace de la position « hors service » à la position « service » en modalité manuelle.



**EN « POSITION DE TRAVAIL »
OU « HORS SERVICE », LA
GOUILLE DE VERROUILLAGE (FIG. 1
RÉF. 19) DOIT ÊTRE INSÉRÉE
DANS LE LOGEMENT PRÉVU À
CET EFFET.**

12.7 Pneus tubeless

12.7.1 Décollage des talons



NE JAMAIS INSÉRER AUCUNE PARTIE DU CORPS ENTRE LE ROULEAU DÉCOLLE-PNEUS ET LE PNEU.



PENDANT TOUTES LES OPÉRATIONS DE MONTAGE/DÉMONTAGE DES PNEUS, VÉRIFIER QUE LA ROUE EST BIEN BLOQUÉE PAR LE MANDRIN À MÂCHOIRES DE L'ÉQUIPEMENT.

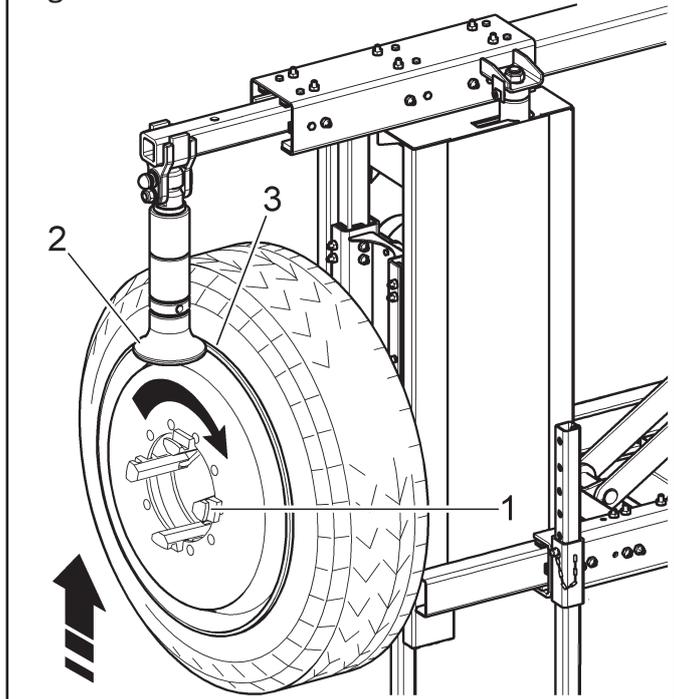
1. Bloquer la roue sur le mandrin à mâchoires, comme indiqué au paragraphe ci-dessus ;
2. enlever tous les poids d'équilibrage de la jante. Retirer la soupape et laisser sortir l'air du pneu ;
3. se mettre dans la position de travail **A** (Fig. 6) ;
4. placer le rouleau décolle-pneus sur la partie externe du pneu ;



NE JAMAIS INSÉRER AUCUNE PARTIE DU CORPS ENTRE LE ROULEAU DÉCOLLE-PNEUS ET LE PNEU.

5. soulever le mandrin à mâchoires (Fig. 18 réf. 1) en utilisant la commande prévue à cet effet à partir du manipulateur, jusqu'à ce que le rouleau décolle-pneus (Fig. 18 réf. 2) se rapproche du bord de la jante (Fig. 18 réf. 3), en touchant le talon externe ;

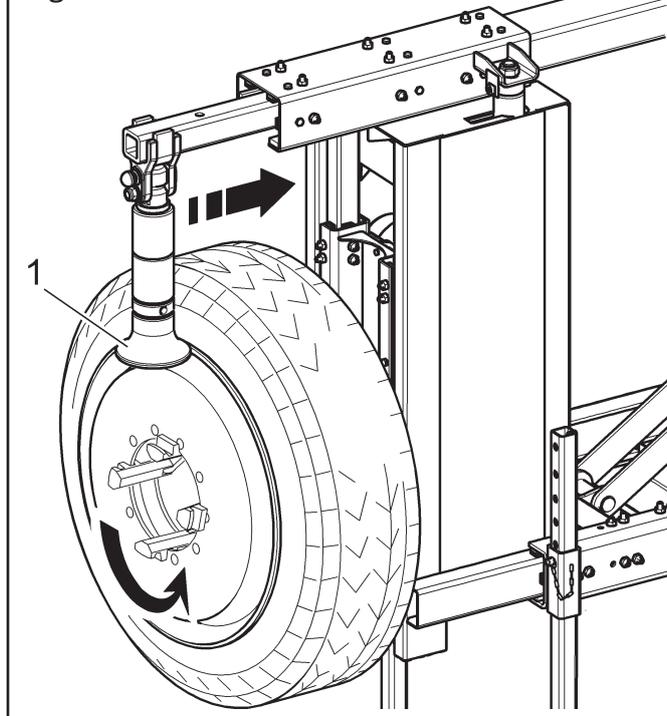
Fig. 18



LE ROULEAU DÉCOLLE-PNEU NE DOIT EXERCER AUCUNE PRESION SUR LA JANTE, MAIS PLUTÔT SUR LE TALON DU PNEU.

6. tourner le mandrin à mâchoires dans le sens contraire des aiguilles d'une montre et en même temps faire avancer vers l'intérieur le rouleau (Fig. 19 réf. 1) afin de pouvoir exécuter le décolage des talons du pneu. Continuer à tourner le mandrin à mâchoires, en lubrifiant abondamment la jante et le talon du pneu à l'aide du lubrifiant adéquat. L'avance du rouleau décolle-talon doit être d'autant plus lent que l'adhérence du pneu sur la jante est supérieure ;

Fig. 19



UTILISER UNIQUEMENT DU LUBRIFIANT SPÉCIAL POUR PNEUS. LES LUBRIFIANTS ADÉQUATS NE CONTIENNENT NI EAU, NI HYDROCARBURES OU SILICONE.

7. exécuté le décollage des talons extérieur, éloigner le bras porte-rouleau en le mettant dans la position de « hors service » (**Fig. 17 réf. 1**); en agissant sur le manipulateur, positionner le bras porte-rouleau sur le côté interne de la roue, ensuite le remettre dans la « position de service » (**Fig. 16 réf. 1**) et le bloquer à l'aide de la goupille de verrouillage prévue à cet effet.



POUR DES ROUES AVEC DIAMÈTRE MAXIMUM INFÉRIEUR À 1100 mm (43,31"), LE ROULEAU DÉCOLLE-PNEUS PEUT PASSER À UNE POSITION DE DÉTALONNAGE POSTÉRIEUR EN ABAISSANT LA ROUE (VOIR FIG. 20) ET EN LA REMETTANT ENSUITE EN POSITION DE DÉTALONNAGE (VOIR FIG. 21).

Fig. 20

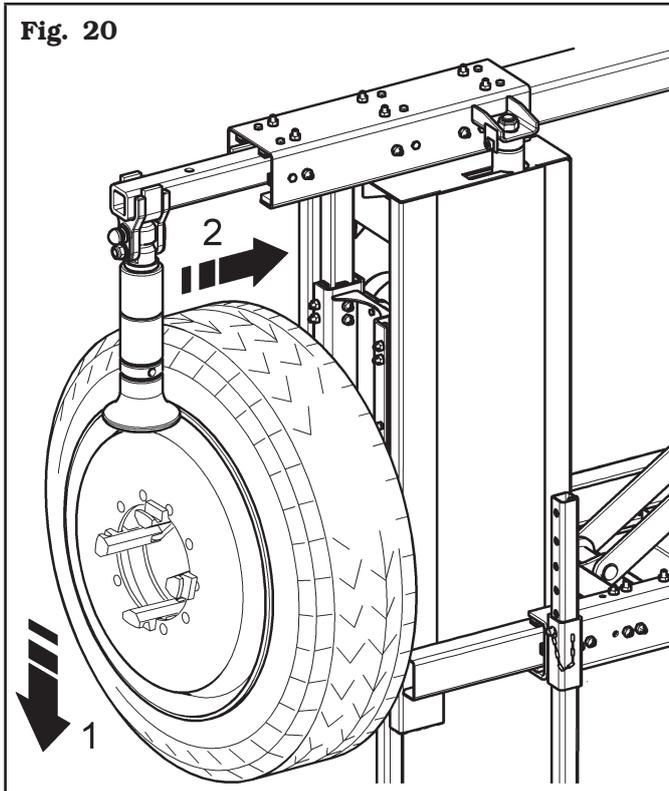
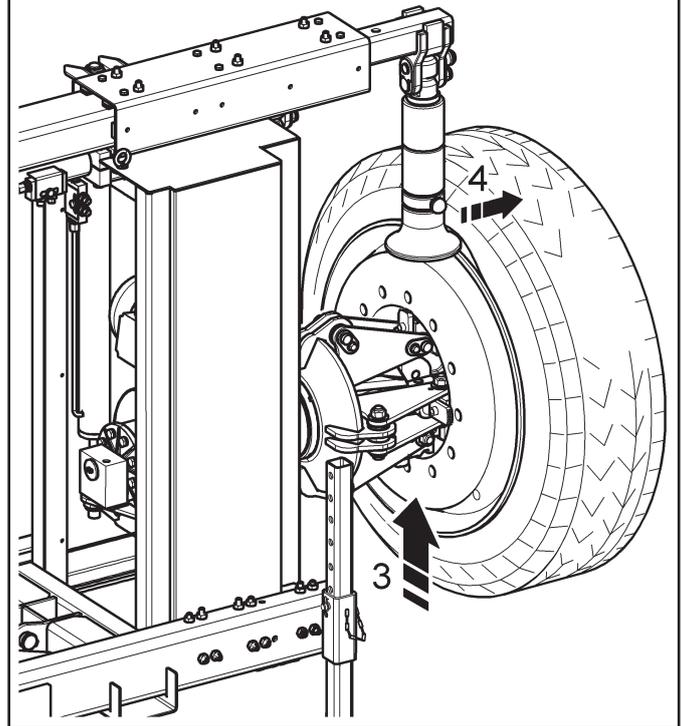


Fig. 21



PRÊTER UNE ATTENTION TOUTE PARTICULIÈRE QUAND ON REPOSITIONNE LE BRAS PORTE-ROULEAU AFIN D'ÉVITER D'ÉVENTUELS ÉCRASEMENTS AUX MAINS.

8. se mettre dans la position de travail **C** (**Fig. 6**) et refaire les opérations décrites aux point **6** jusqu'à obtenir le détalonnage complet du pneu.

12.7.2 Démontage

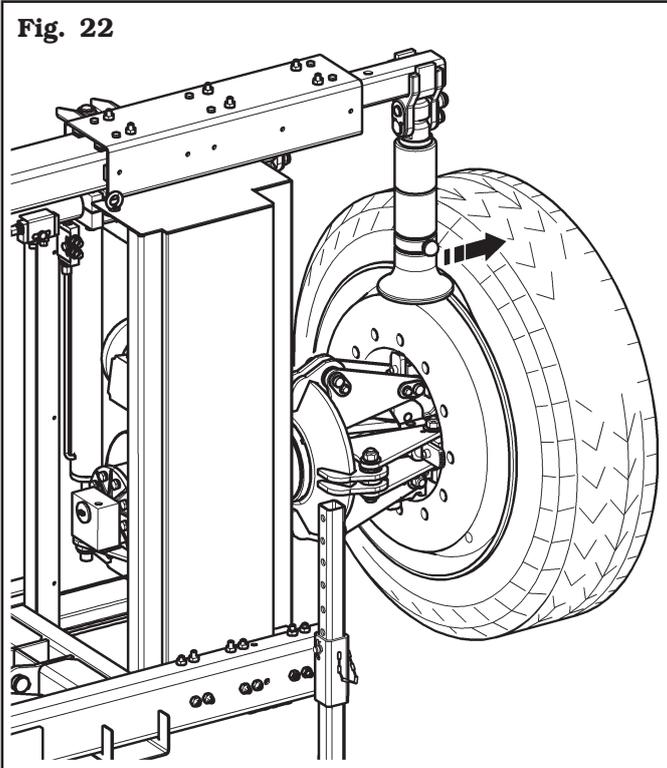


PENDANT TOUTES LES OPÉRATIONS DE MONTAGE/DÉMONTAGE DES PNEUS, VÉRIFIER QUE LA ROUE EST BIEN BLOQUÉE PAR LE MANDRIN À MÂCHOIRES DE L'ÉQUIPEMENT.

Le démontage de pneus tubeless peut se faire de deux façons :

1. si la roue ne présente pas de difficultés particulières en continuant l'opération de décollage des talons, il est possible de faire sortir complètement les talons de la jante. Le talon interne, poussé par le rouleau, appuie sur le talon externe jusqu'à obtenir le démontage complet (voir **Fig. 22**) ;

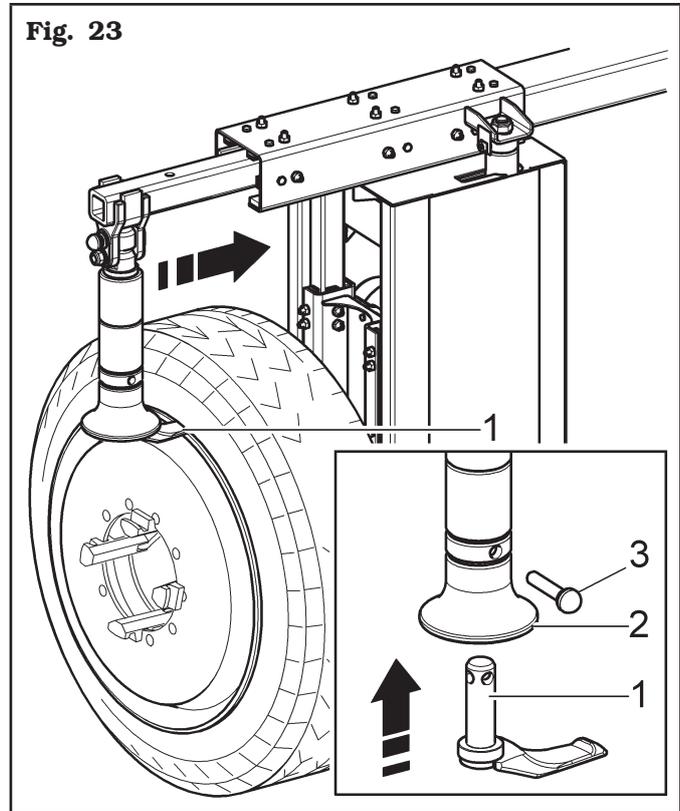
Fig. 22



2. si la roue est particulièrement dure, il est impossible d'agir en suivant la description au point 1. Il faudra donc procéder d'une façon différente, en utilisant l'outil à cliquet et en suivant le procédé décrit ci-dessous :

- se mettre dans la position de travail **A** (**Fig. 6**) ;
- positionner le bras porte-rouleau sur le côté extérieur de la roue ;
- insérer l'outil à cliquet (**Fig. 23 réf. 1**) dans le rouleau (**Fig. 23 réf. 2**), comme l'indique la **Fig. 23**, puis le bloquer dans cette position en insérant le pivot (**Fig. 23 réf. 3**) ;
- faire avancer l'outil à cliquet, en l'introduisant entre la jante et le talon, jusqu'à ce qu'il soit ancré au talon (voir **Fig. 23**) ;

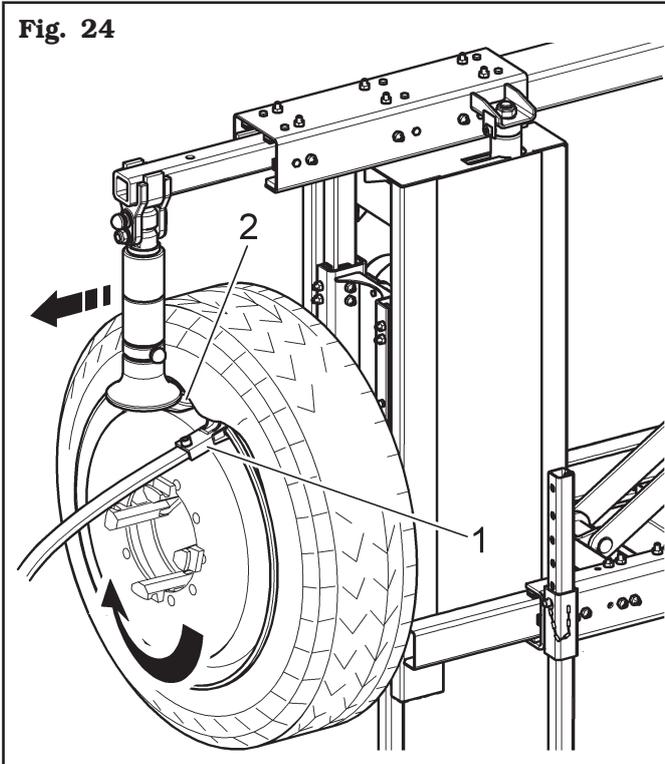
Fig. 23



- éloigner vers le bas d'environ 4-5 cm (1.57"-1.97") la jante de l'outil à crochet, de manière à éviter l'éventuel décrochage du talon de l'outil même ;

- transférer l'outil à cliquet vers l'extérieur (**Fig. 24 réf. 2**) de manière à permettre une introduction aisée du levier (**Fig. 24 réf. 1**) entre la jante et le talon; introduire le levier (**Fig. 24 réf. 1**) entre jante et talon vers la droite de l'outil à cliquet (**Fig. 24 réf. 2**);

Fig. 24



- tout en maintenant la pression sur le levier, soulever la roue jusqu'à amener le rebord de la jante à une distance de 5 mm (0.2") de l'outil à cliquet;
- tourner la roue dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à la complète sortie du talon;
- une fois exécuté le décollage des talons extérieur, éloigner le bras porte-rouleau de la roue, le décrocher et le soulever en le mettant dans la position de « hors service » (**Fig. 17 réf. 1**); en agissant sur le manipulateur, positionner le bras porte-rouleau sur le côté interne de la roue, ensuite le remettre dans la « position de service » (**Fig. 16 réf. 1**) et le bloquer à l'aide de la goupille de verrouillage prévue à cet effet.



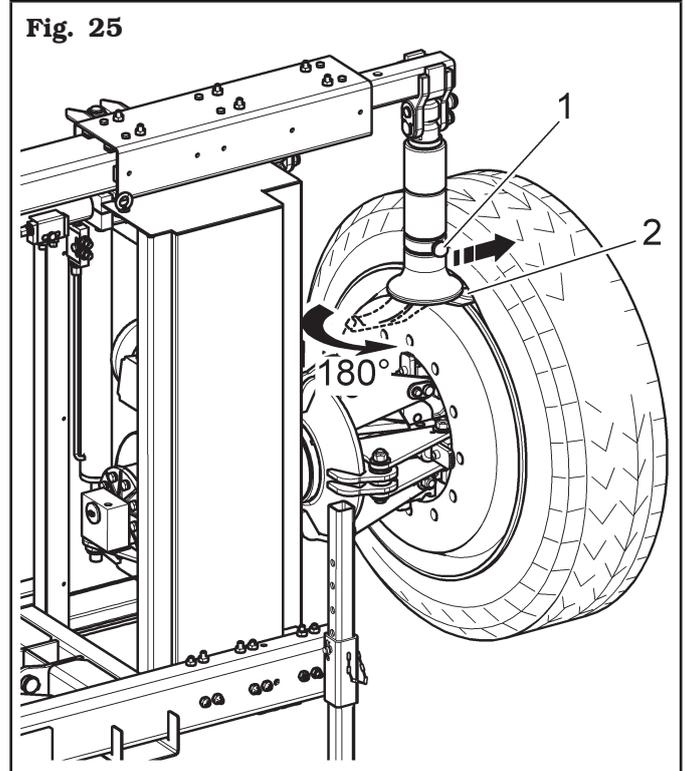
PRÊTER UNE ATTENTION TOUTE PARTICULIÈRE QUAND ON REPOSITIONNE LE BRAS PORTE-ROULEAU AFIN D'ÉVITER D'ÉVENTUELS ÉCRASEMENTS AUX MAINS.



TOUJOURS VÉRIFIER QUE LE BRAS SOIT CORRECTEMENT BLOQUÉ À LA TRAVERSE DE TRANSLATION.

- se mettre dans la position de travail **C** (**Fig. 6**);
- enlever la bague (**Fig. 25 réf. 1**), tourner l'outil à cliquet (**Fig. 25 réf. 2**) de 180° puis le bloquer à nouveau avec le pivot (**Fig. 25 réf. 1**) afin de pouvoir insérer l'outil (**Fig. 25 réf. 2**) entre bord jante et talon pneu;

Fig. 25



- éloigner vers le bas d'environ 4-5 cm (1.57"-1.97") la jante de l'outil à crochet, de manière à éviter l'éventuel décrochage du talon de l'outil même;
- se mettre dans la position de travail **B** (**Fig. 6**);
- transférer l'outil à cliquet vers le bord externe de la jante, ensuite tourner le mandrin à mâchoires dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à compléter le démontage du pneu.



LA SORTIE DES TALONS DE LA JANTE CAUSE LA CHUTE DU PNEU. TOUJOURS VÉRIFIER QUE PERSONNE NE SE TROUVE ACCIDENTELLEMENT DANS LA ZONE DE TRAVAIL.



EN CAS DE DÉMONTAGE DE PNEUMATIQUES TRÈS LOURDS, IL EST RECOMMANDÉ DE FAIRE TRÈS ATTENTION AVANT DE TERMINER L'OPÉRATION.

12.7.3 Montage



PENDANT TOUTES LES OPÉRATIONS DE MONTAGE/DÉMONTAGE DES PNEUS, VÉRIFIER QUE LA ROUE EST BIEN BLOQUÉE PAR LE MANDRIN À MÂCHOIRES DE L'ÉQUIPEMENT.

Le montage des pneus du type Tubeless est normalement effectué à l'aide du rouleau décolle-pneus ; si la roue est particulièrement difficile à monter, se servir de l'outil à crochet.

Avec rouleau décolle-pneus

Opérer de la façon suivante :

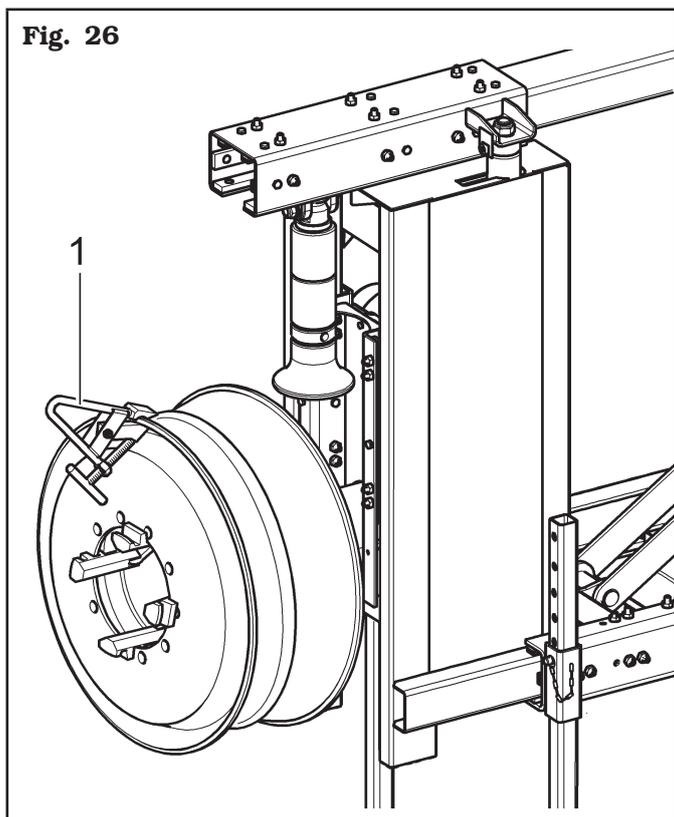
1. fixer la jante sur le mandrin à mâchoires en suivant les indications décrites au paragraphe « BLOCAGE DE LA ROUE » ;
2. enduire abondamment les talons du pneu ainsi que les rebords de la jante d'un lubrifiant spécial, en se servant du pinceau (option) ;



UTILISER UNIQUEMENT DU LUBRIFIANT SPÉCIAL POUR PNEUS. LES LUBRIFIANTS ADÉQUATS NE CONTIENNENT NI EAU, NI HYDRO-CARBURES OU SILICONE.

3. monter l'étau pour jantes en alliage (option) (Fig. 26 réf. 1) sur le rebord externe de la jante dans le point le plus haut, comme indiqué sur la Fig. 26 ;

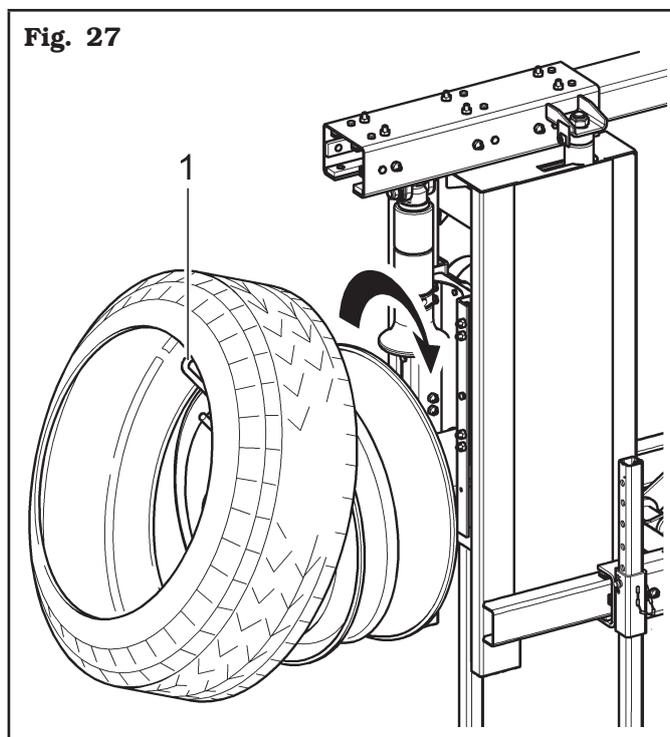
Fig. 26



L'ÉTAU POUR JANTES EN ALLIAGE (OPTION) DOIT ÊTRE SOLIDEMENT ANCRÉ AU REBORD DE LA JANTE.

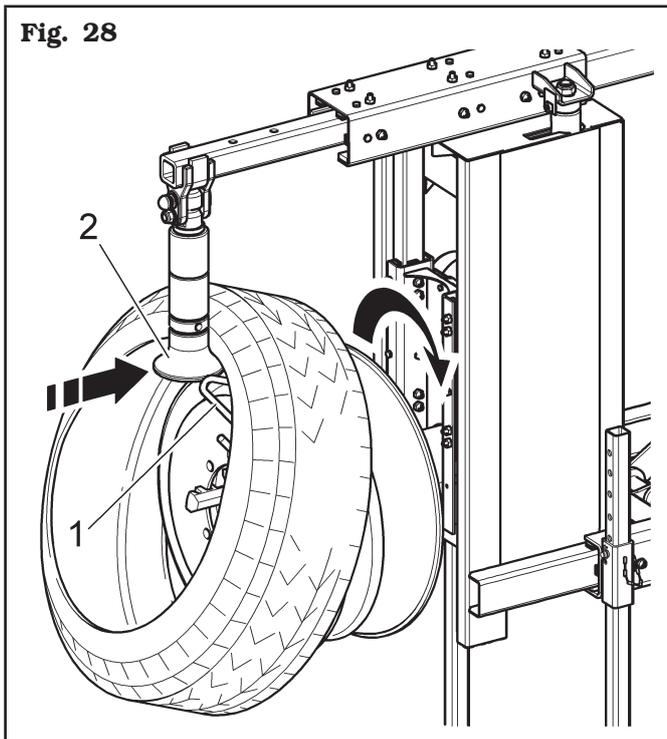
4. se mettre dans la position de travail **B** (Fig. 6) ;
5. baisser complètement le mandrin à mâchoires. Rouler le pneu sur le plancher et l'accrocher dans l'étau pour jantes en alliage (option) (Fig. 27 réf. 1) ;
6. soulever le mandrin à mâchoires avec le pneu accroché et le tourner dans le sens des aiguilles d'une montre de 15-20 cm (5.91" - 7.87") ; le pneu se mettra obliquement par rapport à la jante (voir Fig. 27) ;

Fig. 27



7. positionner le rouleau de décollage des talons (**Fig. 28 réf. 2**) de manière à ce qu'il se situe à une distance d'environ 1,5 cm (0.59") du rebord de la jante. L'étau pour jantes en alliage (**Fig. 28 réf. 1**) de montage se situe dans la position à « 1 heures ». Tourner le mandrin à mâchoires dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à amener l'étau pour jantes en alliage au point le plus proche au rouleau décolle-pneus (« 11 heures ») ;

Fig. 28



8. éloigner le rouleau décolle-pneus de la roue ;
 9. enlever l'étau pour jantes en alliage (option) et le remonter dans la même position (« 6 heures ») à l'extérieur du deuxième talon ;
 10. tourner le mandrin à mâchoires dans le sens contraire des aiguilles d'une montre jusqu'à amener l'étau pour jantes en alliage (option) à « 1 heures » ;
 11. avancer avec le rouleau de décollage des talons jusqu'à arriver à l'intérieur du rebord de la jante d'environ 1-2 cm (0.39"- 0.79"), en faisant en sorte de rester à environ 5 mm (0.2") du profil de la jante. Commencer la rotation dans le sens des aiguilles d'une montre, en contrôlant que, après une rotation de 90°, le deuxième talon commence à glisser dans le creux de la jante ;
 12. une fois terminée l'introduction, éloigner le rouleau de la roue, l'emmener dans la position de « hors service » et enlever l'étau pour jantes en alliage (option) ;
 13. baisser le mandrin à mâchoires jusqu'à poser la roue sur le sol ;
 14. se mettre dans la position de travail **A** (**Fig. 6**) ;
 15. fermer complètement les griffes du mandrin à mâchoires en veillant à soutenir la roue pour éviter qu'elle ne tombe pas ;



S'ASSURER QUE LA PRISE DE LA ROUE EST BIEN SURE AFIN D'ÉVITER QUE CELLE-CI NE TOMBE AU COURS DES OPÉRATIONS DE DÉMONTAGE. EN CAS DE ROUES LOURDES ET/OU DE DIMENSIONS REMARQUABLES, UTILISER UN ENGIN DE LEVAGE ADAPTÉ.

16. ôter la roue de l'équipement en la faisant rouler. Si on utilise des pneus particulièrement souples, il est possible d'introduire en même temps sur la jante les deux talons de manière à opérer une seule fois le pneu.

À l'aide de l'outil à crochet

Opérer de la façon suivante :

1. fixer la jante sur le mandrin à mâchoires en suivant les indications décrites au paragraphe « BLOCAGE DE LA ROUE » ;
2. enduire abondamment les talons du pneu ainsi que les rebords de la jante d'un lubrifiant spécial, en se servant du pinceau (option) ;



UTILISER UNIQUEMENT DU LUBRIFIANT SPÉCIAL POUR PNEUS. LES LUBRIFIANTS ADÉQUATS NE CONTIENNENT NI EAU, NI HYDRO-CARBURES OU SILICONE.

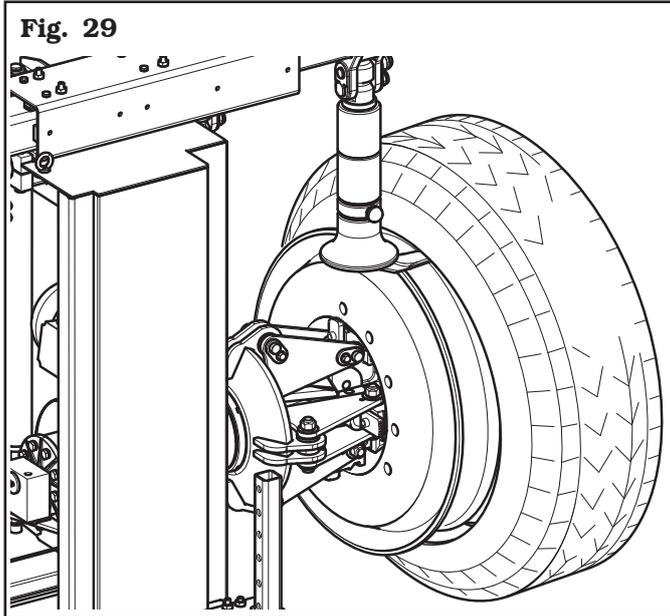
3. monter l'étau pour jantes en alliage (option) (**Fig. 26 réf. 1**) sur le rebord externe de la jante dans le point le plus haut ;



L'ÉTAU POUR JANTES EN ALLIAGE (OPTION) DOIT ÊTRE SOLIDEMENT ANCRÉ AU REBORD DE LA JANTE.

4. se mettre dans la position de travail **B** (**Fig. 6**) ;
5. baisser complètement le mandrin à mâchoires. Rouler le pneu en correspondance avec l'étau pour jantes en alliage (option) et l'accrocher dans l'étau lui-même (**Fig. 27 réf. 1**) ;
6. soulever le mandrin à mâchoires avec le pneu accroché et le tourner dans le sens des aiguilles d'une montre de 15-20 cm (5.91"- 7.87") ; le pneu se mettra obliquement par rapport à la jante (voir **Fig. 27**) ;
7. mettre le bras porte-rouleau en position de « hors service » (**Fig. 17 réf. 1**) ; le transférer sur le côté interne du pneu et raccrocher dans la position de « service » (**Fig. 16 réf. 1**) ;

8. monter l'outil à cliquet sur le rouleau, en le plaçant sur le côté du pneu (voir **Fig. 29**);



9. se mettre dans la position de travail **C** (**Fig. 6**) ;
10. avancer avec l'outil à cliquet jusqu'à faire coïncider l'encoche de référence avec le rebord externe de la jante à une distance de 5 mm (0.2") de celle-ci ;
11. se mettre dans la position de travail **B** (**Fig. 6**) ;
12. en se déplaçant sur l'extérieur de la roue contrôler visuellement la position exacte de l'outil à cliquet et éventuellement la rectifier, ensuite tourner le mandrin à mâchoires dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à amener l'étau pour jantes en alliage (option) au point le plus proche de l'outil à cliquet (« 11 heures »). Le premier talon résultera introduit dans la jante ;
13. enlever l'étau pour jantes en alliage (option) ;
14. se mettre dans la position de travail **C** (**Fig. 6**) ;
15. retirer l'outil à cliquet du pneu ;
16. mettre le bras porte-rouleau en position de « hors service » (**Fig. 17 réf. 1**) ; le transférer sur le côté externe du pneu et raccrocher dans la position de « service » (**Fig. 16 réf. 1**) ;
17. remonter l'outil à cliquet de 180° jusqu'à le porter sur le côté du pneumatique (voir **Fig. 23**) ;
18. monter l'étau pour jantes en alliage (option) dans le point le plus bas (« 6 heures ») à l'extérieur du deuxième talon ;
19. se mettre dans la position de travail **B** (**Fig. 6**) ;
20. tourner le mandrin à mâchoires dans le sens contraire des aiguilles d'une montre jusqu'à amener l'étau pour jantes en alliage (option) à « 1 heures » ;

21. avancer avec l'outil à cliquet jusqu'à faire coïncider l'encoche de référence sur l'axe avec le rebord externe de la jante à une distance de 5 mm (0.2") de celle-ci (voir **Fig. 23**). Commencer la rotation dans le sens des aiguilles d'une montre en contrôlant si, après une rotation d'environ 90°, le second talon a commencé à glisser dans le creux de la jante. Tourner jusqu'à amener l'étau pour jantes en alliage (option) au point le plus voisin à l'outil (« 11 heures »). A partir de cet instant le second talon est introduit dans la jante ;
22. éloigner l'outil à cliquet de la roue, l'emmener dans la position de « hors service » et enlever l'étau pour jantes en alliage (option) ;
23. baisser le mandrin à mâchoires jusqu'à poser la roue sur le sol ;
24. se mettre dans la position de travail **A** (**Fig. 6**) ;
25. fermer complètement les griffes du mandrin à mâchoires en veillant à soutenir la roue pour éviter qu'elle ne tombe pas ;



S'ASSURER QUE LA PRISE DE LA ROUE EST BIEN SURE AFIN D'ÉVITER QUE CELLE-CI NE TOMBE AU COURS DES OPÉRATIONS DE DÉMONTAGE. EN CAS DE ROUES LOURDES ET/OU DE DIMENSIONS REMARQUABLES, UTILISER UN ENGIN DE LEVAGE ADAPTÉ.

26. ôter la roue de l'équipement en la faisant rouler.

12.8 Pneus avec chambre à air

12.8.1 Décollage des talons



ENLEVER LA FRETTE DE FIXATION DE LA SOUPAPE DE LA CHAMBRE À AIR POUR EN AUTORISER L'EXTRACTION AU COURS DES PHASES DE DÉMONTAGE DU PNEU ; ENLEVER LA BAGUE QUAND ON EFFECTUE LE DÉGONFLAGE DU PNEU.

Le procédé de décollage des talons est le même que celui décrit pour les pneus tubeless.



AU COURS DE L'OPÉRATION DE DÉCOLLAGE DES PNEUS SUR LES ROUES AVEC CHAMBRE À AIR, IL EST NÉCESSAIRE D'INTERROMPRE L'AVANCE DU ROULEAU DÉCOLLE-PNEUS DÈS QUE LES TALONS SE SERONT DÉCROCHÉS EN VUE D'ÉVITER D'ENDOMMAGER LA CHAMBRE À AIR OU LA SOUPAPE.

12.8.2 Démontage



PENDANT TOUTES LES OPÉRATIONS DE MONTAGE/DÉMONTAGE DES PNEUS, VÉRIFIER QUE LA ROUE EST BIEN BLOQUÉE PAR LE MANDRIN À MÂCHOIRES DE L'ÉQUIPEMENT.

1. placer le bras porte-outil dans la position de « hors service » (**Fig. 17 réf. 1**) ; en agissant sur le manipulateur, positionner le bras porte-rouleau sur le côté externe de la roue et le remettre dans la « position de fonctionnement » (**Fig. 16 réf. 1**) en le bloquant à l'aide de la goupille de verrouillage appropriée (**Fig. 1 réf. 19**) ;



PRÊTER UNE ATTENTION TOUTE PARTICULIÈRE QUAND ON REPOSITIONNE LE BRAS PORTE-ROULEAU AFIN D'ÉVITER D'ÉVENTUELS ÉCRASEMENTS AUX MAINS.

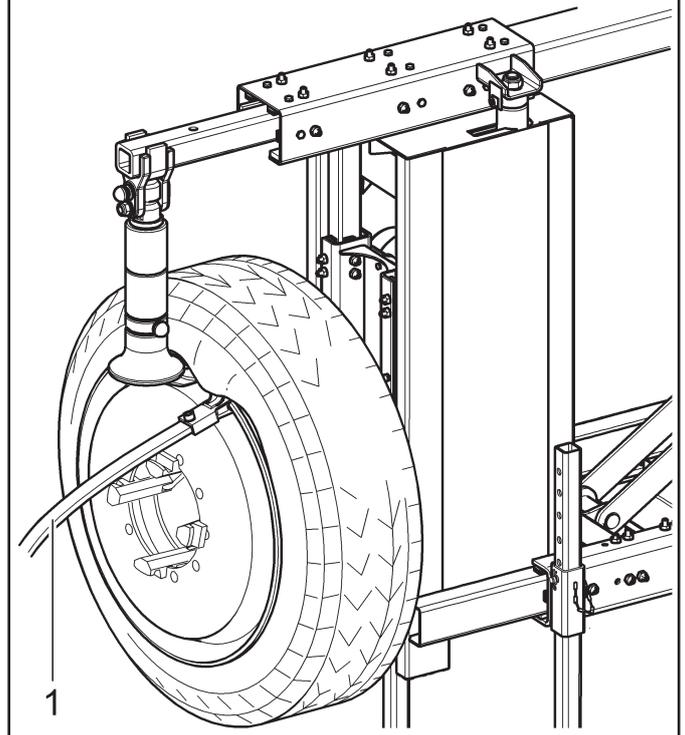


TOUJOURS VÉRIFIER QUE LE BRAS SOIT CORRECTEMENT BLOQUÉ À LA TRAVERSE DE TRANSLATION.

2. monter l'outil à cliquet en le tournant vers le pneu de façon à pouvoir insérer le cliquet entre bord jante et talon pneu ; l'opération se produira pendant la rotation du mandrin à mâchoires ;

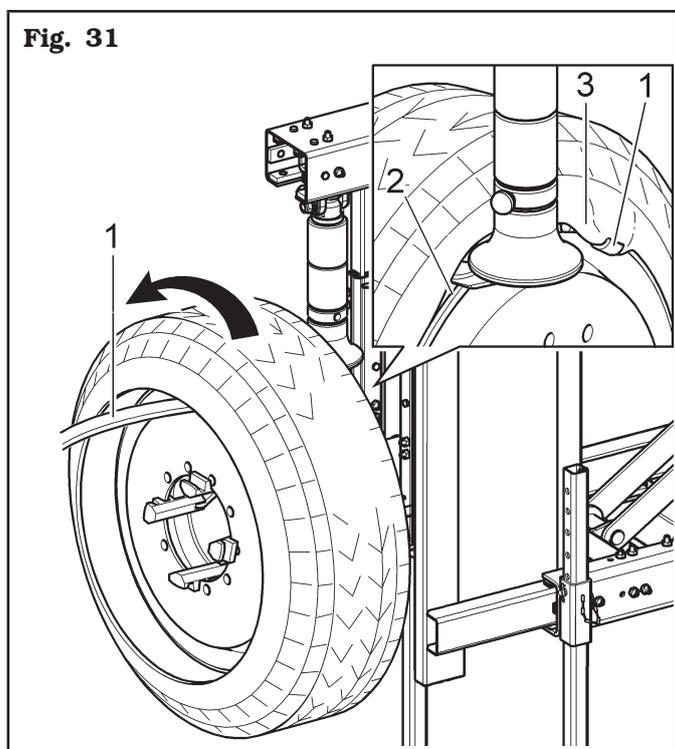
3. éloigner vers le bas d'environ 4-5 cm (1.57" - 1.97") la jante de l'outil à crochet, de manière à éviter l'éventuel décrochage du talon de l'outil même ;
4. transférer l'outil à crochet de manière à amener l'encoche de référence à proximité du rebord externe de la jante ;
5. se mettre dans la position de travail **A** (**Fig. 6**) ;
6. enclencher le levier (**Fig. 30 réf. 1**) entre la jante et le talon vers la droite de l'outil à cliquet ;

Fig. 30



7. tout en maintenant la pression sur le levier soulever la roue jusqu'à amener le rebord de la jante à une distance de 5 mm (0.2") de l'outil à cliquet ;
8. tourner la roue dans le sens des aiguilles d'une montre en tenant le levier enfoncé jusqu'à la sortie complète du talon ;
9. éloigner le bras porte-rouleau dans la position de « hors service » (**Fig. 17 réf. 1**) ; baisser le mandrin à mâchoires jusqu'à appuyer le pneu au sol en exerçant sur celui-ci une certaine pression de sorte que puisse se créer l'espace qui s'impose à l'extraction de la chambre à air ;
10. sortir la chambre à air puis relever à nouveau la roue ;
11. se mettre dans la position de travail **C** (**Fig. 6**) ;
12. décrocher le bras porte-rouleau et le soulever jusqu'à atteindre la position de « hors service » (**Fig. 17 réf. 1**) ; en agissant sur le manipulateur, positionner le bras porte-rouleau sur le côté interne de la roue et le remettre dans la « position de fonctionnement » (**Fig. 16 réf. 1**) en le bloquant à l'aide de la goupille de verrouillage appropriée (**Fig. 1 réf. 19**) ;

13. remonter l'outil à cliquet tourné à 180° comme décrit dans le paragraphe correspondant, de façon à pouvoir insérer le cliquet entre le bord de la jante et le talon du pneu ; l'opération se produira pendant la rotation du mandrin à mâchoires ;
14. éloigner vers le bas d'environ 4-5 cm (1.57" - 1.97") la jante de l'outil à crochet, de manière à éviter l'éventuel décrochage du talon de l'outil même ;
15. se mettre dans la position de travail **A** (**Fig. 6**) ;
16. transférer l'outil à crochet de manière à amener l'encoche de référence environ 3 cm (1.18") à l'intérieur de la jante ;
17. introduire le levier (**Fig. 31 réf. 1**) entre la jante (**Fig. 31 réf. 2**) et le talon (**Fig. 31 réf. 3**) vers la gauche de l'outil à cliquet ;



18. en maintenant le levier enfoncé, soulever la roue jusqu'à amener le rebord de la jante à une distance d'environ 5 mm (0.2") de l'outil à crochet ensuite tourner le mandrin à mâchoires dans le sens inverse aux aiguilles d'une montre, en tenant le levier (**Fig. 31 réf. 1**) enfoncé, jusqu'à ce que le pneu ne soit complètement sorti de la jante.

12.8.3 Montage



PENDANT TOUTES LES OPÉRATIONS DE MONTAGE/DÉMONTAGE DES PNEUS, VÉRIFIER QUE LA ROUE EST BIEN BLOQUÉE PAR LE MANDRIN À MÂCHOIRES DE L'ÉQUIPEMENT.

1. Fixer la jante sur le mandrin à mâchoires en suivant les indications décrites au paragraphe « BLOCAGE DE LA ROUE » ;
2. enduire abondamment les talons du pneu ainsi que les rebords de la jante d'un lubrifiant spécial, en se servant du pinceau (option) ;



UTILISER UNIQUEMENT DU LUBRIFIANT SPÉCIAL POUR PNEUS. LES LUBRIFIANTS ADÉQUATS NE CONTIENNENT NI EAU, NI HYDRO-CARBURES OU SILICONE.

3. monter l'étau pour jantes en alliage (option) (**Fig. 26 réf. 1**) sur le rebord externe de la jante dans le point le plus haut, comme indiqué sur la **Fig. 26** ;



L'ÉTAU POUR JANTES EN ALLIAGE (OPTION) DOIT ÊTRE SOLIDEMENT ANCRÉ AU REBORD DE LA JANTE.

4. se mettre dans la position de travail **B** (**Fig. 6**) ;
5. positionner le pneu proche de l'équipement et baisser le mandrin à mâchoires (en faisant attention à tenir l'étau pour jantes en alliage (option) dans le point le plus haut) pour accrocher le premier talon du pneu (talon interne) ;
6. soulever le mandrin à mâchoires avec le pneu accroché et le tourner dans le sens des aiguilles d'une montre de 15-20 cm (5.91" - 7.87") ; le pneu se mettra obliquement par rapport à la jante ;
7. placer le bras porte-outil dans la position de « hors service » (**Fig. 17 réf. 1**) ; en agissant sur le manipulateur, positionner le bras porte-rouleau sur le côté interne de la roue et le remettre dans la « position de fonctionnement » (**Fig. 16 réf. 1**) en le bloquant à l'aide de la goupille de verrouillage appropriée ;



EN CAS DE DÉMONTAGE DE PNEUMATIQUES TRÈS LOURDS, IL EST RECOMMANDÉ DE FAIRE TRÈS ATTENTION AVANT DE TERMINER L'OPÉRATION.



TOUJOURS VÉRIFIER QUE LE BRAS SOIT CORRECTEMENT BLOQUÉ À LA TRAVERSE DE TRANSLATION.

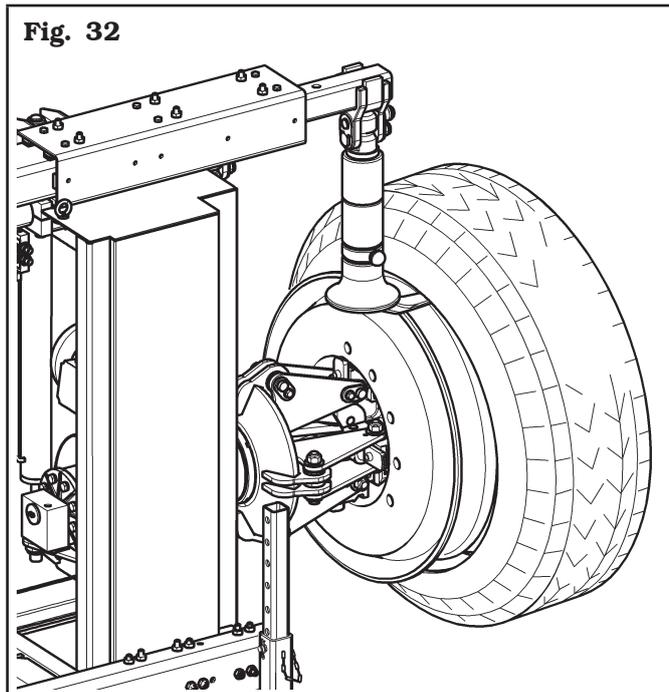


LA SORTIE DES TALONS DE LA JANTE CAUSE LA CHUTE DU PNEU. TOUJOURS VÉRIFIER QUE PERSONNE NE SE TROUVE ACCIDENTELLEMENT DANS LA ZONE DE TRAVAIL.



EN CAS DE DÉMONTAGE DE PNEUMATIQUES TRÈS LOURDS, IL EST RECOMMANDÉ DE FAIRE TRÈS ATTENTION AVANT DE TERMINER L'OPÉRATION.

8. monter l'outil à cliquet en le tournant vers le pneu de façon à pouvoir insérer le cliquet entre bord jante et talon pneu ; l'opération se produira pendant la rotation du mandrin à mâchoires ;
9. se mettre dans la position de travail **C** (**Fig. 6**) ;
10. avancer avec l'outil à cliquet jusqu'à positionner l'encoche de référence sur l'axe avec le rebord externe de la jante à une distance de 5 mm (0.2") de celle-ci (voir **Fig. 32**) ;

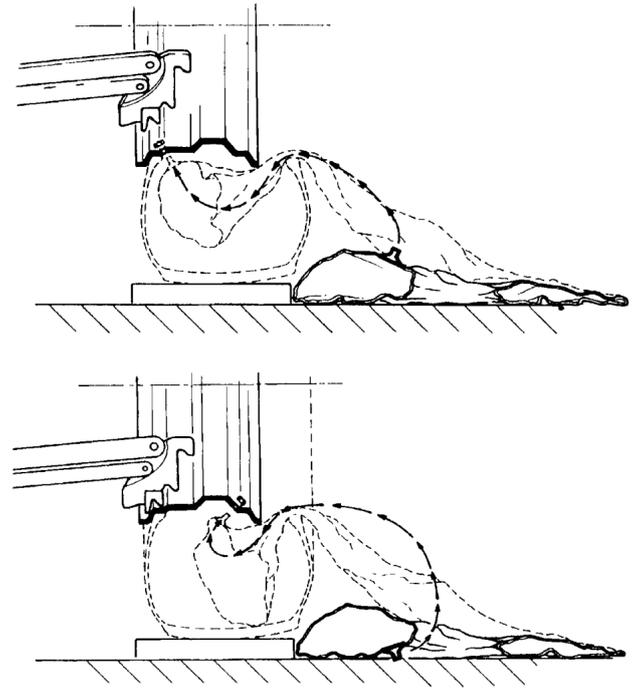


11. se mettre dans la position de travail **B** (**Fig. 6**) ;
12. en se déplaçant sur l'extérieur de la roue contrôler visuellement la position exacte de l'outil à cliquet et éventuellement la rectifier, ensuite tourner le mandrin à mâchoires dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à amener l'étau pour jantes en alliage (option) au point le plus proche de l'outil (« 11 heures »). Le premier talon sera enclenché dans la jante, ensuite enlever l'étau pour jantes en alliage (option) ;
13. se mettre dans la position de travail **C** (**Fig. 6**) ;
14. retirer le crochet de l'outil du pneu ;
15. mettre le bras porte-rouleau en position de « hors service » (**Fig. 17 réf. 1**) et le transférer sur le côté externe du pneu ;
16. remonter tourné de 180° l'outil à cliquet comme décrit dans le paragraphe correspondant ;
17. se mettre dans la position de travail **A** (**Fig. 6**) ;
18. tourner le mandrin à mâchoires jusqu'à positionner l'orifice pour l'enclenchement de la soupape en bas (à « 6 heures »).
19. abaisser le mandrin à mâchoires jusqu'à ce que la roue se pose par terre de façon à créer l'espace nécessaire entre bord pneu et jante pour l'introduction de la chambre à air.



L'ORIFICE POUR LA SOUPAPE PEUT SE SITUER DANS UNE POSITION ASYMÉTRIQUE PAR RAPPORT AU CENTRE DE LA JANTE. DANS CE CAS, IL FAUT POSITIONNER ET INTRODUIRE LA CHAMBRE À AIR COMME IL EST INDIQUÉ DANS LA FIG. 33.

Fig. 33

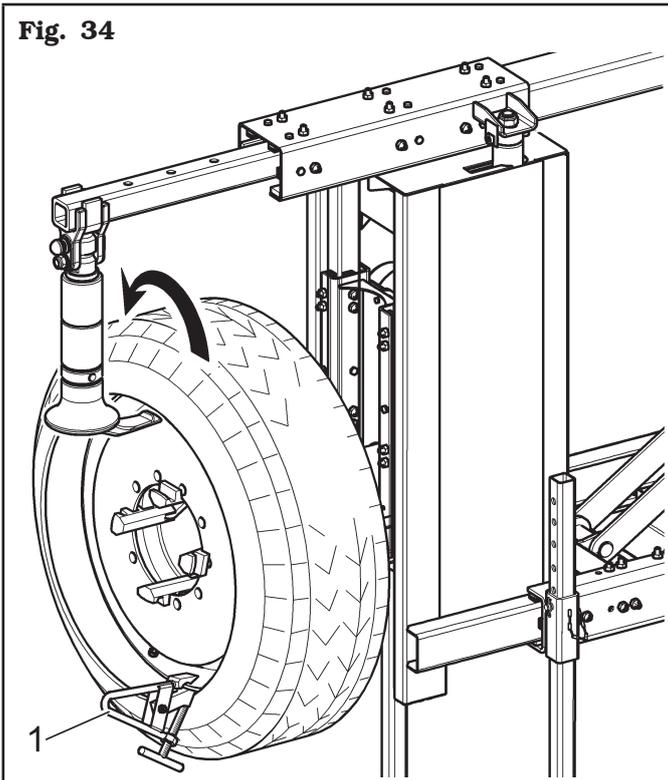


Introduire la soupape dans l'orifice et la fixer à l'aide de la bague appropriée. Introduire la chambre à air dans le creux central de la jante (en vue de faciliter l'opération, il est conseillé de tourner en même temps le mandrin à mâchoires dans le sens des aiguilles d'une montre) ;

20. tourner le mandrin à mâchoires, en positionnant la soupape en bas (à « 6 heures »).
21. afin d'éviter d'abîmer la chambre à air au cours de l'enclenchement du deuxième talon, il est préférable de la gonfler légèrement ;
22. afin d'éviter d'abîmer la vanne, au cours de l'enclenchement du deuxième talon, il faut enlever la bague de fixation et monter sur la soupape en question une rallonge ;

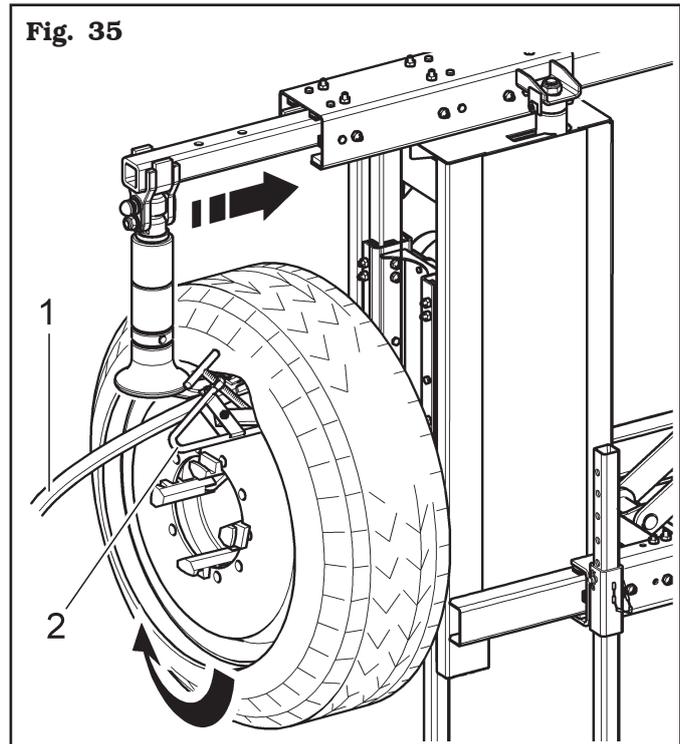
23. se mettre dans la position de travail **B** (**Fig. 6**) ;
24. lever le mandrin à mâchoires et monter l'étau pour jantes en alliage (option) (**Fig. 34 réf. 1**) sur la jante à l'extérieur du deuxième talon à environ 20 cm (7.87") de la soupape de gonflage vers la droite ;
25. tourner le mandrin à mâchoires dans le sens contraire des aiguilles d'une montre jusqu'à amener l'étau pour jantes en alliage (option) (**Fig. 34 réf. 1**) à « 1 heures » ;

Fig. 34



26. positionner le bras porte-rouleau en position de « service » (**Fig. 16 réf. 1**) sur le côté externe du pneu ;
27. prévoir en position de fonctionnement l'outil à crochet, ensuite faire avancer le bras porte-rouleau jusqu'à amener l'encoche de référence sur l'axe avec le rebord externe de la jante à une distance d'environ 5 mm (0.2") ;
28. tourner le mandrin à mâchoires dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à l'enclenchement du levier (**Fig. 35 réf. 1**) dans le logement approprié obtenu sur l'outil à cliquet ;
29. exécuter la rotation vers la droite du mandrin à mâchoires, en tenant le levier (**Fig. 35 réf. 1**) enfoncé jusqu'à ce que le talon externe du pneu ne soit complètement enclenché.
30. enlever le levier (**Fig. 35 réf. 1**), l'étau pour jantes en alliage (option) (**Fig. 35 réf. 2**) et retirer l'outil à crochet, en tournant le mandrin à mâchoires dans le sens contraire des aiguilles d'une montre et en le transférant vers l'extérieur ;

Fig. 35



31. mettre le bras porte-rouleau en position de « hors service » (**Fig. 17 réf. 1**) après l'avoir décroché ;
32. baisser le mandrin à mâchoires jusqu'à poser la roue sur le sol ;
33. se mettre dans la position de travail **A** (**Fig. 6**) ;
34. vérifier l'état de la soupape du pneu et éventuellement la centrer dans l'orifice de la jante, en tournant légèrement le mandrin à mâchoires; fixer la soupape à l'aide de la bague appropriée après avoir enlevé la rallonge de protection ;
35. fermer complètement les griffes du mandrin à mâchoires en veillant à soutenir la roue pour éviter qu'elle ne tombe pas ;



S'ASSURER QUE LA PRISE DE LA ROUE EST BIEN SURE AFIN D'ÉVITER QUE CELLE-CI NE TOMBE AU COURS DES OPERATIONS DE DÉMONTAGE. EN CAS DE ROUES LOURDES ET/OU DE DIMENSIONS REMARQUABLES, UTILISER UN ENGIN DE LEVAGE ADAPTÉ.

36. ôter la roue de l'équipement en la faisant rouler.

13.0 MAINTENANCE ORDINAIRE



AVANT D'EFFECTUER LES OPÉRATIONS D'ENTRETIEN COURANT, ISOLER L'ÉQUIPEMENT DE SOURCE D'ALIMENTATION AVEC SOIN POUR LA DÉCONNEXION ÉLECTRIQUE À TRAVERS LA COMBINAISON PRISE/GOUPILLE.



AVANT TOUTE OPÉRATION D'ENTRETIEN VEILLER A CE QU'IL N'Y AIT PAS DE ROUES SERRÉES SUR LE MANDRIN À MÂCHOIRES ET QUE L'ALIMENTATION ÉLECTRIQUE DE LA MACHINE SOIT COUPÉE.



AVANT DE DÉMONTER LES RACCORDS OU LES CONDUITES DU CIRCUIT HYDRAULIQUE, S'ASSURER QU'IL N'Y AIT PAS DE FLUIDES EN PRESSION. LA SORTIE D'HUILE SOUS PRESSION PEUT CAUSER DE GRAVES BLESSURES OU LÉSIONS.



AVANT D'EFFECTUER N'IMPORTE QUELLE INTERVENTION D'ENTRETIEN SUR LE CIRCUIT HYDRAULIQUE, POSITIONNER L'ÉQUIPEMENT EN CONFIGURATION DE REPOS.

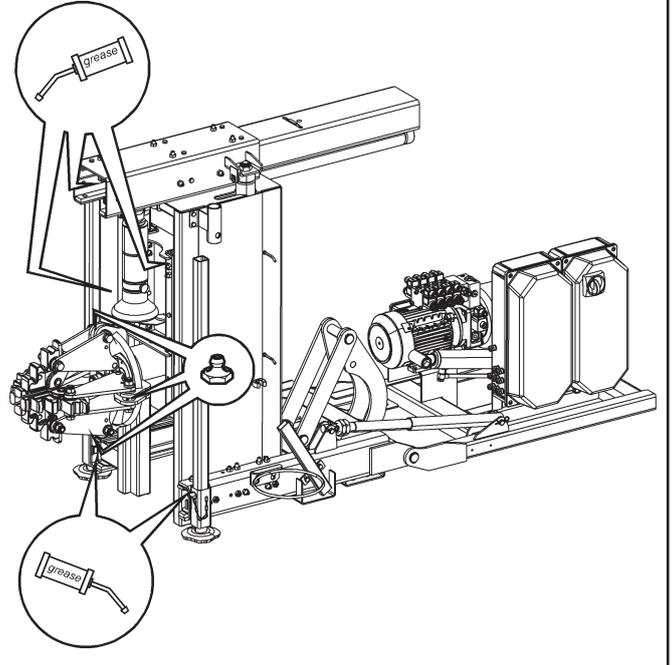
Pour garantir l'efficacité de l'équipement et pour qu'elle fonctionne correctement, il est indispensable de se conformer aux instructions rapportées ci-dessous, en effectuant son nettoyage quotidien ou hebdomadaire et son entretien périodique chaque semaine

Les opérations de nettoyage et d'entretien ordinaire doivent être effectuées par un personnel autorisé en accord avec les instructions rapportées ci-dessous :

- débrancher l'équipement des alimentations électriques et hydrauliques avant d'effectuer toute opération de nettoyage ou entretien périodique ;
- libérer l'équipement des dépôts de poudre de pneu et de scories de matériau varié avec l'aspirateur ;
- **NE PAS SOUFFLER AVEC DE L'AIR COMPRIMÉ ;**
- à intervalles réguliers (si possible une fois par mois) procéder à un contrôle général des commandes pour s'assurer que chacune d'entre-elles fonctionne comme prévu ;
- toutes les 100 heures de travail lubrifier les chemins de roulement (mandrin et bras de support rouleau) ;

- périodiquement (de préférence une fois par mois) graisser toutes les parties en mouvement de l'équipement (voir **Fig. 36**) ;

Fig. 36



- vérifier périodiquement le niveau de l'unité oléohydraulique et du réducteur et, si nécessaire, effectuer le remplissage à ras bord avec huile hydraulique ayant un grade de viscosité adapté aux températures moyennes du pays d'installation, et en particulier :
 - grade de viscosité 32 (pour les pays dont la température ambiante va de 0 °C - +30 °C (+32 °F - +86 °F) ;
 - grade de viscosité 46 (pour les pays dont la température ambiante dépasse les +30 °C (+86 °F)).
 Au moins une fois par an, il est recommandé de remplacer l'huile hydraulique de l'unité ;



EFFECTUER CETTE PROCÉDURE AVEC LES CYLINDRES HYDRAULIQUES COMPLÈTEMENT RÉTRACTÉS.

- une fois par semaine contrôler le fonctionnement des dispositifs de sécurité.

A. Contrôler le niveau de l'huile contenu à l'intérieur du réducteur (**Fig. 37 réf. 1**); la fenêtre (**Fig. 37 réf. 2**) doit être couverte de lubrifiant, autrement enlever le bouchon et remplir jusqu'à en rétablir le niveau en utilisant des lubrifiants appropriés.

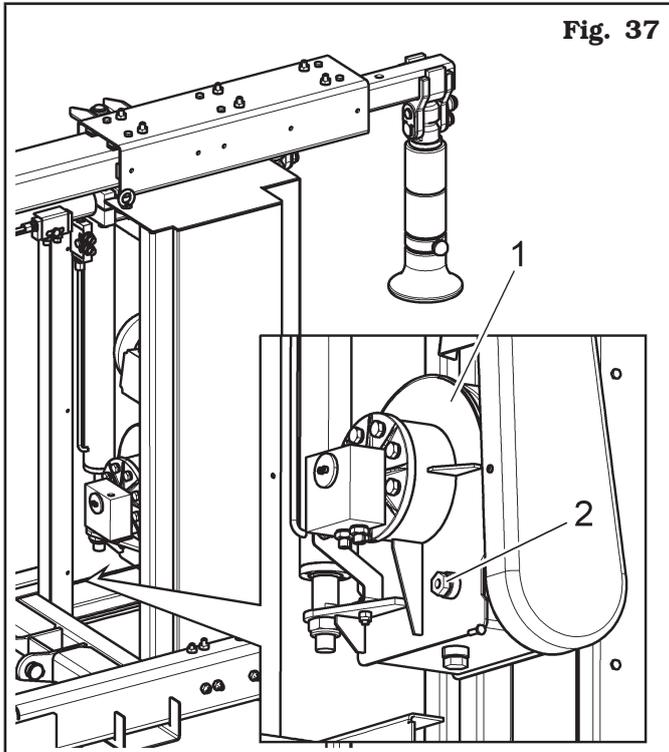


Fig. 37

B. Exécuter le réglage du jeu de la glissière (**Fig. 38 réf. 1**) sur le plateau de guidage (**Fig. 38 réf. 2**) en agissant sur les vis de réglage (**Fig. 38 réf. 3**) des patins (**Fig. 38 réf. 4**).

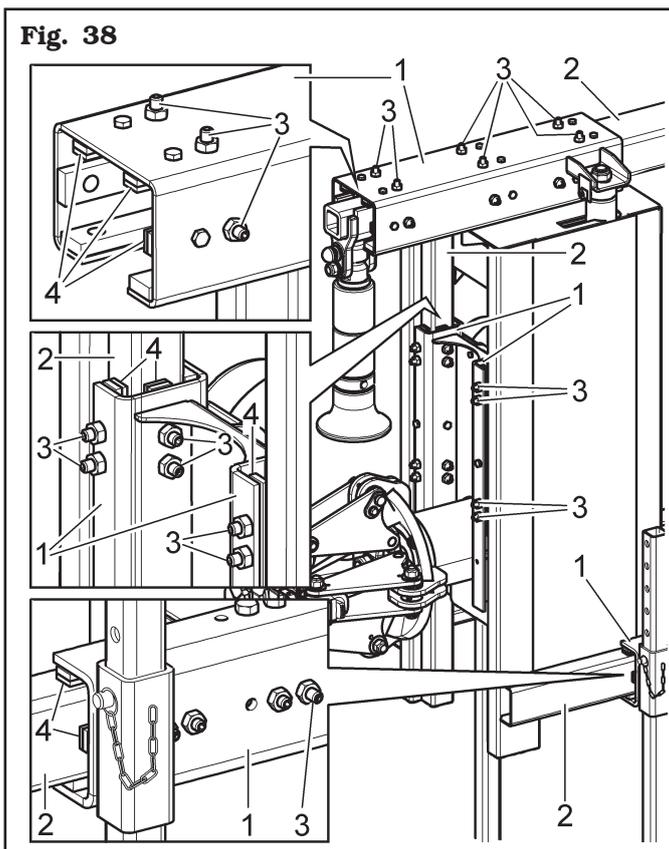


Fig. 38

- Vérifier la tension de la courroie (**Fig. 39 réf. 1**) :
 - Retirer le carter de protection (**Fig. 39 réf. 2**) à l'aide d'un tournevis ;
 - tendre la courroie (**Fig. 39 réf. 1**) en agissant sur les vis (**Fig. 39 réf. 3**) après avoir desserré les écrous (**Fig. 39 réf. 4**) ;
 - serrer les écrous de fixation (**Fig. 39 réf. 4**) après les opérations de réglage, donc remonter le carter (**Fig. 39 réf. 2**) de protection.

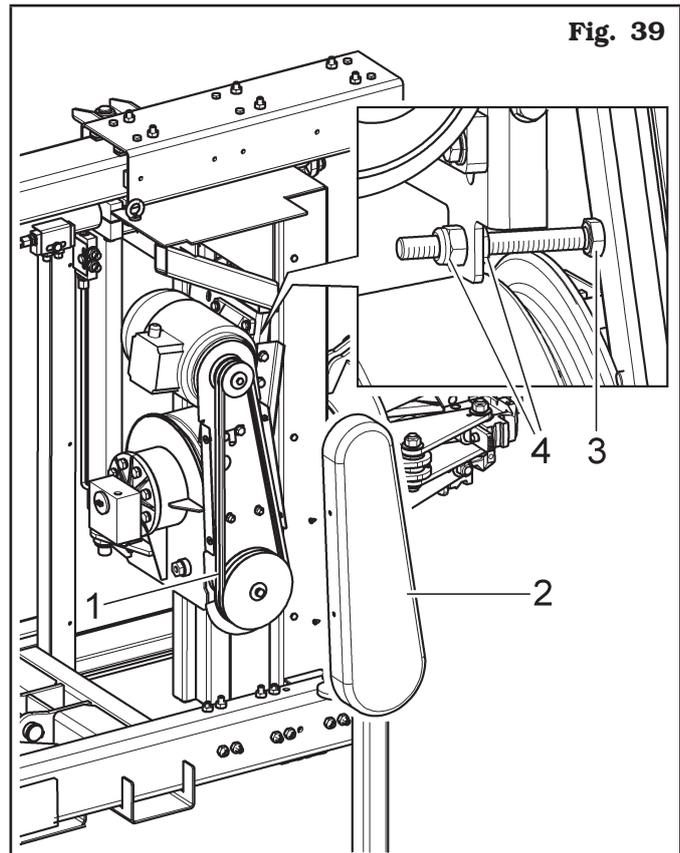


Fig. 39

- Périodiquement, chaque 50 heures de travail, nettoyer les guides (intérieures et extérieures) du mandrin à mâchoires et du bras de support rouleau.



TOUT DOMMAGE DÉRIVANT DE LA NON OBSERVATION DES INDICATIONS CI-DESSUS NE SERA PAS IMPUTABLE AU CONSTRUCTEUR ET POURRA CAUSER LA DÉCHÉANCE DES CONDITIONS DE GARANTIE!!



N'IMPORTE QUELLE OPÉRATION D'ENTRETIEN EXTRAORDINAIRE DOIT ÊTRE EXCLUSIVEMENT EFFECTUÉE PAR DU PERSONNEL PROFESSIONNELLEMENT QUALIFIÉ.

14.0 TABLEAU RECHERCHE INCONVÉNIENTS ÉVENTUELS

Suit une liste de certains inconvénients possibles au cours du fonctionnement des démonte-pneus. Le constructeur décline toute responsabilité en ce qui concerne les dommages causés aux personnes, animaux et choses par suite de l'intervention de la part d'un personnel non autorisé. C'est pourquoi en cas de panne il est recommandé de consulter immédiatement le service après-vente pour obtenir les indications concernant les opérations et/ou réglages à exécuter en toute sécurité, ce qui évitera de nuire aux personnes, animaux et choses.

Positionner sur le « 0 » et cadenasser l'interrupteur général en cas d'urgence et/ou entretien du démonte-pneus.



ASSISTANCE TECHNIQUE NÉCESSAIRE
interdiction d'exécuter des interventions

Inconvénient	Cause possible	Remède
Le moteur de la pompe ne marche pas, alors que le moteur du mandrin à mâchoires porte-roue fonctionne parfaitement.	a) Panne du moteur de la commande hydraulique.	a) Consulter le service après-vente. 
En actionnant l'interrupteur, le mandrin à mâchoires porte-roue ne tourne pas, alors que le moteur de la pompe fonctionne.	a) Panne du commutateur du motoréducteur.	a) Consulter le service après-vente. 
Perte de puissance dans la rotation du mandrin à mâchoires porte-roue.	a) Courroie de transmission lâche.	a) Tendrer la courroie.
Absence de pression dans l'installation hydraulique.	a) Pompe en panne.	a) Remplacer la pompe. 
La pression d'ouverture mandrin à mâchoires ne se réduit pas	a) Soupape de réglage de pression maximal bloquée.	a) Décharger le mandrin à mâchoires (enlever la roue), dévisser complètement la poignée de réglage et effectuer des cycles d'ouverture et fermeture jusqu'au déblocage. 
L'équipement ne démarre pas.	a) Manque d'alimentation de courant. b) Les coupe-circuits ne sont pas actifs. c) Le fusible du transformateur a sauté.	a) Connecter l'alimentation courante. b) Activer les coupe-circuits. c) Remplacer le fusible.
Fuites d'huile du raccord ou tubulure.	a) Le raccord n'est pas correctement fermé. b) La tubulure est fendue.	a) Fermer le raccord. b) Appeler l'assistance. 
Une commande reste insérée.	a) Le poussoir s'est cassé. b) Un'électrovanne s'est bloquée.	a) Appeler l'assistance. b) Appeler l'assistance. 
Le cylindre mandrin à mâchoires perd de la pression.	a) Le distributeur perd. b) Les joints sont détériorés.	a) Appeler l'assistance. b) Appeler l'assistance. 

Inconvénient	Cause possible	Remède
Le moteur s'arrête pendant le fonctionnement.	Le coupe-circuit entre en fonction.	Ouvrir le tableau électrique et rétablir le coupe-circuit sauté.
En actionnant une commande l'équipement ne fait aucun mouvement.	<ul style="list-style-type: none"> a) L'électrovanne n'est pas alimentée. b) L'électrovanne s'est bloquée. c) Le fusible du transformateur a sauté. d) L'unité de commande s'est dérégulée. 	<ul style="list-style-type: none"> a) Appeler l'assistance. b) Appeler l'assistance. c) Remplacer le fusible. d) Appeler l'assistance. 
Manque de pression dans le circuit hydraulique.	<ul style="list-style-type: none"> a) Le moteur de la centrale pivote en sens inverse. b) La pompe de la centrale s'est cassée. c) Manque d'huile dans le réservoir de la centrale. 	<ul style="list-style-type: none"> a) Rétablir le juste sens de rotation en agissant sur le branchement de la prise. b) Appeler l'assistance. c) Mettre huile dans le réservoir de la centrale. 
L'équipement fonctionne par saccades.	<ul style="list-style-type: none"> a) La quantité d'huile dans le réservoir n'est pas suffisante. b) Le poussoir de l'unité de commande est cassé. 	<ul style="list-style-type: none"> a) Ajouter l'huile. b) Appeler l'assistance. 

15.0 DONNÉES TECHNIQUES

15.1 Données techniques électriques

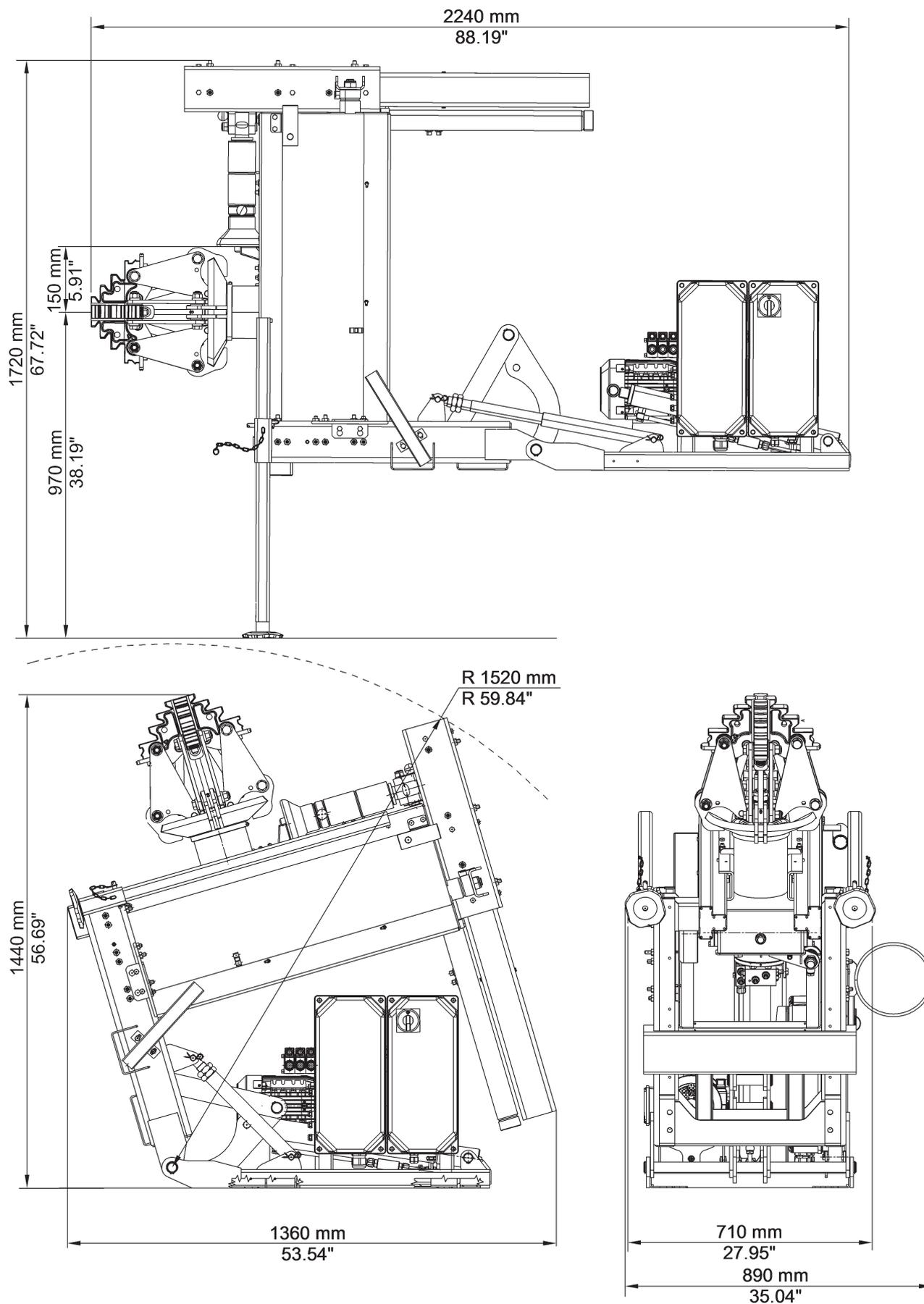
Puissance moteur (kW)		2 (2.6 Hp)
Alimentation	Tension (V)	400
	Nombre de Phases	3
	Fréquence (Hz)	50
Puissance moteur du distributeur (kW)		1.5 (2 Hp)
Alimentation	Tension (V)	400
	Phases	3
	Fréquence (Hz)	50
Absorption de courant typique (A)		10
Vitesse rotation mandrin à mâchoires (tours/min)		8

15.2 Données techniques mécaniques

Diamètre maximum du pneu (mm)	1300 (51")
Largeur max. roue (mm)	950 (37")
Couple max. de rotation (Nm)	2200 (1623 ft·lbs)
Max. poids roue (Kg)	1200 (2646 lbs)
Blocage du mandrin à mâchoires (pouces)	11 - 27
Trou de blocage minimum (mm)	90 (3,54")
Force détalonnage (N)	16000 (3597 lbf)
Pression de service (bar)	130 (1885 psi)
Poids (kg)	400 (882 lbs)

15.3 Dimensions

Fig. 40



16.0 MISE DE CÔTÉ

En cas de mise de côté pour une longue période il est nécessaire de disjoindre la source d'alimentation et de pourvoir à la protection de l'équipement afin d'éviter le dépôt de la poussière. Veiller à graisser les parties qui pourraient s'abîmer en cas de dessèchement. A l'occasion de la remise en fonction remplacer les tampons en caoutchouc et la tête d'outil de montage.

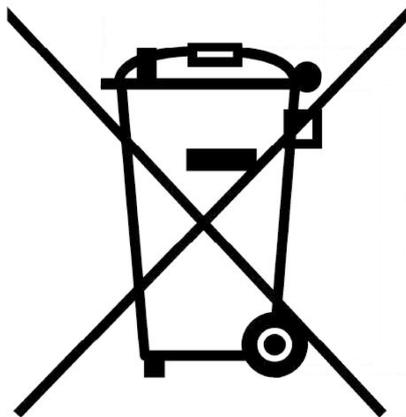
17.0 MISE À LA FERRAILLE

Si l'on décide de ne plus employer cet équipement, on recommande de le rendre inopérant en éliminant les tuyaux à pression de jonction. Considérer l'équipement comme une ordure spéciale et le démolir en la divisant en parties homogènes. L'écouler suivant les lois locales en vigueur.

Instructions concernant la bonne gestion des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) aux termes du décret législatif italien n. 49/14 et modifications ultérieures.

Afin d'informer les utilisateurs sur la façon d'évacuation correcte de cet équipement, (conformément à l'article 26, paragraphe 1 du décret législatif italien 49/14 et modifications ultérieures), s'il vous plaît être informé de ce qui suit : la signification du symbole de poubelle barrée sur l'appareil indique que l'équipement ne doit pas être jeté à la poubelle indifférencié (c'est, avec les "déchets urbains mixtes"), mais il doit être traité séparément, en vue de soumettre les DEEE à des opérations spéciales pour la réutilisation ou le traitement, pour enlever et éliminer en toute sécurité des substances dangereuses dans l'environnement et éliminer et recycler les matières premières qui peuvent être réutilisées.

Fig. 41



18.0 DONNÉES DE LA PLAQUE

TYRE CHANGER MODEL	SERIAL N°	MONTH-YEAR
AMPERAGE	BAR	POWER SUPPLY

La validité de la Déclaration de Conformité qui se trouve annexe à ce manuel est valable aussi pour les produits et/ou les dispositifs qui peuvent être montés au modèle d'équipement en objet de la Déclaration de Conformité même.

La conserver toujours bien propre, exempte de graisse et de saleté en général.

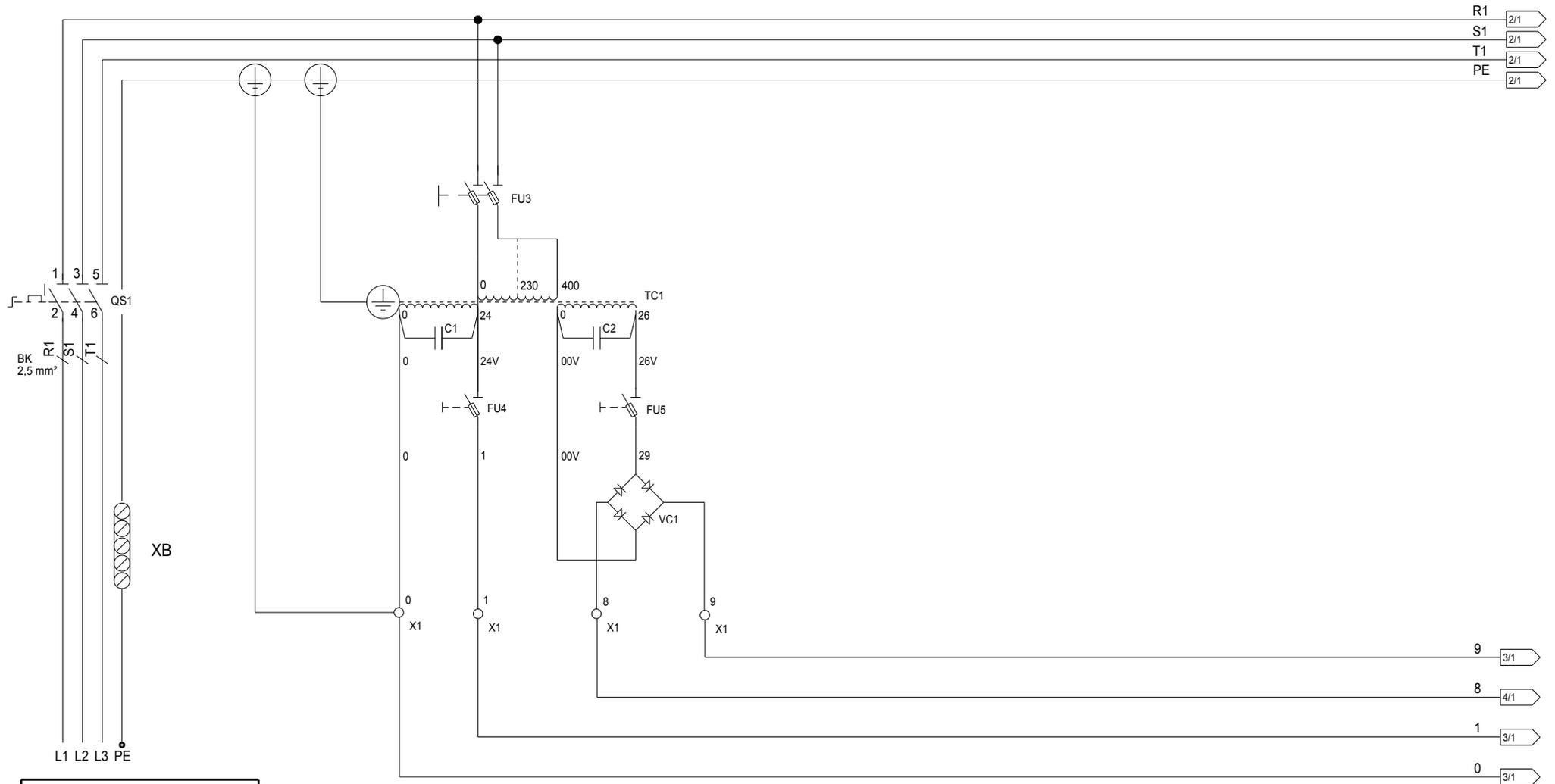


ATTENTION : IL EST STRICTEMENT INTERDIT DE FALSIFIER, DE GRAVER, DE MODIFIER DE QUELQUE FAÇON QUE CE SOIT OU D'ENLEVER LA PLAQUE D'IDENTIFICATION DE L'ÉQUIPEMENT. NE PAS RECOUVRIR LA PLAQUE AU MOYEN DE PANNEAUX PROVISOIRES ETC..., CAR ELLE DOIT TOUJOURS ÊTRE BIEN VISIBLE.

PRÉCAUTION : Si la plaque d'identification devait s'abîmer accidentellement (se détache de l'équipement, se endommage ou devient illisible), en informer immédiatement le fabricant.

19.0 SCHÉMAS FONCTIONNELS

Les schémas fonctionnels de l'équipement sont rapportées en suivant.



LINEA ALIMENTAZIONE
POWER SUPPLY
LIGNE D'ALIMENTATION

V=400 V. F=50 Hz.
I= A P=4,5 Kw.
N°=4 CU Ø=2,5 mm²
I₁= A. I₂= kA.

ALIMENTAZIONE AUSILIARI 24VAC
POWER SUPPLY 24VAC AUXILIARY

ALIMENTAZIONE AUSILIARI 27VDC
POWER SUPPLY 27VDC AUXILIARY



LISTE DE PIÈCES

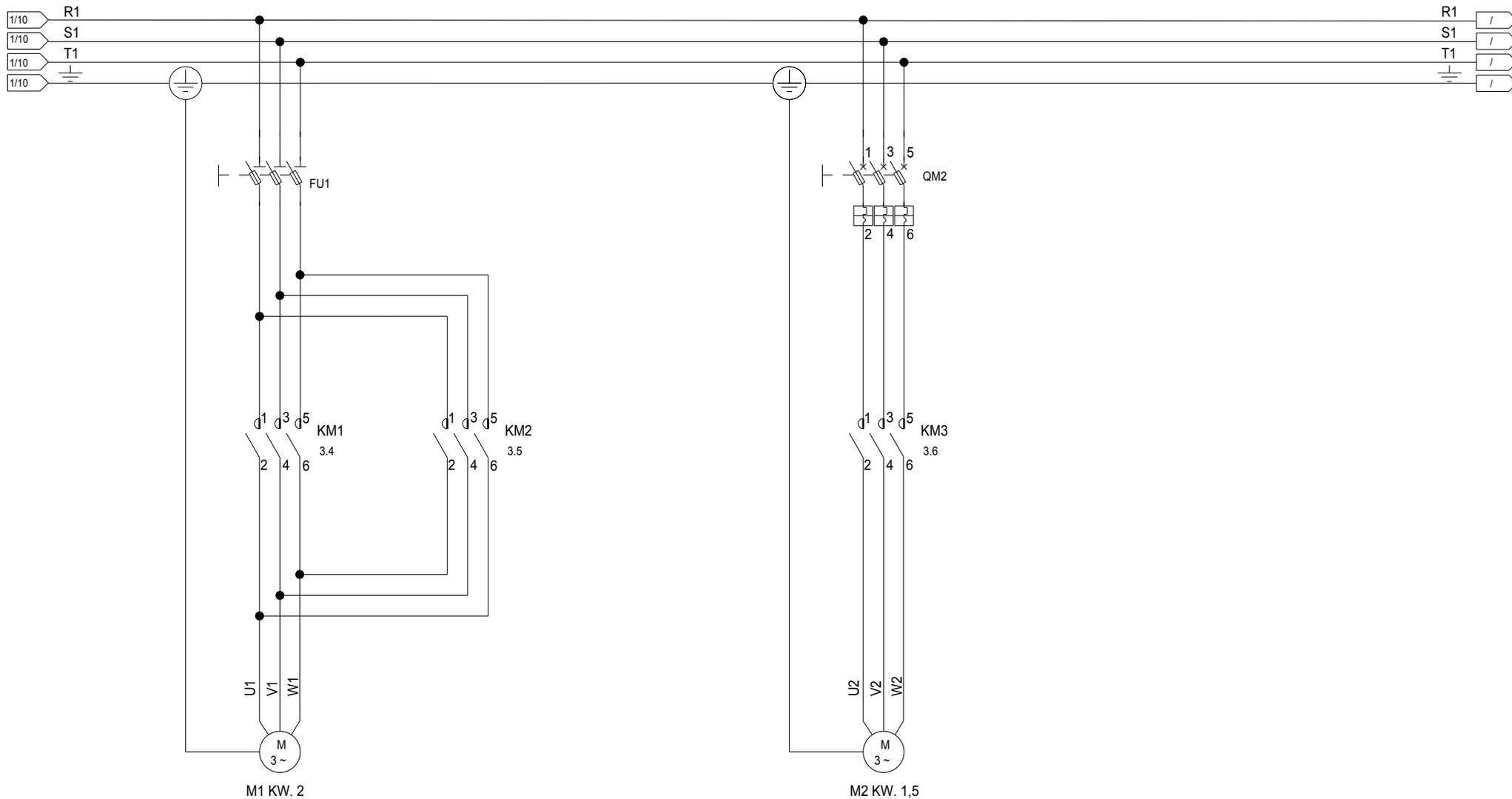
Table N°A - Rév. 0

750305071

SCHÉMA ÉLECTRIQUE 1/5
(POUR LES MODÈLES AVEC PÉDALIER DE COMMANDE)

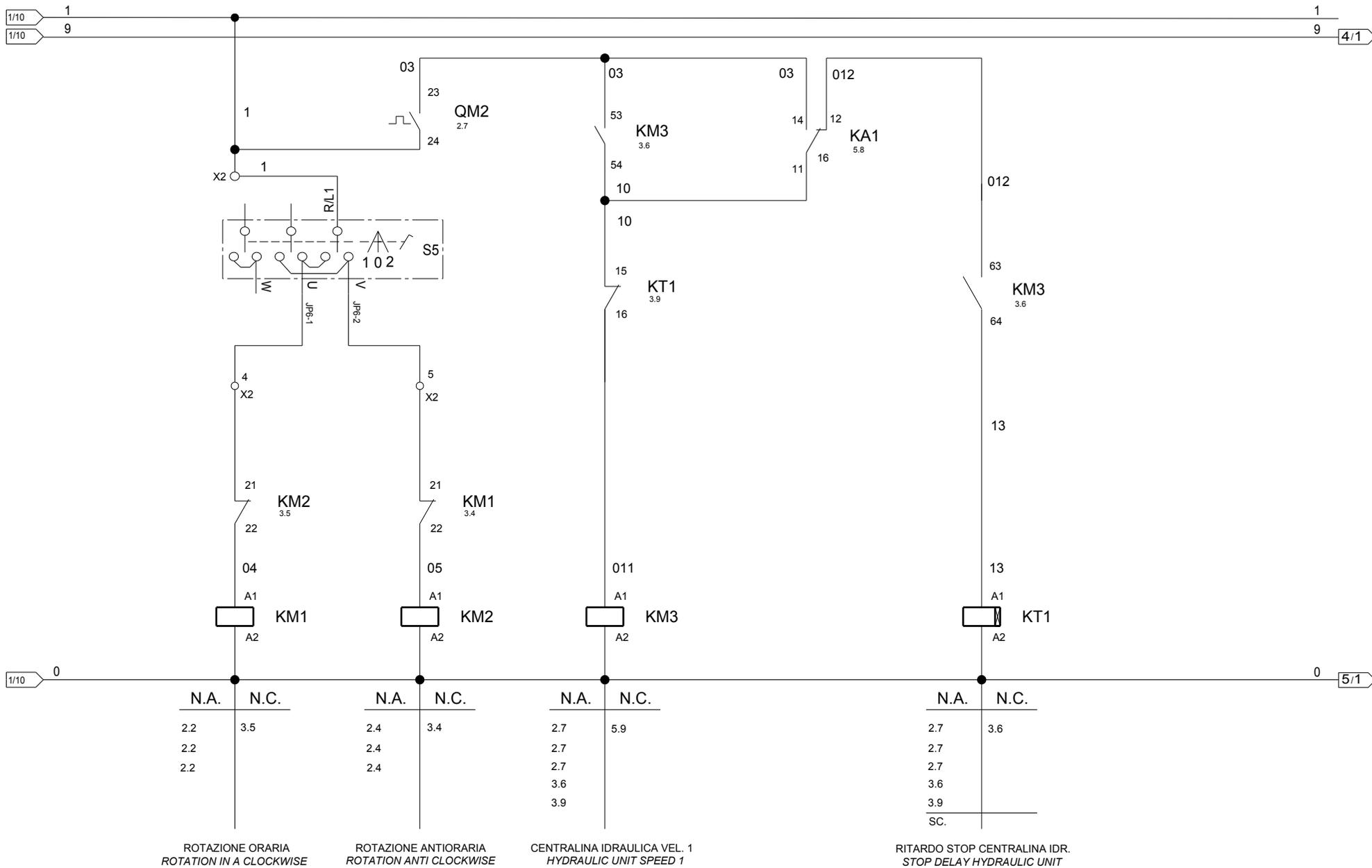
Page 45 de 69

DÉMONTÉ-PNEU SÉRIE
NAV26HW.T et GRS926.MOVI



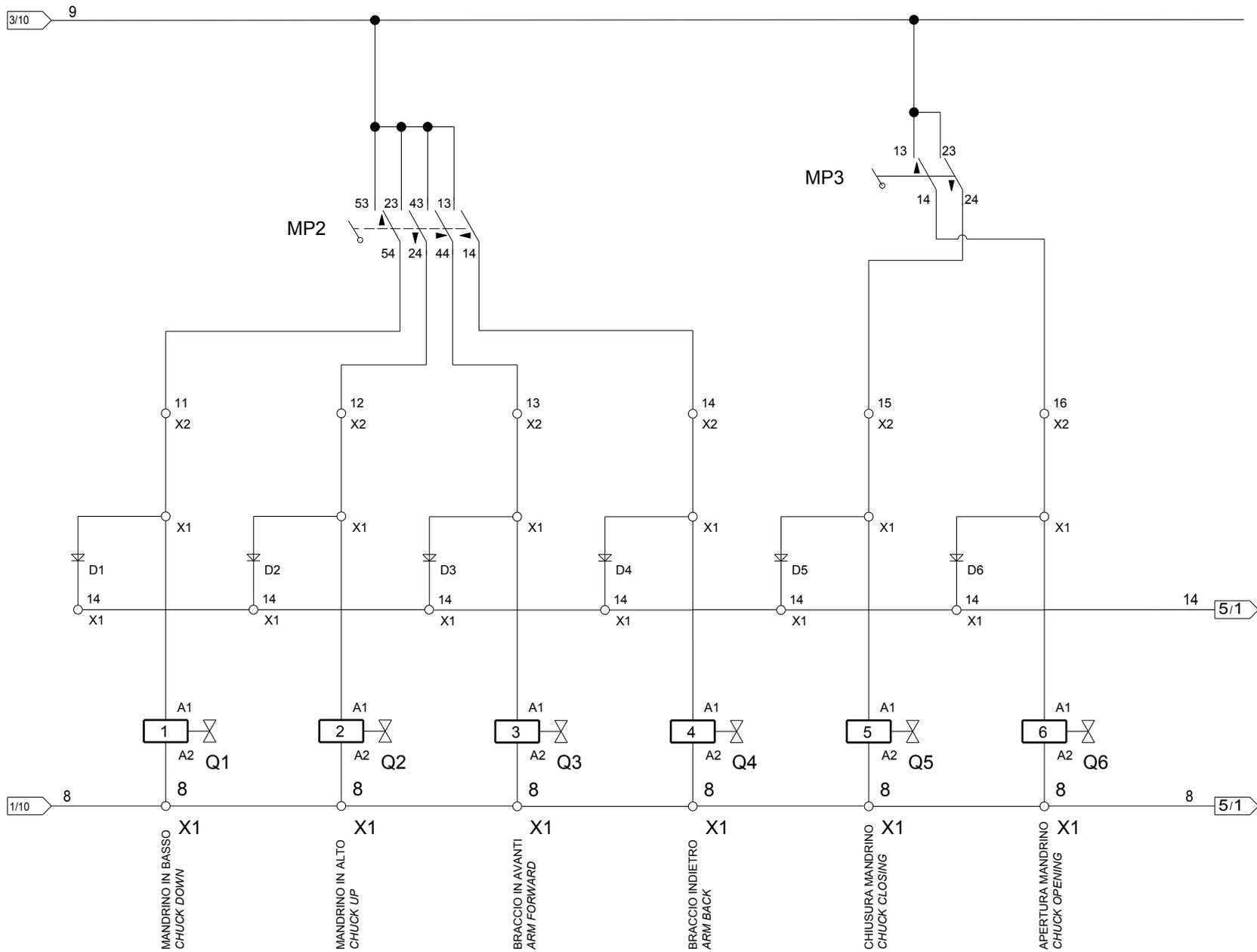
MOTORE ROTAZIONE
ROTATION MOTOR

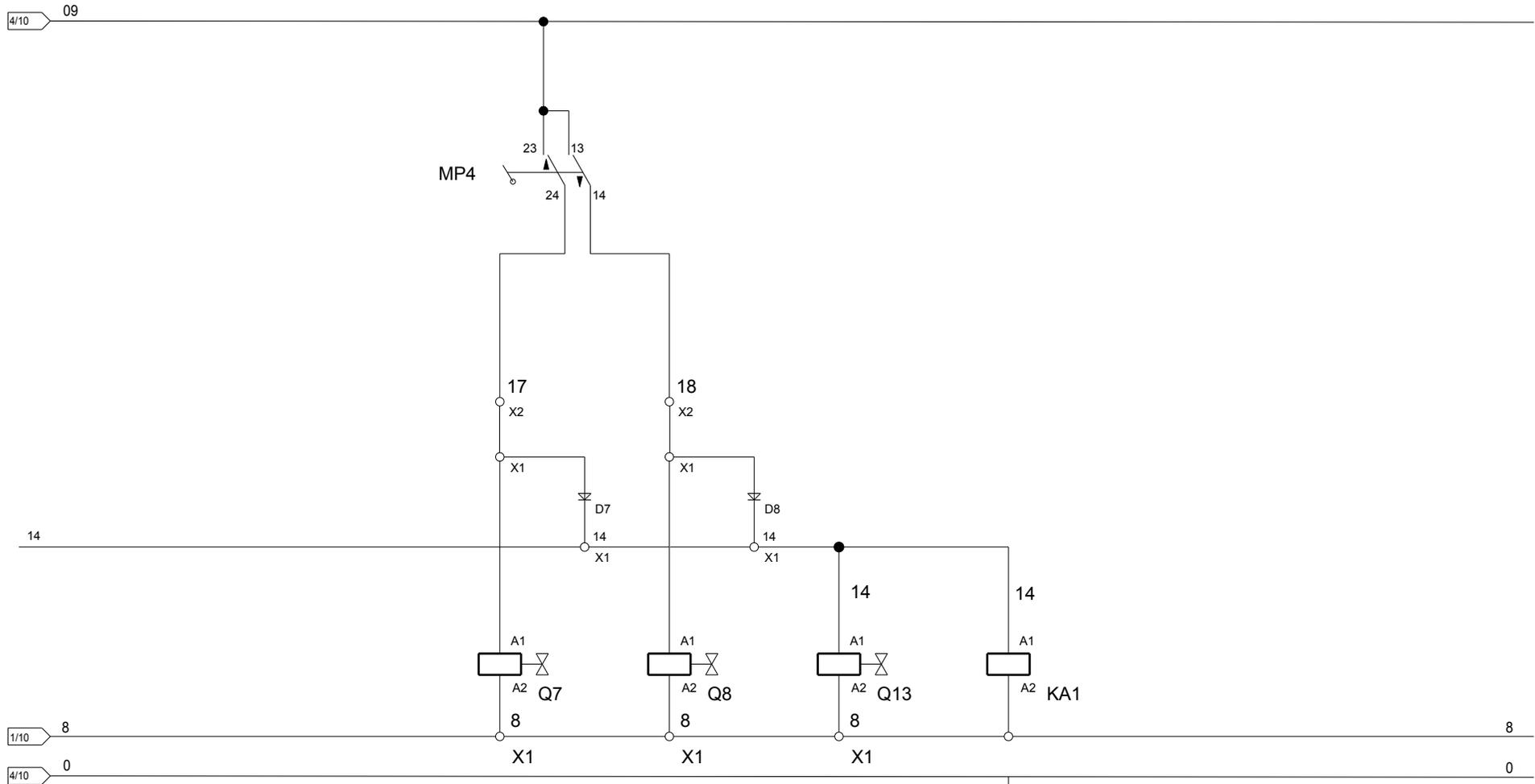
MOTORE CENTRALINA IDRAULICA
HYDRAULIC UNIT MOTOR



LISTE DE PIÈCES	
Table N°A - Rév. 0	750305071

SCHÉMA ÉLECTRIQUE 3/5
(POUR LES MODÈLES AVEC PÉDALIER DE COMMANDE)





CARICAMENTO +
RIBALTAMENTO AVANTI
LOADING + TURNOVER FORWARD

CARICAMENTO +
RIBALTAMENTO INDIETRO
LOADING + TURNOVER BACK

PRESSIONE
PRESSURE

N.A.	N.C.
------	------

SC.	3.8
-----	-----

COMANDO CENTRALINA IDR.
CONTROL UNIT HYDRAULIC



LISTE DE PIÈCES

Table N°A - Rév. 0

750305071

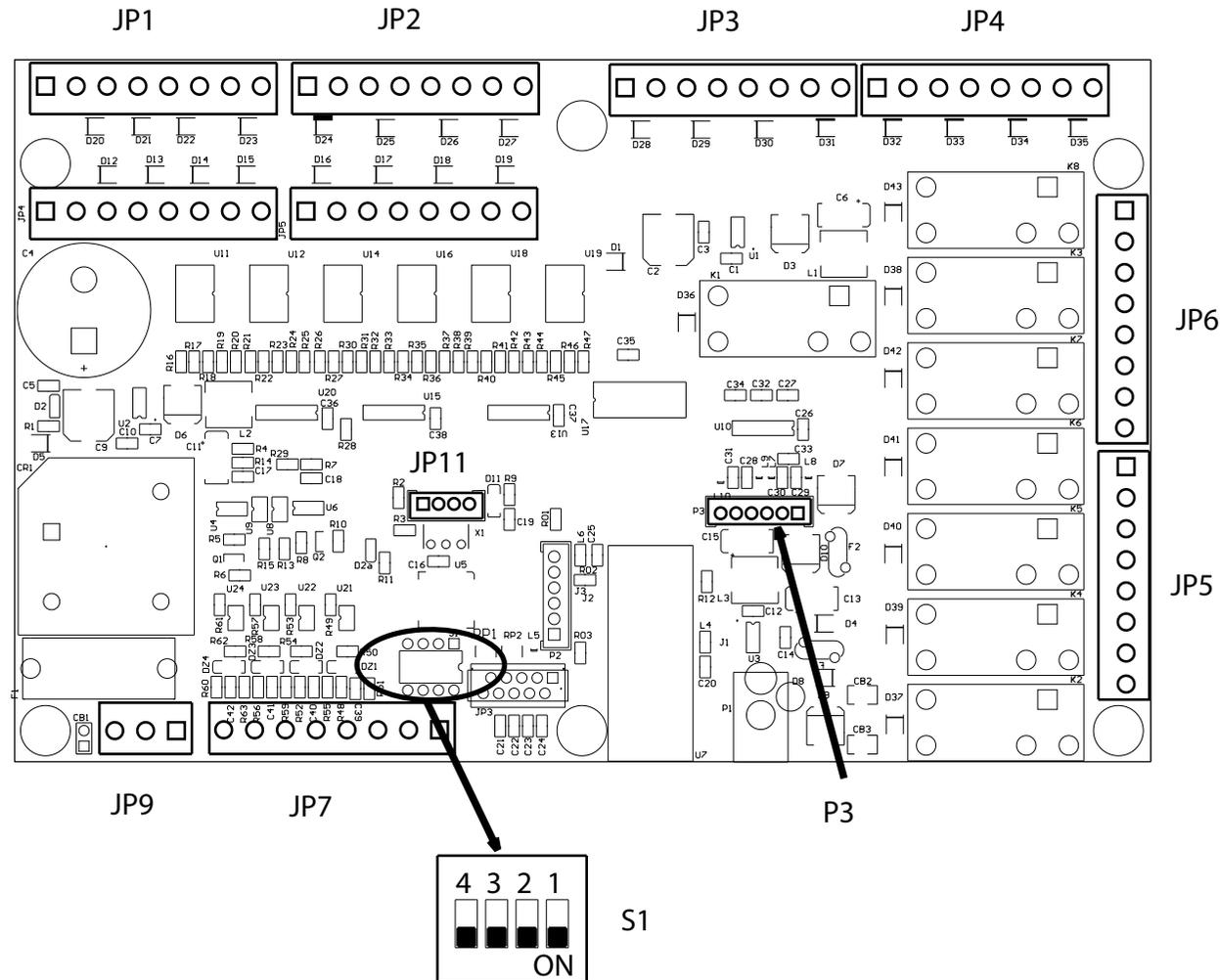
SCHÉMA ÉLECTRIQUE 5/5
(POUR LES MODÈLES AVEC PÉDALIER DE COMMANDE)

Page 49 de 69

DÉMONTÉ-PNEU SÉRIE
NAV26HW.T et GRS926.MOVI

TOPOGRAFICO SCHEMA RICEVENTE 18962

RECEIVING CARD 18962 TOPOGRAPHIC VIEW



IN / OUT SCHEDA RICEVENTE 18962

PIN JP1	NUMERO	FUNZIONE
1	JP1-1	Q1 MANDRINO GIU'
2	JP1-2	0V per Q1
3	JP1-3	Q2 MANDRINO SU
4	JP1-4	0V per Q2
5	JP1-5	Q7 CARICAM.+RIBALTAM. AVANTI
6	JP1-6	0V per Q7
7	JP1-7	Q8 CARICAM.+RIBALTAM. INDIETRO
8	JP1-8	0V per Q4

PIN JP2	NUMERO	FUNZIONE
1	JP2-1	Q5 CHIUSURA MANDRINO
2	JP2-2	0V per Q5
3	JP2-3	Q6 APERTURA MANDRINO
4	JP2-4	N.U.
5	JP2-5	N.U.
6	JP2-6	N.U.
7	JP2-7	N.U.
8	JP2-8	N.U.

PIN JP3	NUMERO	FUNZIONE
1	JP3-1	N.U.
2	JP3-2	N.U.
3	JP3-3	N.U.
4	JP3-4	N.U.
5	JP3-5	Q3 AVANTI BRACCIO
6	JP3-6	0V per Q3
7	JP3-7	Q4 INDIETRO BRACCIO
8	JP3-8	0V pe Q4

PIN JP4	NUMERO	FUNZIONE
1	JP4-1	Q13 RICIRCOLO OLIO
2	JP4-2	0V per Q13
3	JP4-3	N.U.
4	JP4-4	N.U.
5	JP4-5	N.U.
6	JP4-6	N.U.
7	JP4-7	N.U.
8	JP4-8	N.U.

PIN JP5	NUMERO	FUNZIONE
1	JP5-1	N.U.
2	JP5-2	N.U.
3	JP5-3	0 Vac
4	JP5-4	N.U.
5	JP5-5	N.U.
6	JP5-6	KM3 COMANDO ROTAZ. CENTRALINA
7	JP5-7	KM2 COMANDO ROTAZ. ORARIA MANDRINO
8	JP5-8	KM1 COMANDO ROTAZ. ANTIORARIA MANDRINO

PIN JP7	NUMERO	FUNZIONE
1	JP7-1	COLLEGATO A JP7-2
2	JP7-2	COLLEGATO A JP7-1
3	JP7-3	N.U.
4	JP7-4	N.U.
5	JP7-5	N.U.
6	JP7-6	N.U.
7	JP7-7	N.U.
8	JP7-8	N.U.

PIN JP9	NUMERO	FUNZIONE
1	JP9-1	0 Vac
2	JP9-2	N.U.
3	JP9-3	19 Vac



LISTE DE PIÈCES	
Table N°B - Rév. 0	750305013

SCHÉMA ÉLECTRIQUE 2/16
(POUR LES MODÈLES AVEC RADIOCOMMANDE)

RECEIVING CARD 18962 IN/OUT

PIN JP1	NUMBER	FUNCTION
1	JP1 - 1	Q1 CHUCK DOWN
2	JP1 - 2	OV for Q1
3	JP1 - 3	Q1 CHUCK UP
4	JP1 - 4	OV for Q2
5	JP1 - 5	Q7 LOADING+TILTING FORWARD
6	JP1 - 6	OV for Q7
7	JP1 - 7	Q8 LOADING+TILTING BACKWARD
8	JP1 - 8	OV for Q4

PIN JP2	NUMBER	FUNCTION
1	JP2 - 1	Q5 CHUCK CLOSING
2	JP2 - 2	OV for Q5
3	JP2 - 3	Q6 CHUCK OPENING
4	JP2 - 4	N . U .
5	JP2 - 5	N . U .
6	JP2 - 6	N . U .
7	JP2 - 7	N . U .
8	JP2 - 8	N . U .

PIN JP3	NUMBER	FUNCTION
1	JP3 - 1	N . U .
2	JP3 - 2	N . U .
3	JP3 - 3	N . U .
4	JP3 - 4	N . U .
5	JP3 - 5	Q3 ARM FORWARD
6	JP3 - 6	OV for Q3
7	JP3 - 7	Q4 ARM BACKWARD
8	JP3 - 8	OV for Q4

PIN JP4	NUMBER	FUNCTION
1	JP4 - 1	Q13 OIL RECIRCULATION
2	JP4 - 2	OV for Q13
3	JP4 - 3	N . U .
4	JP4 - 4	N . U .
5	JP4 - 5	N . U .
6	JP4 - 6	N . U .
7	JP4 - 7	N . U .
8	JP4 - 8	N . U .

PIN JP5	NUMBER	FUNCTION
1	JP5 - 1	N . U .
2	JP5 - 2	N . U .
3	JP5 - 3	0 Vac
4	JP5 - 4	N . U .
5	JP5 - 5	N . U .
6	JP5 - 6	KM3 POWER UNIT ROTATION CONTROL
7	JP5 - 7	KM2 CHUCK CLOCKWISE ROTATION CONTROL
8	JP5 - 8	KM1 CHUCK COUNTERCLOCKWISE ROT. CONTROL

PIN JP7	NUMBER	FUNCTION
1	JP7 - 1	CONNECTED TO JP7-2
2	JP7 - 2	CONNECTED TO JP7-1
3	JP7 - 3	N . U .
4	JP7 - 4	N . U .
5	JP7 - 5	N . U .
6	JP7 - 6	N . U .
7	JP7 - 7	N . U .
8	JP7 - 8	N . U .

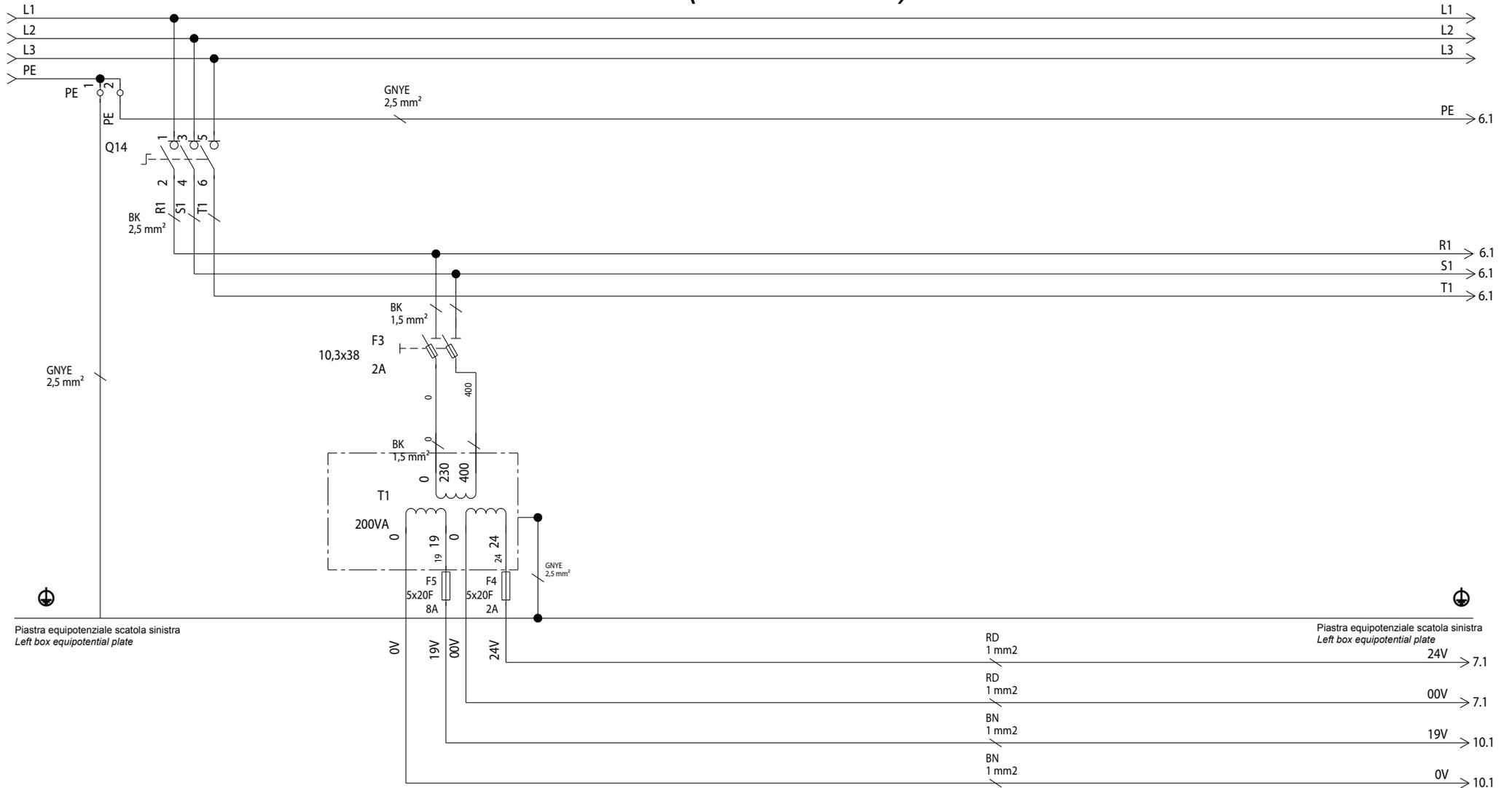
PIN JP9	NUMBER	FUNCTION
1	JP9 - 1	0 Vac
2	JP9 - 2	N . U .
3	JP9 - 3	19 Vac



LISTE DE PIÈCES	
Table N°B - Rév. 0	750305013

SCHÉMA ÉLECTRIQUE 3/16
(POUR LES MODÈLES AVEC RADIOCOMMANDE)

SCHEMA CIRCUITI QUADRO ELETTRICO (RICEVITORE) ELECTRICAL PANEL (RECEIVER) CIRCUITS DIAGRAM



LISTE DE PIÈCES

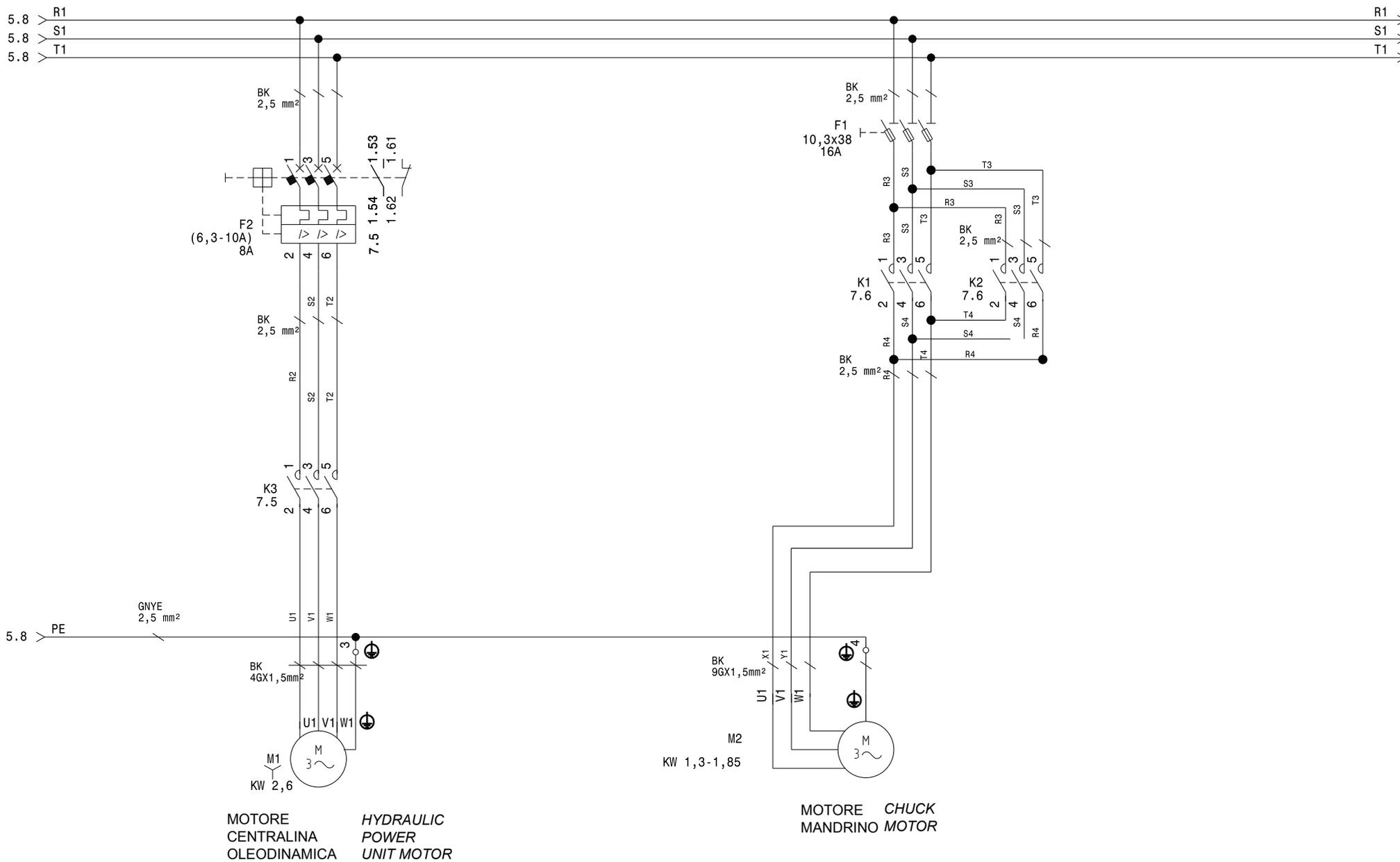
Table N°B - Rév. 0

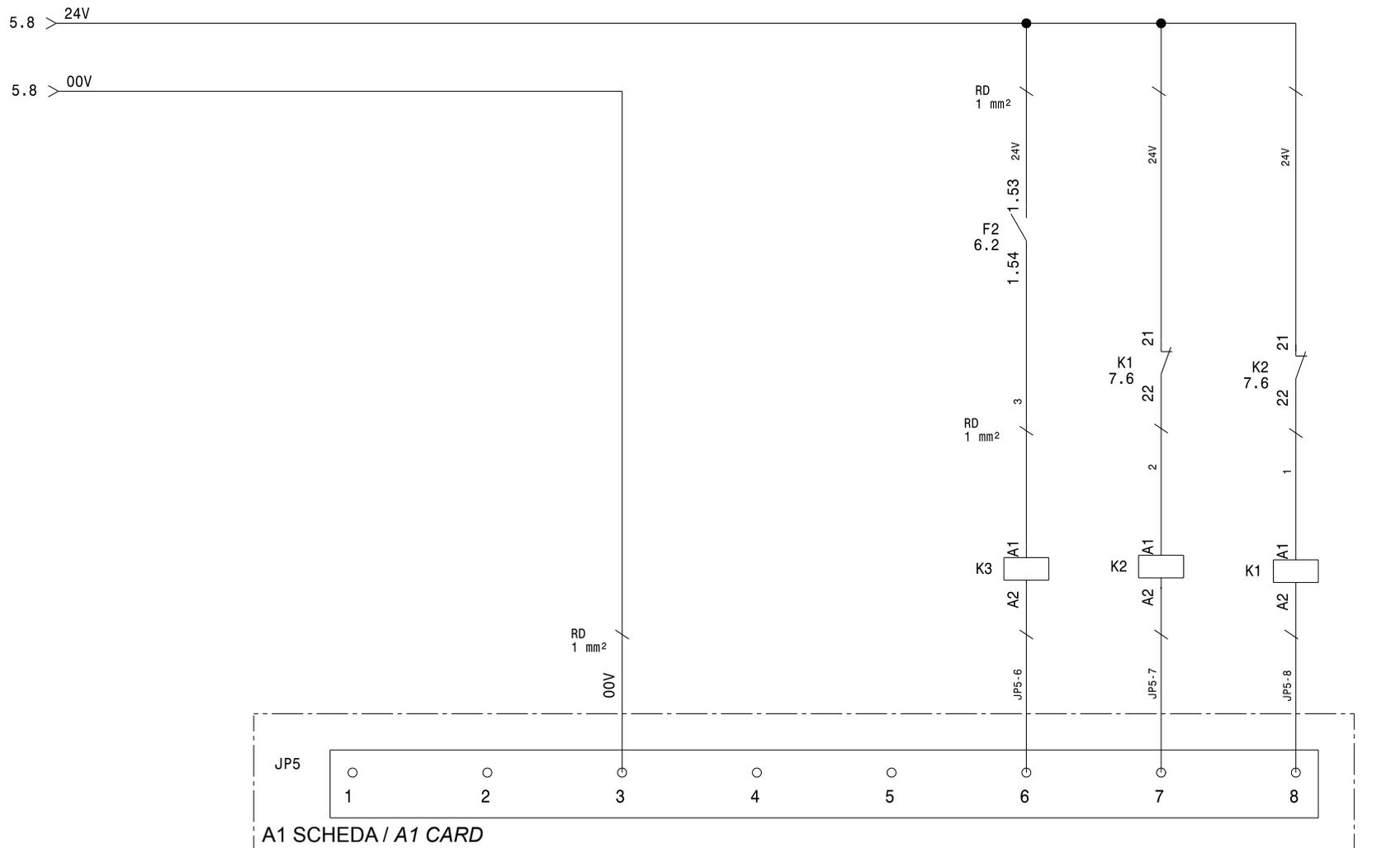
750305013

SCHÉMA ÉLECTRIQUE 4/16
(POUR LES MODÈLES AVEC RADIOCOMMANDE)

Page 53 de 69

DÉMONTÉ-PNEU SÉRIE
NAV26HW.T et GRS926.MOVI





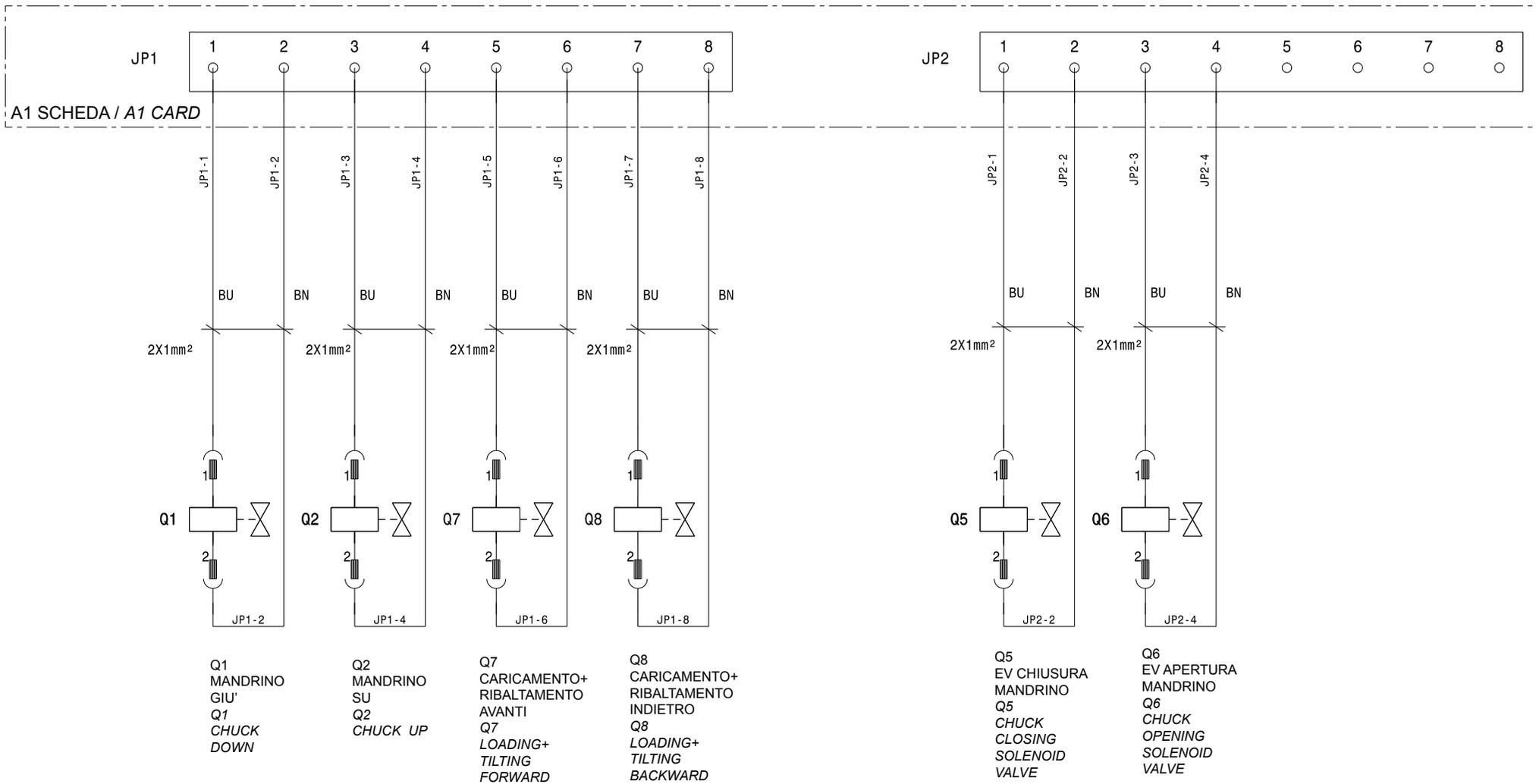
A1 SCHEDA / A1 CARD

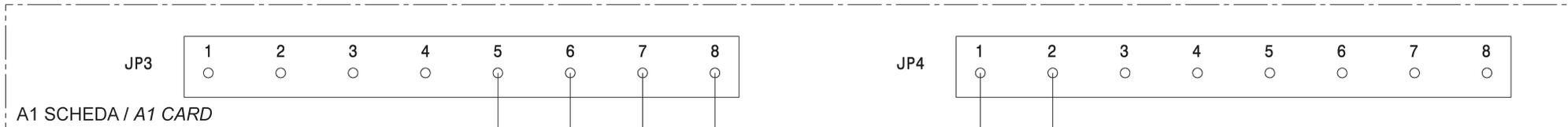
COMANDO ROTAZIONE MOTORE CENTRALINA OLEODINAMICA CONTROL ROTATION MOTOR HYDRAULIC POWER UNIT	COMANDO ROTAZIONE ORARIA MANDRINO CHUCK CLOCKWISE ROTATION CONTROL	COMANDO ROTAZIONE ANTIORARIA MANDRINO CHUCK COUNTERCLOCKWISE ROTATION CONTROL
---	---	--



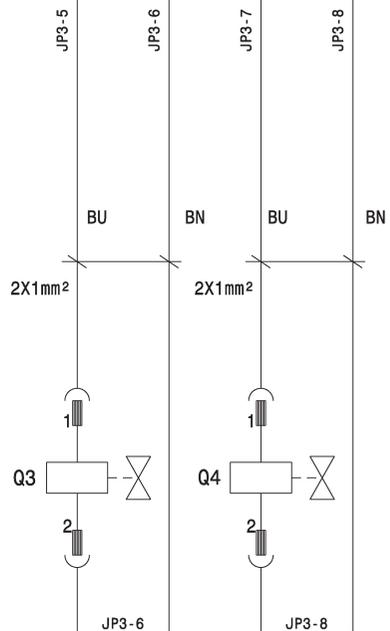
LISTE DE PIÈCES	
Table N°B - Rév. 0	750305013

SCHÉMA ÉLECTRIQUE 6/16
(POUR LES MODÈLES AVEC RADIOCOMMANDE)



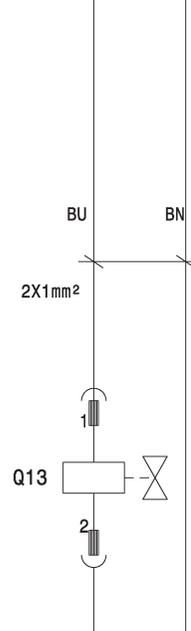


A1 SCHEDA / A1 CARD



Q3
EV AVANTI
BRACCIO
Q3 ARM
FORWARD
SOLENOID VALVE

Q4
EV INDIETRO
BRACCIO
Q4 ARM
BACKWARD
SOLENOID VALVE



Q13
EV RICIRCOLO
OLIO
Q13 OIL
RECIRCULATION
SOLENOID VALVE



LISTE DE PIÈCES

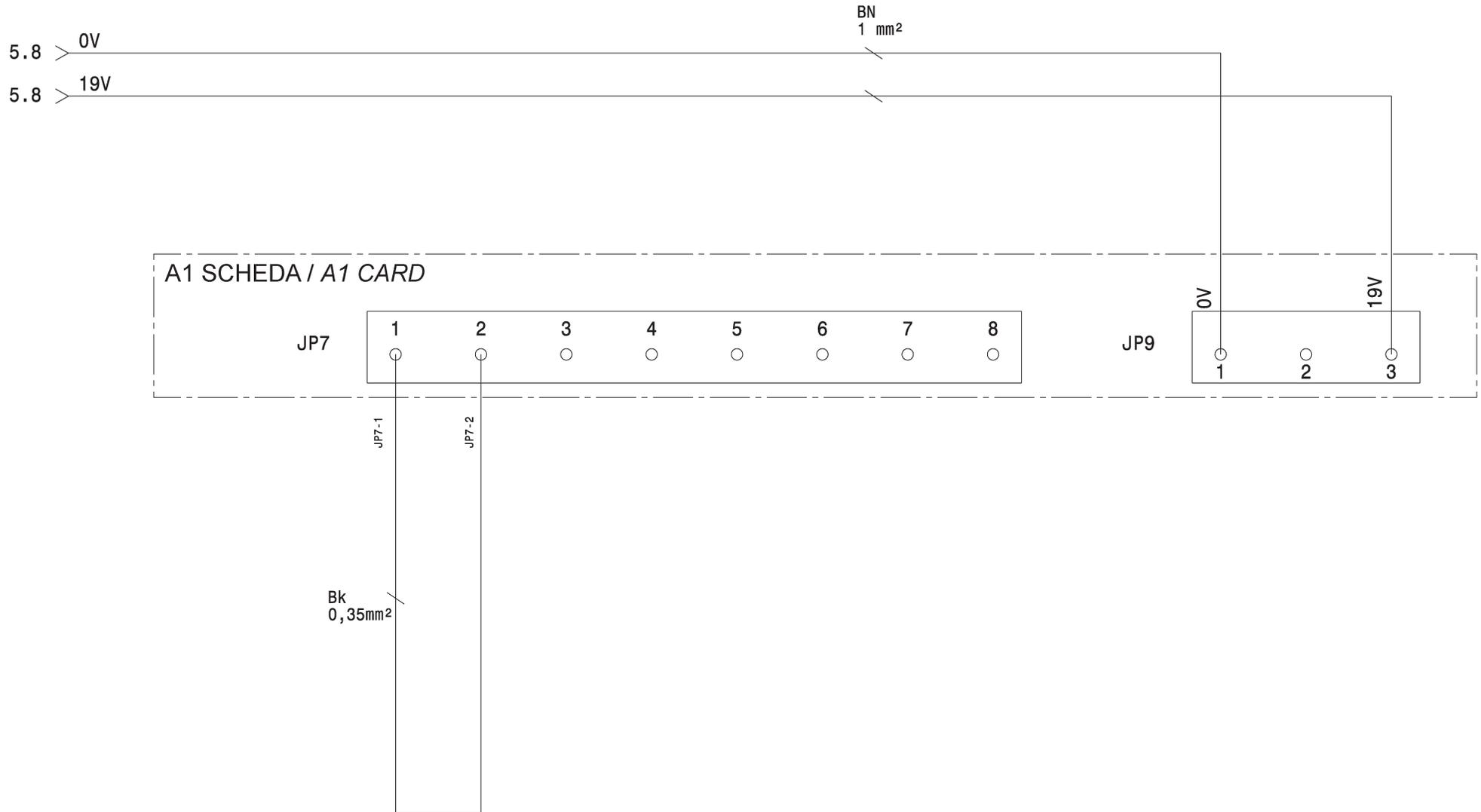
Table N°B - Rév. 0

750305013

SCHÉMA ÉLECTRIQUE 8/16
(POUR LES MODÈLES AVEC RADIOCOMMANDE)

Page 57 de 69

DÉMONTÉ-PNEU SÉRIE
NAV26HW.T et GRS926.MOVI



LISTE DE PIÈCES

Table N°B - Rév. 0

750305013

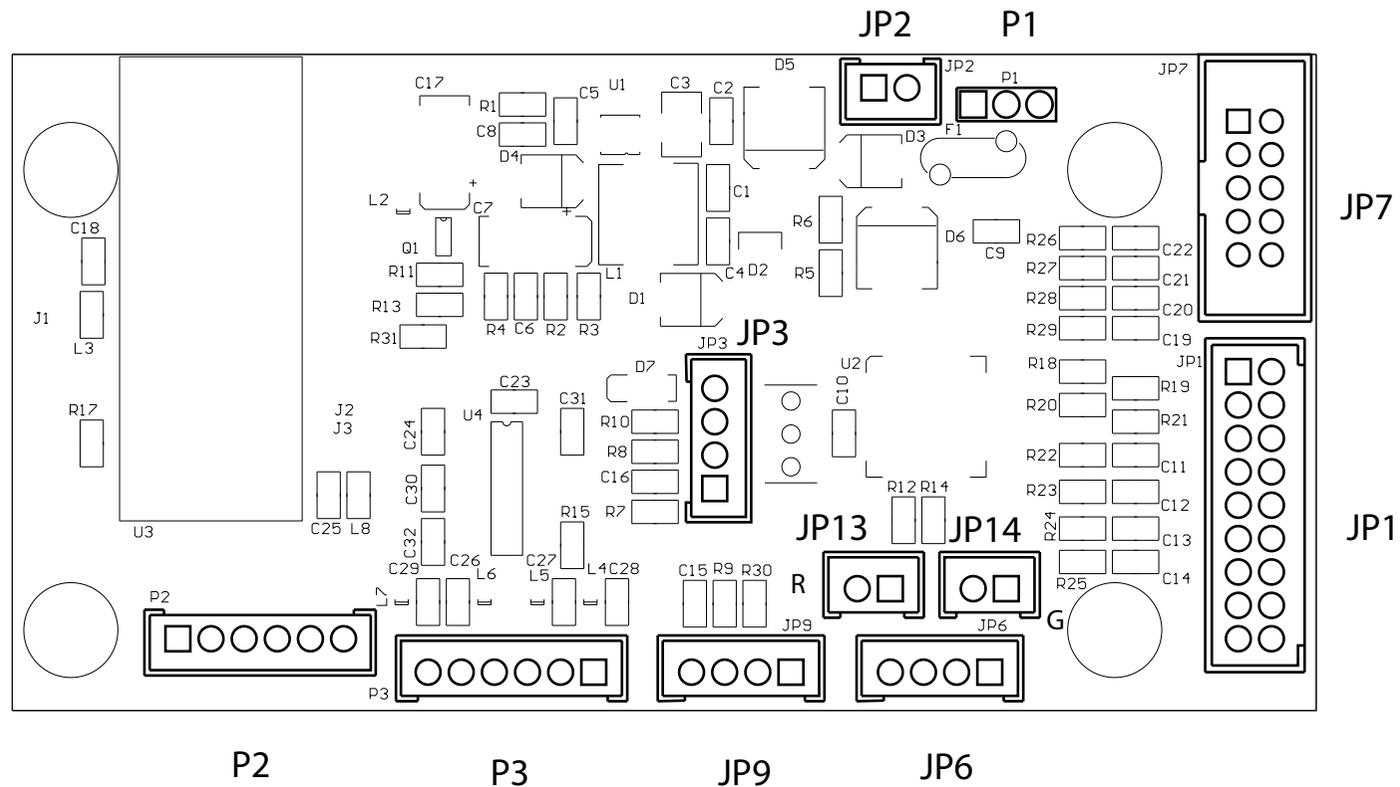
SCHÉMA ÉLECTRIQUE 9/16
(POUR LES MODÈLES AVEC RADIOCOMMANDE)

Page 58 de 69

DÉMONTÉ-PNEU SÉRIE
NAV26HW.T et GRS926.MOVI

TOPOGRAFICO SCHEDA TRASMITTENTE 18961

TRANSMITTING CARD 18961 TOPOGRAPHIC VIEW



IN / OUT SCHEDA TRASMITTENTE 18961

TRANSMITTING CARD 18961 IN / OUT

PIN JP1	NUMERO	FUNZIONE
1	JP1-1	S3 CARIC.+RIB. AVANTI
2	JP1-2	S2 DISCESA MANDRINO
3	JP1-3	S3 CARIC.+RIB. INDIETRO
4	JP1-4	S2 SALITA MANDRINO
5	JP1-5	N.U.
6	JP1-6	S2 AVANTI BRACCIO UTENSILE
7	JP1-7	N.U.
8	JP1-8	S2 INDIETRO BRACCIO UTENSILE
9	JP1-9	S3 (COMUNE)
10	JP1-10	S2 (COMUNE)
11	JP1-11	S4 (COMUNE)
12	JP1-12	N.U.
13	JP1-13	S4 APERTURA MANDRINO MANDRINO
14	JP1-14	N.U.
15	JP1-15	S4 CHIUSURA MANDRINO
16	JP1-16	N.U.
17	JP1-17	N.U.
18	JP1-18	N.U.

PIN JP1	NUMBER	FUNCTION
1	JP1-1	S3 LOADING+TILTING FORWARD
2	JP1-2	S2 CHUCK DESCENT
3	JP1-3	S3 LOADING+TILTING BACKWARD
4	JP1-4	S2 CHUCK RISE
5	JP1-5	N.U.
6	JP1-6	S2 TOOL ARM FORWARD
7	JP1-7	N.U.
8	JP1-8	S2 TOOL ARM BACKWARD
9	JP1-9	S3 (COMMON)
10	JP1-10	S2 (COMMON)
11	JP1-11	S4 (COMMON)
12	JP1-12	N.U.
13	JP1-13	S4 CHUCK OPENING
14	JP1-14	N.U.
15	JP1-15	S4 CHUCK CLOSING
16	JP1-16	N.U.
17	JP1-17	N.U.
18	JP1-18	N.U.

PIN JP6	NUMERO	FUNZIONE
1	JP6-1	S1 ROTAZ.ANTIOR. MANDRINO
2	JP6-2	S1 ROTAZ.ORARIA MANDRINO
3	JP6-3	N.U.
4	JP6-4	S5 COMUNE

PIN JP6	NUMBER	FUNCTION
1	JP6-1	S1 CHUCK COUNTERCLOCKWISE ROT.
2	JP6-2	S1 CHUCK CLOCKWISE ROTATION
3	JP6-3	N.U.
4	JP6-4	S5 COMMON

PIN JP2	NUMERO	FUNZIONE
1	JP2-1	G2 BATTERIA -
2	JP2-2	G2 BATTERIA +

PIN JP2	NUMBER	FUNCTION
1	JP2-1	G2 BATTERY -
2	JP2-2	G2 BATTERY +

P1	NUMERO	FUNZIONE
X1		0-12Vdc

P1	NUMBER	FUNCTION
X1		0-12Vdc

PIN JP9	NUMERO	FUNZIONE
1	JP9-1	N.U.
2	JP9-2	N.U.
3	JP9-3	S3 (COMUNE)
4	JP9-4	N.U.

PIN JP9	NUMBER	FUNCTION
1	JP9-1	N.U.
2	JP9-2	N.U.
3	JP9-3	S3 (COMMON)
4	JP9-4	N.U.

PIN JP13	NUMERO	FUNZIONE
1	JP13-1	P2 LED ROSSO +
2	JP13-2	P2 LED ROSSO -

PIN JP13	NUMBER	FUNCTION
1	JP13-1	P2 RED LED +
2	JP13-2	P2 RED LED -

PIN JP14	NUMERO	FUNZIONE
1	JP14-1	P3 LED VERDE +
2	JP14-2	P3 LED VERDE -

PIN JP14	NUMBER	FUNCTION
1	JP14-1	P2 GREEN LED +
2	JP14-2	P2 GREEN LED -



LISTE DE PIÈCES

Table N°B - Rév. 0

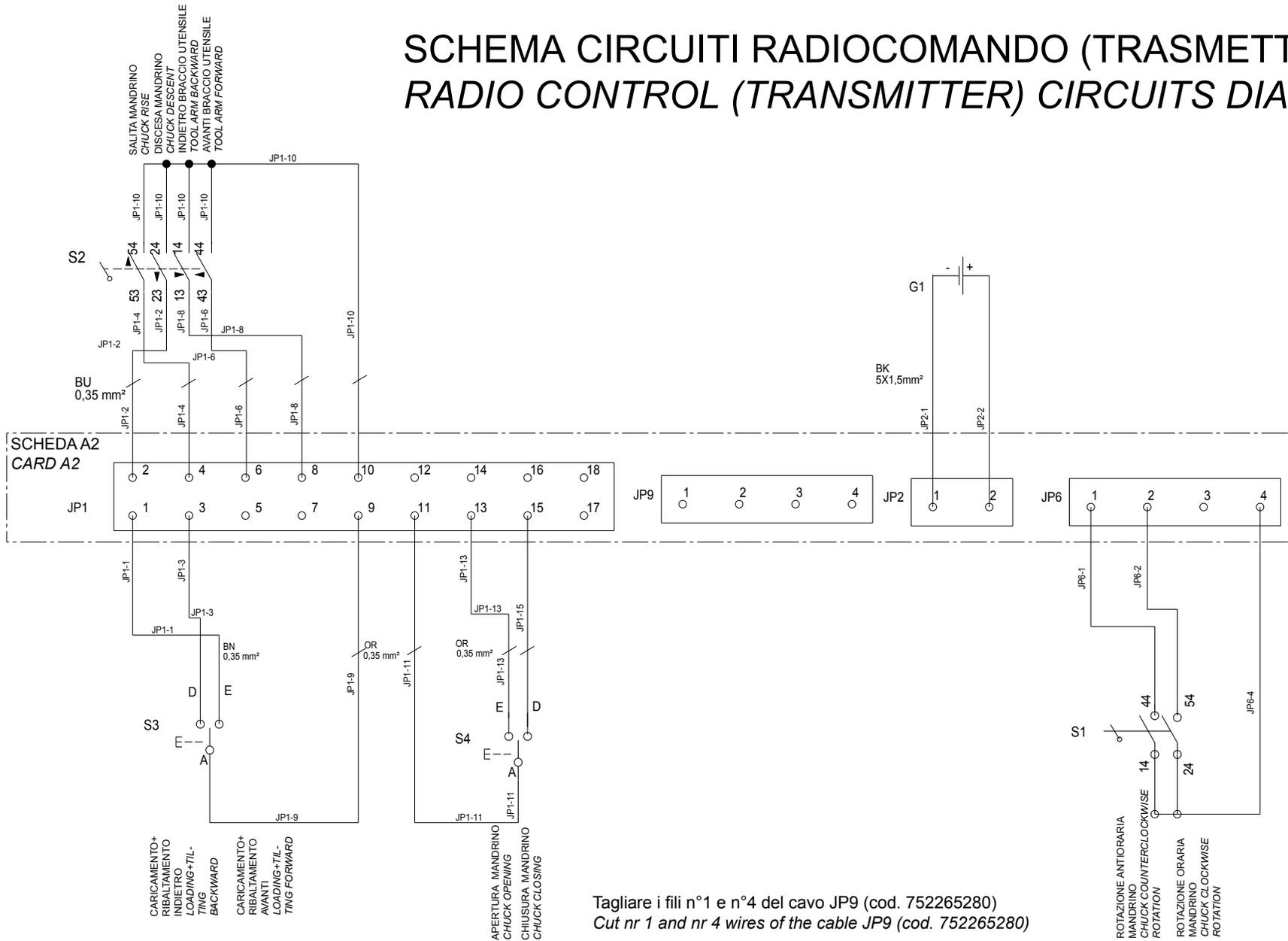
750305013

SCHEMA ÉLECTRIQUE 11/16
(POUR LES MODÈLES AVEC RADIOCOMMANDE)

Page 60 de 69

DÉMONTÉ-PNEU SÉRIE
NAV26HW.T et GRS926.MOVI

SCHEMA CIRCUITI RADIOCOMANDO (TRASMETTITORE) RADIO CONTROL (TRANSMITTER) CIRCUITS DIAGRAM



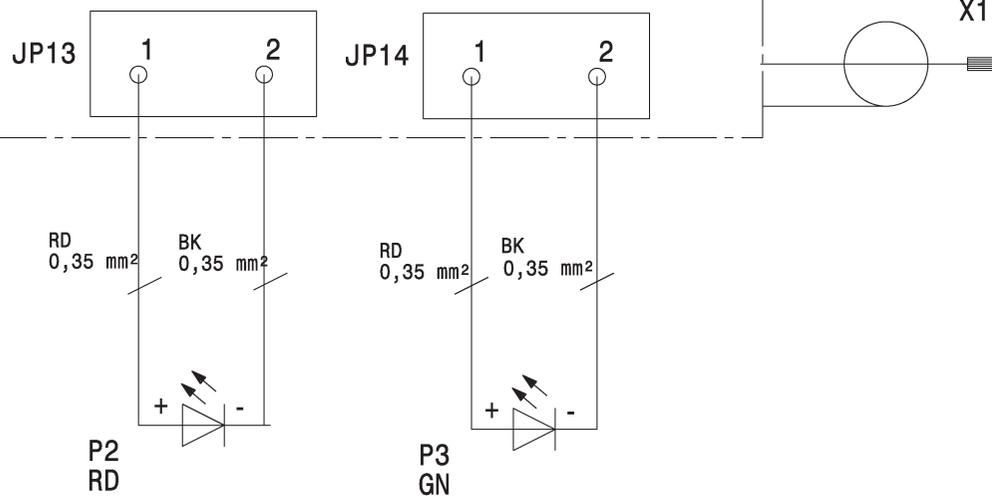
Tagliare i fili n°1 e n°4 del cavo JP9 (cod. 752265280)
Cut nr 1 and nr 4 wires of the cable JP9 (cod. 752265280)



LISTE DE PIÈCES	
Table N°B - Rév. 0	750305013

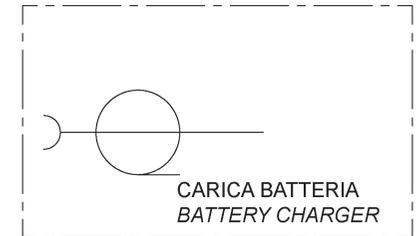
SCHEMA ÉLECTRIQUE 12/16
(POUR LES MODÈLES AVEC RADIOCOMMANDE)

SCHEDA A2
CARD A2



INDICATORE BATTERY
STATO CONDITION
BATTERIA INDICATOR

INDICATORE COMMUNICATION
STATO CONDITION
COMUNICAZIONE INDICATOR



LISTE DE PIÈCES

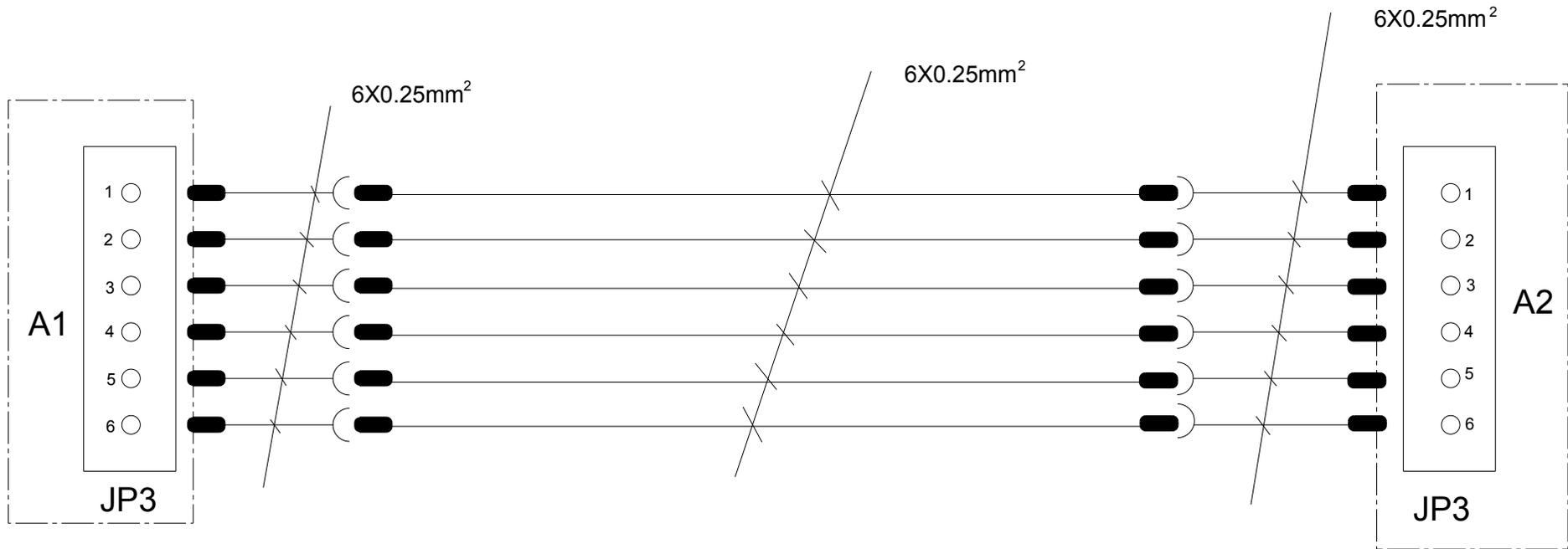
Table N°B - Rév. 0

750305013

SCHÉMA ÉLECTRIQUE 13/16
(POUR LES MODÈLES AVEC RADIOCOMMANDE)

Page 62 de 69

DÉMONTÉ-PNEU SÉRIE
NAV26HW.T et GRS926.MOVI



LISTA COMPONENTI

RIFERIMENTO	DESCRIZIONE	DATI TECNICI	QUANTITA
A1	SCHEDA ELETT. RICEVENTE	-	1
A2	SCHEDA ELETT.TRASMITTENTE		1
F1	PORTAFUSIBILE	3 POLI SEZIONABILE 10,3x38 32A 690V	1
	FUSIBILE	10,3x38 16A 500V aM RITARDATO	3
F2	INTERRUTT.4-6.3A art.GV2 ME10	4-6.3A AC 400V 0.06-37KW	1
	CONTATTI AUX	1NO+1NC ATTACCO FRONTALE	1
F3	PORTAFUSIBILE	2 POLI SEZIONABILE 10,3x38 32A 690V	1
	FUSIBILE	10,3X38 2A 500V RAPIDO	2
F4	FUSIBILE	5x20F 250V 2A RAPIDO	1
F5	FUSIBILE	5x20F 250V 8A RAPIDO	1
F6	FUSIBILE	5X20 T 8A 250V	1
G1	BATTERIA	6V 3,3AH/20HR Lead	1
K1	CONTATTORE TRIPOLARE	9A AC3 400V 4,2KW 1NC 24Vac 50/60Hz	1
K2	CONTATTORE TRIPOLARE	9A AC3 400V 4,2KW 1NC 24Vac 50/60Hz	1
K3	CONTATTORE TRIPOLARE	9A AC3 400V 4,2KW 1NC 24Vac 50/60Hz	1
P2	INDICATORE LUMINOSO (LED)	ROSSO	1
P3	INDICATORE LUMINOSO (LED)	VERDE	1
Q1...Q13	ELETTROVALVOLE	-	13
Q14	SEZIONATORE TRIPOLARE	1th 32A Ui 690V-50Hz Uimp 4KW	1
S1	MANIPOLATORE	4 POS.+CENTR.TEMPORANEE Ø22	1
S2	MANIPOLATORE	2 POS.+CENTR.TEMPORANEE Ø22	1
S3	PULSANTE BASCULANTE	-	1
S4	PULSANTE BASCULANTE	-	1
T1	TRASFORMATORE	200 VA 50/60 Hz PRI: 0/230/400V SEC: 0/19V 8,95A 0/24V 1,25A	1
-	-	-	-
T3	CARICABATTERIA	21.6W 7.2V 3A Lithium ion	1
M1	MOTORE CENTRALINA	90S4 B3DX B14 KW 2.2 230/400V 50HZ S3 30% CL.F IP54	1
M2	MOTORE MANDRINO	KW 2 T400/50 B3 G90L 450 1410 RPM	1
	GR. CAVO DI COLLEGAMENTO 750390730		1
			1



LISTE DE PIÈCES

Table N°B - Rév. 0

750305013

SCHÉMA ÉLECTRIQUE 15/16
(POUR LES MODÈLES AVEC RADIOCOMMANDE)

Page 64 de 69

DÉMONTE-PNEU SÉRIE
NAV26HW.T et GRS926.MOVI

COMPONENTS LIST

REFERENCE	DESCRIPTION	TECHNICAL SPECIFICATIONS	QUANTITY
A1	RECEIVING ELECTRICAL CARD	-	1
A2	TRANSMITTING ELECTRICAL CARD		1
F1	FUSE HOLDER	10,3x38 32A 690V SECTIONABLE 3 POLES	1
	FUSE	10,3x38 16A 500V aM DELAYED	3
F2	4-6.3A art.GV2 ME10 SWITCH	4-6.3A AC 400V 0.06-37KW	1
	AUXILIARY CONTACTS	1NO+1NC FRONT COUPLING	1
F3	FUSE HOLDER	10,3x38 32A 690V 2 POLES SECTIONABLE	1
	FUSE	10,3x38 2A 500V RAPID	2
F4	FUSE	5x20F 250V 2A RAPID	1
F5	FUSE	5x20F 250V 8A RAPID	1
F6	FUSE	5X20 T 8A 250V	1
G1	BATTERY	6V 3,3AH/20HR Lead	1
K1	TRIPOLAR CONTACTOR	9A AC3 400V 4,2KW 1NC 24Vac 50/60Hz	1
K2	TRIPOLAR CONTACTOR	9A AC3 400V 4,2KW 1NC 24Vac 50/60Hz	1
K3	TRIPOLAR CONTACTOR	9A AC3 400V 4,2KW 1NC 24Vac 50/60Hz	1
P2	BACKLIGHTED INDICATOR (LED)	RED	1
P3	BACKLIGHTED INDICATOR (LED)	GREEN	1
Q1...Q13	SOLENOID VALVES	-	13
Q14	TRIPOLAR KNIFE SWITCH	Ith 32A Ui 690V-50Hz Uimp 4KW	1
S1	HANDLE CONTROL	4 POS.+ CENTRAL POS. TEMPORARY Ø22	1
S2	HANDLE CONTROL	2 POS.+ CENTRAL POS. TEMPORARY Ø 22	1
S3	BALANCING PUSHBUTTON	-	1
S4	BALANCING PUSHBUTTON	-	1
T1	TRANSFORMER	200 VA 50/60 Hz PRI: 0/230/400V SEC: 0/19V 8,95A 0/24V 1,25A	1
-	-	-	-
T3	BATTERY CHARGER	21.6W 7.2V 3A Lithium ion	1
M1	HYDRAULIC POWER UNIT MOTOR	90S4 B3DX B14 KW 2.2 230/400V 50HZ S3 30% CL.F IP54	1
M2	MANDREL MOTOR	KW 2 T400/50 B3 G90L 450 1410 RPM	1
	CONNECTION CABLE UNIT 750390730		1
			1



LISTE DE PIÈCES

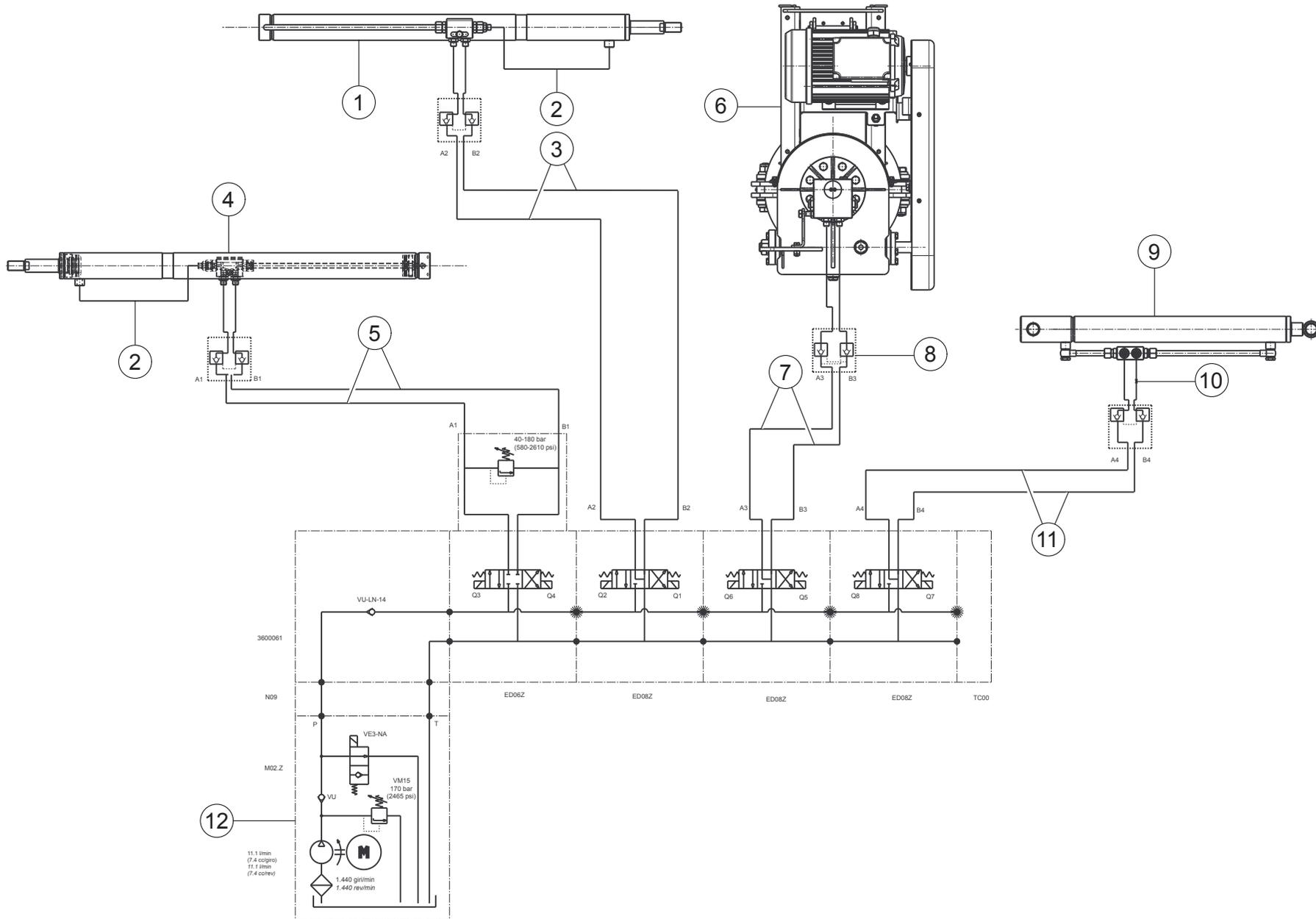
Table N°B - Rév. 0

750305013

SCHÉMA ÉLECTRIQUE 16/16
(POUR LES MODÈLES AVEC RADIOCOMMANDE)

Page 65 de 69

DÉMONTE-PNEU SÉRIE
NAV26HW.T et GRS926.MOVI



Contenu de la déclaration de conformité CE (en référence au point 1.7.4.2, lettre c) de la directive 2006/42/CE)

En référence à l'annexe II, partie 1, section A, de la directive 2006/42/CE, la déclaration de conformité qui accompagne la machine contient :

1. la raison sociale et l'adresse complète du fabricant et, le cas échéant, de son mandataire ;
Voir la première page du manuel
2. le nom et l'adresse de la personne autorisée à constituer le dossier technique, qui doit être établie dans la Communauté ;
Coïncide avec le fabricant, voir la première page du manuel
3. la description et l'identification de la machine, y compris le nom générique, la fonction, le modèle, le type, le numéro de série, la dénomination commerciale ;
Voir la première page du manuel
4. une indication par laquelle on déclare explicitement que la machine est conforme à toutes les dispositions pertinentes de la présente directive et, le cas échéant, une indication analogue par laquelle on déclare la conformité aux autres directives communautaires et/ou dispositions pertinentes auxquelles la machine est conforme. Ces références doivent être celles des textes publiés au Journal officiel de l'Union européenne ;
La machine est conforme aux directives applicables suivantes :

2006/42/CE	Directive Machines
2014/30/EU	Directive Compatibilité Électromagnétique
5. si nécessaire, le nom, l'adresse et le numéro d'identification de l'organisme notifié qui a effectué l'examen CE de type visé à l'annexe IX et le numéro de l'attestation de l'examen CE du type ;
N/A
6. si nécessaire, le nom, l'adresse et le numéro d'identification de l'organisme notifié qui a approuvé le système d'assurance qualité totale visé à l'annexe X ;
N/A
7. si nécessaire, une référence aux normes harmonisées visées à l'article 7, paragraphe 2, qui ont été appliquées ;

UNI EN ISO 12100:2010	Sécurité des machines – Principes généraux de conception – Appréciation du risque et réduction du risque ;
CEI EN 60204-1:2018	Sécurité des machines. Équipement électrique des machines. Partie 1 : Règles générales
8. si nécessaire, une référence aux autres normes et spécifications techniques appliquées ;

UNI EN 17347:2001	Véhicules routiers – Machines pour le montage et le démontage des pneumatiques – Prescriptions de sécurité
--------------------------	---
9. lieu et date de la déclaration ;
Ostellato, / /
10. identification et signature de la personne habilitée à rédiger la déclaration au nom du fabricant ou de son mandataire.
SIMONE FERRARI VP VSG Europe Managing Director

Content of the declaration of conformity (with reference to Schedule 2, Part 1, Annex I, point 1.7.4.2, letter c) of UK Statutory Instrument 2008 No. 1597)

With reference to schedule 2 annex I, part1, section A of UK Statutory Instrument 2008 No. 1597, the declaration of conformity accompanying the machinery contains:

1. the business name and full address of the manufacturer and, where applicable, its authorised representative;
Manufacturer: see the first page of the manual.
 Authorised representative:
VEHICLE SERVICE GROUP UK LTD
3 Fourth Avenue - Bluebridge Industrial Estate - Halstead
Essex CO9 2SY - United Kingdom
2. name and address of the person authorised to compile the technical file;
It coincides with the authorized representative, see point 1
3. description and identification of the machine, including generic name, function, model, type, serial number, trade name;
See the first page of the manual
4. a sentence expressly declaring that the machinery fulfils all the relevant provisions of these Regulations and where appropriate, a similar sentence declaring the conformity with other enactments or relevant provisions with which the machinery complies;
The machinery complies with the following applicable UK Statutory Instruments:
The Supply of Machinery (Safety) Regulations 2008
The Electrical Equipment (Safety) Regulations 2016
The Electromagnetic Compatibility Regulations 2016
5. where appropriate, the name, address and identification number of the approved body which approved the full quality assurance system referred to in Annex X (Part 10 of this Schedule);
N/A
6. where appropriate, the name, address and identification number of the approved body which approved the full quality assurance system referred to in Annex X (Part 10 of this Schedule);
N/A
7. where appropriate, a reference to the designated standards used;

BS EN ISO 12100:2010	Safety of machinery - General principles for design - Risk assessment and risk reduction;
BS EN 60204-1:2018	Safety of machinery - Electrical equipment of machines. General requirements.
BS EN 61000-6-3:2007 +A1:2011 +AC:2012	Electromagnetic compatibility (EMC) - Part 6-3. Generic standards - Emission standard for residential, commercial and light-industrial environments.
BS EN 61000-6-2:2005 +AC:2005	Electromagnetic compatibility (EMC) - Part 6-2. Generic standards - Immunity for industrial environments.
8. where appropriate, reference to other standards and technical specifications applied;
N/A
9. place and date of declaration;
Ostellato, / /
10. identification and signature of the person authorised to draw up the declaration on behalf of the manufacturer or its authorised representative.
SIMONE FERRARI VP VSG Europe Managing Director